

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE



MEMOIRE DE MAITRISE

SUJET

LA THEORIE DES ALLIANCES CHEZ MACHIAVEL

Présenté par
Malick SARR

Sous la direction de
Mamoussé DIAGNE
Professeur agrégé

Année académique 2003 -2004

Résumé du mémoire

La théorie des alliances embrasse des aspects multiples qui se trouvent d'une manière éparse dans l'œuvre de Machiavel. Une lecture de celle-ci nous a permis d'aborder les alliances en deux points fondamentaux. D'une part nous avons étudié les alliances intraétatiques et les alliances interétatiques et d'autre part nous avons analysé les alliances en rapport avec les normes. L'étude de ces deux points est précédée d'une analyse conceptuelle. Ce travail préliminaire tente de lever certaines équivoques en définissant en rapport avec notre thème, les concepts fondamentaux dont la compréhension nous semble nécessaire pour se faire une bonne approche des thèses défendues dans les deux dernières parties. En s'inscrivant dans cette perspective, nous avons donné les acceptions des notions d'Etat, de peuple et de grands.

Il convient de dire que tout tourne autour de l'Etat. Ce dernier constitue le cadre à l'intérieur duquel se joue le pouvoir. L'Etat est l'instance suprême où se réalise l'unité des sujets. Il est une structure dont les individus se différencient et entrent en interaction. Raison⁰ pour laquelle l'Etat doit être établi sur des bases solides et se ménager une force capable d'assurer sa stabilité. A ce propos, Machiavel soutient que « les fondements principaux des Etats, aujourd'hui comme hier sont de deux sortes : les bonnes lois et les bonnes armes. Comme il ne peut y avoir de bonnes lois là où les armes ne valent rien, je laisserai de côté la première exigence pour ne parler que la seconde »¹. Ainsi, par un lieu de dépendance, Machiavel réduit les fondements des Etats aux bonnes armes et affirme que l'Etat c'est la puissance. Si celle-ci occupe une telle place, c'est parce que chaque prince doit s'assurer une force capable de garantir l'intégrité et la stabilité de son Etat ; une force qui peut permettre au prince de conduire une guerre avec succès. Celle-ci traduit la défense des intérêts d'un Etat par des moyens violents.

La question de la guerre reste liée à une certaine typologie d'arme élaborée par Machiavel. Celui-ci distingue les armes nationales des armes étrangères et affirme qu'un prince qui se soucie du maintien de son Etat et de la conservation du pouvoir doit s'attacher aux premières et éviter les secondes.

L'importance d'une armée nationale réside dans le fait que tout Etat doit disposer d'une force permanente, fidèle, capable de lutter contre les inimitiés internes et de se protéger contre les ennemis du dehors. La réussite de la lutte contre ces derniers doit passer

¹ Machiavel, *Prince*, chap. XII, p. 61

impérativement par une bonne prise en charge des oppositions internes. A l'intérieur de chaque état, il y a la lutte des humeurs qui a pour acteurs les grands et le peuple.

Les grands désirent commander et opprimer le peuple alors que celui-ci ne veut être ni commandé ni opprimé par les grands. Un tel état de fait confère au prince la lourde tâche qui consiste à réglementer la lutte de ces deux partis pour qu'elle ne soit pas préjudiciable à l'Etat.

Ces déterminations qui scindent les individus de l'Etat en sous-groupes favorisent la naissance d'amitié et d'inimité et confère à l'Etat en général et à l'armée en particulier un rôle sans égal. L'amitié désigne l'entente entre des individus ou des groupes d'individus, l'inimité renvoie au contraire c'est-à-dire au désaccord. Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat, le prince doit se fixer comme objectif le maintien de l'amitié utile et la lutte contre l'inimité capable de lui faire perdre son pouvoir. Ainsi, Machiavel soutient qu'un prince doit s'attirer l'amour et la crainte. Aucun prince ne peut conserver son état pour longtemps sans l'amour populaire. Et celui-ci ne peut durer sans la crainte nourrie à l'égard du souverain. C'est dans ce sens que Machiavel pose la crainte comme une condition nécessaire à la réussite des entreprises du prince.

C'est seulement après avoir gagné l'amour du peuple que le prince peut profiter d'une amitié externe. Celle-ci engage des unités autonomes et sa valeur dépend des relations que le prince entretient avec ses sujets. C'est une telle dépendance que l'on remarque entre les alliances intraétatiques et les alliances interétatiques.

Les alliances intraétatiques sont celles qui se nouent à l'intérieur de l'Etat et qui engagent les trois partis que sont le prince, le peuple et les grands. Le peuple et les grands s'inscrivent dans une perspective d'opposition et donnent au prince la posture favorable qui lui permet de choisir son allié parmi ces deux partis. Dans ce sens, Machiavel conseille au prince de s'allier au peuple au détriment des grands.

Le prince doit éviter de s'allier avec ces derniers qui sont ses rivaux et qui lorgnent son fauteuil.

Toutefois, l'alliance du prince avec le peuple ne doit pas aboutir à l'anéantissement du parti des grands. Le prince doit être assez prudent pour ne pas renforcer ses rivaux et assez rusé pour se servir d'eux. Et la raison d'Etat qui renvoie aux privilèges accordés au prince permet à celui-ci de se départir de certaines considérations et d'orienter les actions des sujets dans le sens du maintien du pouvoir. C'est pourquoi on peut dire que la raison d'Etat augmente les moyens mis à la disposition du prince.

Si la raison d'Etat confère au prince un pouvoir exorbitant qui lui permet d'être le maître de jeu des alliances intraétatiques, au niveau des alliances interétatiques la différence de privilège liée aux postures dans l'Etat disparaît.

Ce qui fonde ici la hiérarchie des joueurs, qui sont tous des princes, c'est la force propre à chaque Etat. C'est dans ce sens qu'on peut soutenir que la logique des alliances interétatiques est sous tendue par la force. Celle-ci définit la place de chaque Etat dans l'alliance à laquelle il appartient. Dans une alliance interétatique, le prince le plus fort se fait le maître du jeu et oriente la coalition dans le sens de ses intérêts. C'est une des raisons pour lesquelles Machiavel recommande au prince "de ne jamais s'allier avec un plus puissant que soi si ce n'est par nécessité".

La logique des alliances interétatique est une logique qui s'ajuste aux circonstances. A cause de la multiplicité du joueur qui donne à chaque prince un ensemble de possibilités d'alliance chaque prince doit faire un calcul d'éventualité afin de nouer des alliances fécondes et d'éviter la neutralité. Celle-ci désigne l'abstention, le non alignement. Les raisons qui justifient la critique menée contre la politique de la neutralité sont multiples. De l'avis de Machiavel, « on a que ce choix : caresser les hommes, ou bien les occire »². Soit on est ami soit on est ennemi mais pas de position intermédiaire. Le prince qui choisit la neutralité au cours d'une guerre est haï par celui qui est dans la posture de bénéficier de son secours et sous estimer par celui qu'il devait combattre. Adopter la neutralité, c'est tenter de fuir les inconvénients d'une guerre. On, nous dit Machiavel, « l'ordre des choses est ainsi fait que chaque fois qu'on veut échapper à un inconvénient on tombe dans un autre »³.

La neutralité est, entre autres, un signe de manque de sagesse. Car, lors qu'une guerre éclate le prince vertueux doit pouvoir faire une analyse minutieuse de la situation et prendre position dans le sens de l'intérêt de son Etat. Par conséquent, cette prise de position peut respecter ou ne pas respecter les accords précédents. C'est pourquoi la problématique des alliances est inséparable de la question de la loyauté et de la déloyauté. La loyauté renvoie à la bonne foi et la déloyauté désigne l'infidélité.

Le problème de la loyauté et de la déloyauté concerne aussi bien les alliances interétatiques que les alliances intraétatiques. Le prince doit œuvrer à ce que ses sujets lui soient toujours fidèles. La force d'un prince se mesure à la disposition des sujets à lui obéir. Toutefois, l'obéissance des gouvernés ne peut durer sans la crainte liée à la capacité du prince à punir les infidèles.

² Machiavel, *Prince*, chap III, p. 11

³ Machiavel, *op cite*, chap. XXI, p. 120

L'alliance du prince avec le peuple est une nécessité. Ainsi, aucun moyen ne doit être écarté pour parer à tout ce qui peut la compromettre. Cependant, la loyauté et la déloyauté ne doivent pas s'étudier seulement en rapport avec le peuple. Le chapitre XVIII du *Prince* intitulé "comment les princes doivent garder leur foi" montre que le souverain n'échappe pas à ces jugements d'ordre axiologique. Mais on ne saurait considérer gouvernant et gouvernés sous le même rapport. Le prince ne respectera ses promesses que si c'est possible.

La loyauté et la déloyauté ne doivent pas constituer un obstacle à l'action du prince. Dans ses rapports avec son peuple et dans ceux qui le lient avec ses homologues alliés, le prince ne doit pas être prisonnier d'aucune considération. L'obstacle reconnu comme tel c'est celui qui s'oppose au maintien de l'Etat et la conservation du pouvoir. Ainsi par rapport aux normes (morales et juridiques) le prince garde une certaine autonomie qui se justifie par l'indépendance de la politique.

C'est pourquoi il semble important de préciser que la liberté dont il est question ici ne renvoie pas à l'arbitraire. Il s'agit là d'une autonomie qui responsabilise le prince et qui fait dépendre de lui les succès et les faillites de ses actions. Cette autonomie permet au prince de nouer et de dénouer des alliances en fonction de ses objectifs politiques. Et un prince averti évitera toute alliance qui le priverait de la liberté d'action et de son statut de maître de jeu. D'ailleurs c'est au nom de cette nécessité d'être l'acteur principal que le prince doit concentrer tous les pouvoirs autour de lui, toutes les décisions doivent émaner de lui. C'est ce que l'on nomme autocentrisme.

De l'analyse préliminaire à la question des normes en passant par les alliances intraétatiques et interétatiques, il y a plusieurs thèmes liés à la pensée machiavélique en général et à la question des alliances en particulier.

Ce résumé qui est une tentative de dire en peu de mots ce que nous avons dit en plusieurs phrases ne saurait être l'équivalent du mémoire en entier. Il n'a pour objet que de dégager les idées fondamentales de ce travail.

DEDICACES

- A mon père et à ma mère
Pour leur amour et leur soutien permanent
- A feu Malick Diop (P.S.L.) et famille avec toute ma gratitude
- A mes frères et sœurs pour leur amour et leur soutien matériel et moral
- A mes amis et camarades de promotion

REMERCIEMENTS

- A mon directeur de mémoire M. Mamoussé DIAGNE pour sa
disponibilité
- A tous les professeurs qui ont contribué à ma formation
- A mon ami et promotionnaire Amadou NDAW qui a assumé, avec succès
et plaisir, la saisie de ce mémoire
- A tous ceux qui ont participé, d'une manière ou d'une autre à
l'accomplissement de ce travail

LA THEORIE DES ALLIANCES CHEZ MACHIAVEL

SOMMAIRE

Introduction générale.....	p.3
I ^{ère} Partie : Analyse préliminaire.....	p.7
Chap. I : L'Etat, le peuple et les grands.....	p.7
1- L'Etat.....	p.7
2- Le peuple et les grands.....	p.10
Chap. II : Les principes des alliances.....	p.16
1-La problématique de l'amitié et de l'inimitié.....	p.16
2- L'armée et la guerre.....	p.20
II ^{ème} Partie : Alliances intraétatiques et alliances interétatiques.....	p. 28
Chap. I : Les alliances intraétatiques.....	p.28
1- Le prince et ses sujets.....	p.28
2- La raison d'Etat.....	p.35
Chap. II : Les alliances interétatiques.....	p.42
1- La logique des alliances interétatiques.....	p.42
2- La critique de la neutralité.....	p.48
III ^{ème} Partie : La question de l'éthique et du droit dans les alliances.....	p.53
Chap. I : La place de l'Ethique dans les alliances.....	p.53
1- De la loyauté.....	p.53
2- De la déloyauté.....	p.58
Chap. II : De la portée du droit dans les alliances.....	p.65
1- Le déficit juridique dans les alliances.....	p.65
2- Le principe de l'autonomie et de l'autocentrément.....	p.68
Conclusion générale.....	p.73
Bibliographie.....	p.76

INTRODUCTION GENERALE

S' « attacher à la vérité effective de la chose, plus qu'à l'imagination qu'on peut en faire »¹, tel est le principe qui vaut à Machiavel le nom de fondateur de la science politique moderne. Celle-ci reste liée à un discours qui réduit à néant le fossé qui existe entre la théorie et la pratique et qui s'origine de la distance entre la « vérité effective et l'imagination ». Dans une telle perspective, travailler sur un sujet qui porte sur Machiavel va avec le consentement de prendre en charge la nouveauté de ce penseur.

La théorie des alliances chez Machiavel, l'intitulé de notre sujet, ne fait pas l'objet d'une œuvre à part entière à l'instar de l'Art de la guerre. Les idées qui sont liées à ce thème sont développées d'une manière éparse dans l'ensemble des ouvrages de l'auteur. C'est pourquoi, notre travail ne peut être que celui d'une reconstruction.

Notre thème s'articule à la clé de voûte de l'ensemble du système qui est la vérité effective et obéit à l'objectif principal de la politique qui est le maintien de l'Etat et la conservation du pouvoir. Les alliances sont, parmi tant d'autres, des stratégies politiques qui se déploient à l'intérieur et à l'extérieur d'un Etat. Le thème des alliances, comme tout thème philosophique, pose un problème qui nécessite dans sa tentative de résolution une méthode. Celle adoptée ici se présente sous trois parties.

Dans un premier moment, nous procéderons à une analyse conceptuelle qui a pour objet d'éclaircir en les définissant les notions fondamentales qui seront récurrentes à travers l'ensemble du travail. Ainsi, cette partie intitulée analyse préliminaire, embrasse ce que nous appelons les présupposés des alliances. Le premier chapitre tente de définir les termes d'Etat, de peuple et de grands. Le deuxième chapitre traite de ce que nous appelons les principes des alliances, à savoir la problématique de l'amitié et de l'inimitié et la question de l'armée et de la guerre.

L'armée et la guerre sont deux aspects intimement liés à la politique. Rien ne le prouve mieux que l'affirmation de Machiavel qui ramène les fondements de tout Etat à la valeur de son armée². Celle-ci assure la stabilité interne et garantit l'autonomie de l'Etat vis-à-vis des autres Etats.

Ce qui se laisse entrevoir à ce niveau, c'est un enjeu double, à la fois interne et externe dont l'analyse se précisera mieux dans la deuxième partie de l'exercice qui fonctionne aussi sous le mode de la dualité. En intitulant cette phase du travail, alliances intraétatiques et

¹ Machiavel, *Prince*, Livre de poche, Librairie Générale Française, 1983, chap. XV, p.79.

² Machiavel, *op. cité.*, chap. XII, p.61.

alliances interétatiques, nous avons voulu étudier dans un premier moment les rapports que le prince entretient avec les différentes couches sociales de son Etat et dans une deuxième période les relations de l'Etat avec les Etats voisins.

Machiavel part du constat selon lequel dans toute société il y'a deux humeurs opposées qui définissent deux classes. Il y a celle du peuple qui a le désir de n'être pas opprimée et celle des grands qui ont le désir d'opprimer le peuple³. Dès lors, il apparaît dans le champ politique trois éléments (le prince, le peuple et les grands), condition nécessaire selon Théodore CAPLOW⁴, à l'existence d'alliances sensées. Il convient de noter dans ce sens que le prince possède le parti convoité par les deux classes ; et par conséquent il y a la pleine latitude de choisir son allié entre le peuple et les grands. Sans hésitation, Machiavel conseille au prince de s'allier au peuple. Ce qui consolide un prince dans son Etat c'est l'amour du peuple et ce qui est capable de le détrôner c'est la haine populaire.

Un prince « se défendra avec de bonnes armes et de bonnes alliances ; et s'il a de fidèles soldats il aura toujours de fidèles amis »⁵. Si nous savons que les fidèles soldats sont ceux qui viennent du peuple, on voit nettement la valeur des alliances avec le peuple, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Etat.

Le deuxième moment de cette partie qui concerne les alliances interétatiques s'inscrit dans la suite logique du premier.

Chez Machiavel, concernant les rapports que le prince a avec ses sujets et ceux qu'il a avec les autres princes alliés, il y a une sorte de dépendance qui fonctionne sous le mode d'une détermination réciproque. Les alliances intraétatiques influent sur les alliances interétatiques et vice versa. C'est une des raisons pour lesquelles, le prince doit choisir son allié en fonction de sa puissance propre. Et celle-ci n'est rien d'autre que celle de son peuple disposé à lui obéir. Cet aspect est lié au principe de l'autocentrisme qui est fondamental dans la théorie machiavélique. Bien que l'objet principal des alliances soit la recherche de la puissance, Machiavel conseille au prince de ne jamais s'allier avec un « plus puissant que soi » pour porter préjudice à un troisième si ce n'est par « nécessité »⁶.

Si les alliances intraétatiques engagent trois acteurs dans un espace bien défini, celles qui se font entre Etats se déroulent dans un espace de jeu plus élargi avec une multiplicité de joueurs. Pour bien montrer la particularité des alliances interétatiques, il nous semble propice de faire appel à la définition que Julien Freund donne de la notion d'alliance. Elle est, selon

³ *Ibid.*, chap. IX, p. 49.

⁴ Théodore Caplow, *Deux contre un. Les coalitions dans les triades*, Paris, Armand Colin, 1971, p.5.

⁵ Machiavel, *op. cité.*, chap. XIX, p. 97.

⁶ Machiavel, *Prince*, chap. XXI, p. 119.

l'auteur de L'Essence du politique, « une relation contractuelle, généralement consignée dans un pacte exprès, par laquelle deux ou plusieurs unités politiques souveraines s'engagent réciproquement à se prêter assistance en vue d'augmenter leur puissance respective et collective contre un ennemi commun et le combattre éventuellement ensemble en cas de guerre »⁷.

Dans cette définition, la pluralité des « unités politiques souveraines » mérite d'être soulignée. Elle donne à tout prince une multiplicité d'alliances possibles et exige une perspicacité sur l'échiquier du politique. Car un choix devient de plus en plus difficile lorsqu'il doit s'opérer entre plusieurs éléments dont les valeurs respectives semblent peu déterminables *a priori*.

Cette difficulté qu'il y a à discerner le bon choix reste liée à une certaine conception que Machiavel a de l'homme. La perversité attribuée à celui-ci pose le problème du respect des normes et nous pousse à traiter, au niveau de la troisième partie, de la question de l'éthique et du droit dans les alliances. Une question qui soulève le problème de la stabilité des coalitions.

Il convient de noter que l'éthique et le droit occupent une place minime au sein de la théorie machiavélique. Ce qui ne signifie pas que Machiavel s'inscrit contre les normes. Il soutient seulement qu'on restera dans les limites de leurs exigences tant qu'il sera possible, mais on hésitera pas à les enfreindre lorsqu'il sera nécessaire. Cette règle restera la clé de lecture de ce premier chapitre qui traite de la question de la loyauté et de la déloyauté dans les alliances mais aussi du deuxième chapitre qui analyse la portée du droit dans les alliances en général et dans les alliances interétatiques en particulier.

En parlant de politique, Machiavel s'attache au fait et non au droit. Il ne s'interroge pas sur la société la plus légale mais sur la société réelle, existante concrètement. Il est contre les sociétés utopiques et attache peu de valeur et de confiance au droit en général et au droit interétatique en particulier. La défaillance juridique élargit le champ d'application de la force. Par conséquent, chaque prince doit travailler à renforcer sa puissance, condition nécessaire à la sauvegarde de son autonomie. En parlant de politique, Machiavel tient un discours qui récuse tout euphémisme, non par immoralisme mais par pure humanité, en tant qu'il met la vérité au grand jour pour empêcher les dirigeants et les dirigés d'être trompés par une conception illusoire de la politique. L'Etat chez Machiavel est cette structure qui fonctionne en se fondant sur la manière dont les hommes vivent et non sur celle selon laquelle ils

⁷ Julien Freund, *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 1971, chap. VII, p. 465.

devraient vivre. Car « quiconque ferme les yeux sur ce qui est et ne veut voir que ce qui devrait être apprend plutôt à se perdre qu'à se conserver »⁸.

⁸ Machiavel, *Prince*, chap. XV, p. 77.

I^{ère} Partie : Analyse préliminaire

Il s'agit dans cette partie de procéder à une analyse qui se fixe pour objectif de lever certaines ambiguïtés conceptuelles. La particularité de la terminologie machiavélienne réside dans sa capacité d'attribuer à une seule notion une pluralité de sens. Ainsi, son œuvre fait l'objet d'une infinité d'interprétations ; occasion bien entendu, pour un lecteur impatient, de commettre des contresens. En procédant ainsi, nous avons voulu diminuer les risques d'erreur en circonscrivant contextuellement les concepts fondamentaux auxquels nous ferons appel au cours du développement. Cette analyse préliminaire s'inscrit dans une perspective méthodologique ; elle a une valeur de principe et sert aux autres parties de référence.

Chap. I : L'Etat, le peuple et les grands

Disons au prime abord que ces trois éléments entretiennent de fortes relations. Car le peuple et les grands forment les sujets et l'existence de ceux-ci est une condition nécessaire à tout l'Etat. Celui-ci est en fait une structure à l'intérieur de laquelle les différentes parties entrent en interaction et se contrôlent mutuellement. Une telle définition ne nous semble pas opposée à la conception que Machiavel a de l'Etat.

1- L'Etat

Chez Machiavel, l'importance du concept d'Etat, ou plus rigoureusement parlant, de l'Etat en tant que réalité effective, ne fait pas de doute. S'intéressant à la genèse de cette structure, Machiavel dit : « le genre humain venant à s'accroître, on sentit le besoin de se réunir, de se défendre ; pour mieux parvenir à ce dernier but, on choisit le plus fort, le plus courageux ; les autres le mirent à leur tête, et promirent de lui obéir »⁹. L'établissement de l'Etat n'a été possible que par l'acceptation de la disparité des pouvoirs et par la volonté des uns d'obéir aux autres. L'Etat a pour objet de veiller à la sécurité des sujets en les protégeant contre les menaces internes et externes. Toutefois, ce but ne peut être atteint sans une force capable de soumettre les particuliers et de se défendre contre les autres unités politiques.

Dans le Prince, l'emploi de ce concept inaugure la réflexion : « tous les Etats, tous les gouvernements qui ont mené ou mènent encore les hommes furent ou sont soit des

⁹ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. II, p. 384

républiques, soit des principautés »¹⁰. D'ailleurs, certains penseurs qui s'intéressent à Machiavel ou à la science politique en général s'accordent à lui attribuer la paternité de la notion d'Etat. S'inscrivant dans ce sens, Marcel Prélôt note que « l'objet central des études de Machiavel est l'Etat. Il est le créateur du terme. C'est lui qui, dans les premières lignes du Prince emploie le mot Etat dans son sens moderne avec la signification qu'il revêtera dans toutes les langues d'Europe Occidentale »¹¹.

L'Etat ne désigne pas un mode particulier de gouvernement. Il englobe tous les genres de gouvernement. Il est aussi l'union de tous les états sociaux. Et c'est la multitude et l'hétérogénéité de ces derniers qui confère à l'Etat un rôle sans égal. Il nous semble important à cet effet d'invoquer l'observation de Philippe Braud qui souligne que l'Etat « revoie à des réalités hétérogènes, désignant, selon les contextes, le tout et la partie du tout. La France est un Etat, mais il existe aussi un Etat **en** France. Dans le premier sens, le mot désigne une société politiquement organisée ; dans le second, le pouvoir qui s'exerce en son sein à partir d'un centre »¹². Il n'y a pas d'Etat sans limites territoriales, il n'y a non plus d'Etat sans force capable de défendre son intégrité et son autonomie. La nouveauté de Machiavel sur ce point, c'est d'avoir affirmé que l'Etat c'est la puissance. Celle-ci est nécessaire pour asseoir la paix interne mais aussi pour s'imposer comme entité autonome vis-à-vis des autres Etats.

Les rapports de l'Etat à ses sujets se résument en celui du commandement et de l'obéissance. « Les hommes ont inventé l'Etat pour ne pas obéir aux hommes. Ils en ont fait le siège et le support de la puissance dont ils éprouvent tous les jours la nécessité et le poids, mais qui dès lors qu'elle est imputée à l'Etat, leur permet de se plier à une autorité qu'ils savent inéluctable sans cependant être assujettis à des volontés humaines. L'Etat est une forme de pouvoir qui anoblit l'obéissance. Sa raison d'être première est de fournir à l'esprit une représentation de l'assise du pouvoir qui autorise à fonder la différenciation entre gouvernant et gouvernés sur une autre base que des rapports de forces »¹³.

Par l'Etat, l'homme tente de remplacer par un lien juridique les rapports de force entre les individus. Il faut noter que chez Machiavel, la justice est née de l'observation d'un état de fait. Ce penseur soutient que lorsque les hommes ont commencé à vivre en société, ils ont commencé « à connaître ce qui est bon et honnête, et à le distinguer de ce qui est vicieux et mauvais » ; et pour empêcher le mauvais de prendre le dessus sur le bon, « les hommes se

¹⁰ Machiavel, *Prince*, chap. I, p. 3.

¹¹ Marcel Prélôt, *Histoire des idées politiques*, Dalloz, 1970, p. 203.

¹² Philippe Braud, *Science politique. 2. L'Etat*, Seuil, Mars 1997, Introduction, p. 7.

¹³ Burdeau, *L'Etat*, Seuil, 1970, Introduction, p. 15.

déterminèrent à faire des lois, et à ordonner des punitions pour qui y contreviendrait »¹⁴. C'est pourquoi, il ne s'agit pas de voir seulement en l'Etat la contrainte, la coercition. Ce dernier doit tâcher de satisfaire certaines exigences sociales pour pouvoir pérenniser son autorité et justifier l'obéissance que les sujets lui doivent. Ainsi, parallèlement aux punitions, il y a les récompenses. Machiavel soutient dans ce sens qu'une république doit décerner « des récompenses pour les belles actions, et des peines pour les mauvaises ; après avoir récompensé un citoyen pour avoir bien fait, elle châtie et punit ce même citoyen s'il devient coupable, et cela sans avoir égard à ses belles actions d'avant »¹⁵. Ce qui est dit ici à propos de la république semble valable pour n'importe quel mode de gouvernement.

Cependant, la monopolisation de la coercition propre à l'Etat doit s'institutionnaliser pour ne pas devenir de la violence naturelle. Celle que l'homme exerce contre son prochain. Mettant en exergue ce devoir de légitimation de la violence qui est conférée à l'Etat, Max Weber définit celui-ci de la manière suivante : « nous entendons par **Etat** une **entreprise** politique de caractère **institutionnel** [...] lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le **monopole** de la contrainte physique **légitime** »¹⁶.

Si la monopolisation de la violence est ici consubstantielle à la définition de l'Etat, un rapprochement entre Max Weber et Machiavel nous semble possible. Ce dernier soutient que c'est au prince seul, assimilé ici à l'Etat, à qui est donné l'autorisation de décider d'une violence légitime et de l'appliquer en conséquence. A ce niveau, il nous semble intéressant de faire le rapprochement entre violence légitime et violation légitime. Il s'agit là de deux procédés qui s'appliquent à défaut d'autres moyens. Ils sont commandés par la nécessité. Et si la violence renvoie à la cruauté et la violation à la transgression, l'alliance des deux recours n'est pas exclue. Violence légitime et violation légitime obéissent à la raison d'Etat. Il faut dire que tout ce qui se fait dans un Etat, par un prince, pour le bien commun, est légitime ; car la légitimité est au service du bien être social.

Cette analyse donne les signes de l'importance de la force dans tout Etat et justifie cette idée de Machiavel : « les fondements principaux des Etats, aujourd'hui comme hier, sont de deux sortes : les bonnes lois et les bonnes armes. Comme il ne peut y avoir de bonnes lois si

¹⁴ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. II, p.p. 384-385.

¹⁵ *Ibid.*, liv. I, chap. XXIV, p. 439.

¹⁶ Max Weber, cité par Braud dans *Science politique. 2. L'Etat*, p. 49.

les armes ne valent rien, je laisserai de côté la première exigence pour ne parler que de la seconde »¹⁷.

Cette affirmation qui ramène les fondements des Etats aux « bonnes armes » prouve que l'Etat c'est la puissance. Et si ce dernier fonctionne sur la base de lois, le respect de celles-ci ne peut être assuré sans la mise en place d'une force contraignante qui assure l'équilibre social en réglementant les inégalités sociales. Car bien que l'Etat soit l'instance où tous les individus sont égaux en droit, les disparités entre les états sociaux se maintiennent en son sein. L'Etat n'a pas pour fonction le nivellement des individus en fait. Il n'a non plus pour tâche de faire de la société une masse homogène mais un ensemble dans lequel les parties se différencient et entrent en concurrence. De ce combat perpétuel et régularisé par le pouvoir en place, naissent l'équilibre et l'harmonie sociale. C'est dans ce sens que Machiavel soutient le maintien de la lutte des humeurs entre le peuple et les grands. Le deuxième point de cette partie se fixe comme objectif l'éclaircissement de ces deux derniers concepts.

2- Le peuple et les grands

D'emblée il convient de lever certaines équivoques pour une bonne compréhension de ces concepts fondamentaux dans la théorie de Machiavel. Il ne s'agit pas de voir dans les notions de peuple et de grands deux entités autonomes au sein de l'Etat. Les deux premières définitions que le Robert donne de la notion de peuple se rapprochent des deux sens que Machiavel utilise tour à tour dans son œuvre.

Dans un premier sens, ce dictionnaire définit le peuple comme « l'ensemble des personnes soumises aux mêmes lois et qui forment une communauté ». Dans un deuxième sens, le peuple désigne « le plus grand nombre (opposé aux classes supérieures, dirigeantes ou aux éléments les plus cultivés de la sociétés) »¹⁸. Cette dernière définition qui oppose le peuple aux « éléments les plus cultivés de la sociétés », nous semble être appropriée pour se faire une bonne idée de ce que Machiavel appelle peuple d'une part et grands d'autre part. Quant à la première définition, son mérite c'est de montrer que peuple et grands constituent des éléments d'un tout qu'est l'Etat. Malgré cette ressemblance entre les définitions données par le Robert et une certaine acceptation que Machiavel a des notions de peuple et de grands, il existe chez ce penseur, à propos de ces concepts, ce que l'on pourrait appeler un sens doctrinal. C'est au chapitre IX du Prince que se trouve énoncé ce qui différencie plus exactement chez ce penseur le peuple des grands. Machiavel note qu' « en toute cité on trouve

¹⁷ Machiavel, *Prince*, chap. XII, p. 61.

¹⁸ Dictionnaire *Le Robert*, Tome II, p. 789.

ces deux humeurs contraires : le peuple n'aime point à être commandé ni opprimé par les grands, les grands désirent commander au peuple et l'opprimer »¹⁹.

La différence entre peuple et grands n'est pas naturelle, elle résulte d'une différence de statuts qui est à la base de l'opposition des désirs. On peut voir aussi à travers la distinction établie entre peuple et grands une option méthodologique qui permet à Machiavel de mieux appréhender la vie en société. En procédant ainsi, Machiavel décèle, dans l'ensemble **composite** que constituent les individus sans distinction de classe, deux partis **simples** constitués d'un côté par le peuple et de l'autre par les grands. L'étude de chaque parti peut permettre de mieux comprendre sa position vis-à-vis de l'autre. Précisons toutefois que le peuple et les grands ne constituent pas deux groupes sociaux dont les membres respectifs restent toujours les mêmes. En d'autres termes, la possibilité d'une transhumance qui ferait que ceux qui étaient des grands joignent le pôle du peuple et certains membres de ce dernier deviennent des grands n'est pas exclue.

Ce qui est en jeu dans l'opposition entre peuple et grands c'est le maintien de la liberté et la privation de la liberté. Georges Faraklas fait remarquer que, « inégaux, les grands et le peuple ne sont pas, en effet, deux partenaires revendiquant chacun le respect de sa liberté »²⁰. Au moment où le peuple revendique sa liberté, les grands, plus offensifs, oeuvrent pour son asservissement. C'est pourquoi peuple et grands ne constituent pas deux partis indépendants. Les grands, en plus de leur désir d'opprimer, veulent à l'instar du peuple ne pas être opprimés. Dans ce sens, il y a chez le peuple et les grands une identité de désir. Tous les deux cherchent dans une certaine mesure la liberté ; c'est peut être les approches qu'ils ont de celle-ci qui diffèrent. Le peuple cherche une liberté qui n'est pas préjudiciable aux grands alors que ceux-ci appréhendent la leur dans l'assujettissement du peuple. Il faudrait donc, pour une bonne approche, aborder ces deux partis d'une manière relative. On peut dire que le peuple s'inscrit dans une posture défensive alors que les grands adoptent une mesure offensive d'où l'impossibilité d'une entente entre ces frères ennemis qui vivent au sein d'un seul Etat.

Mettant en exergue ce désaccord, Machiavel parle de « méchantes humeurs qui semblent exister naturellement dans tous les Etats, entrent les grands et le peuple. Celui-ci voulant être gouverné par les lois, et les autres se mettre au dessus, il est impossible que l'accord règne entre eux »²¹. Si les grands veulent échapper à la contrainte des lois, c'est par amour d'une liberté extrême, et par refus d'une sujétion. Et la répression qu'ils haïssent, étant

¹⁹ Machiavel, *op. citée.*, chap. IX, p. 49.

²⁰ G. Faraklas, *Machiavel. Le pouvoir du prince*, Paris, P.U.F., 1997, p. 13.

²¹ Machiavel, *Histoires florentines, Œuvres complètes*, Gallimard, 1952, Liv. II, chap. XII, p. 1015.

fondée sur des lois d'un Etat, nous semble plus légitime que celle qu'ils désirent exercer contre le peuple et qui ne s'appuie que sur un désir qui s'identifie à une classe déterminée.

Les questions qu'il faut poser en ce lieu précis, sont les suivantes : pourquoi les grands, inférieur numériquement, donc faibles dans ce sens, se mettent dans une perspective offensive ?

N'y a-t-il pas des références autres que numériques qui font qu'on appelle le petit nombre les « grands » par rapport au grand nombre que constitue le peuple qu'on nomme les « petits »²² ?

Justifions d'abord par un propos de Machiavel l'infériorité numérique des grands par rapport au peuple. L'auteur note « qu'un prince ne peut jamais se protéger entièrement d'un peuple hostile, vu la multitude de ses têtes ; ce n'est pas vrai des nobles, toujours en petit nombre »²³.

Nous assistons à ce niveau à un renversement de tendance qui fait apparaître un décalage des qualificatifs numériques par rapport à une évaluation qui prend en compte d'autres aspects. Il est apparent que des références autres que numériques sont prises en compte dans l'étude de ces deux classes aux humeurs opposées. Ces appellations nous semblent liées à des différences de pénétration d'esprit plutôt qu'à des considérations statistiques. Machiavel note que les grands ont « plus de clairvoyance et de ruse que les petits, ils prévoient les événements et assurent leur salut en cherchant les bonnes grâces du maître futur »²⁴. Les grands se caractérisent par leur perspicacité ; et c'est peut-être celle-ci qui les permet de défier le plus grand nombre que constitue le peuple et de s'installer avec lui dans une perspective agonistique.

Les grands constituent ce « peu » qui « jugent [...] d'après leurs mains », cette minorité qui est « en mesure de voir » et « en mesure de toucher » ; et de toucher plus précisément « ce que tu es »²⁵. Quant au peuple, s'il possède la vision ce n'est pas au même titre que les grands, ne voyant que les apparences on peut dire que son voir est défaillant. Le grand nombre étant privé de la capacité de toucher, ce qui lui reste c'est une vision qui manque son objet. Les expressions « chacun », « n'importe qui », « vulgaire »²⁶ qui marquent l'absence d'originalité sont attribuées au peuple. Mais l'appui qui vient du prince pour consolider l'opinion du grand nombre en donnant une touche particulière aux apparences, fait que

²² Machiavel, *Prince*, chap. IX, p. 50.

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, p. 94.

²⁶ *Ibid.*

l'illusoire prend le dessus sur le réel, le voir défailant sur le voir en bonne et due forme. Et Machiavel de dire que ceux qui « peuvent tâter ce que tu es [...] n'osent contredire l'opinion du grand nombre, renforcée par toute la majesté de l'Etat » pour préciser plus loin que « la minorité ne compte point quand la majorité s'appuie sur des arguments qu'elle croit solides »²⁷.

Notre analyse se place dans la perspective dégagée par Mamoussé Diagne qui note que « la pensée de Machiavel dans « Le Prince » s'inscrit dans l'espace et le fonctionnement de plusieurs écarts que, selon le cas, on cherchera à réduire, ou dont on s'attachera au contraire par un certain jeu [...] à maintenir la béance »²⁸.

L'écart entre le peuple et les grands trouve son fondement dans celui qui s'élabore entre la vision et le toucher, deux vertus appartenant à deux organes de sens à savoir les yeux et la peau. Si celle-ci réduit à néant la distance qui la sépare du réel en le palpant, le rapport que les yeux entretiennent avec ce même réel reste problématique. En l'approchant de trop il devient flou et en s'éloignant de lui ils perdent les traits distinctifs de ce réel. Peut être une position moyenne permettrait aux yeux de saisir ce dernier d'une manière nette. La meilleure approche à l'égard du réel semble être celle qui conjugue les fonctions respectives de ces deux organes de sens. C'est pourquoi les grands qui voient et touchent, contrairement au peuple qui ne fait que voir, saisissent ce qui échappe à ce dernier à savoir ce qu'est la nature princière.

Si le peuple et les grands peuvent entrer dans une lutte favorable à l'équilibre social, c'est parce que cette dernière n'aboutit pas à l'anéantissement de l'un des partis. Durant ces querelles qui participent au dynamisme social, le peuple profite de son atout à savoir la supériorité numérique et les grands s'appuient sur ce qu'ils ont de plus que le peuple à savoir leur perspicacité. Et c'est ainsi que les deux partis parviennent à se neutraliser. Ajoutons que durant ces querelles perpétuelles, ces deux classes adoptent des stratégies en essayant de donner à leur opposition un accent politique. De même que les grands, le peuple tente de s'approprier les prérogatives de l'Etat pour parvenir à ses objectifs. C'est ce que Machiavel exprime en ces termes : « lorsque les grands constatent qu'ils ne peuvent résister au peuple, ils gonflent un des leurs de prestige, puis le font prince, afin de pouvoir sous son aide rassasier leur appétit. Le peuple de son côté, constatant qu'il ne peut leur résister, gonfle un des siens, puis le fait prince, pour se mettre à l'abri de son autorité »²⁹.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Mamoussé Diagne, *Nicolas Machiavel et la doctrine de la verità efettuale*, Annales de la F.L.S.H. de Dakar, n°8, P.U.F., 1978, p. 35.

²⁹ Machiavel, *op. cité.*, p. 50.

Si chaque parti cherche à établir un prince qui vient de son rang, c'est que peuple et grands reconnaissent l'autorité et la suprématie du pouvoir étatique. Ils savent que c'est en cette instance symbolisant tous les individus de la société que s'annulent les oppositions de classes. L'Etat en tant que structure de droit a le monopole de la coercition légitime et peut l'exercer contre n'importe quel individu. Et comme « toutes les querelles qui naissent entre la noblesse et le peuple naissent du désir que la première a de commander et que la seconde a de ne pas lui obéir »³⁰, chaque parti convoite les prérogatives de l'Etat pour pouvoir au nom du droit satisfaire son désir.

Tout pouvoir s'appuie soit sur le peuple soit sur les grands. Mais aucun pouvoir ne doit travailler à l'anéantissement de l'un de ces partis pour entraîner la disparition de la lutte des forces antagonistes. Celles-ci justifient l'existence de tout pouvoir qui doit avoir pour fonction d'établir un ordre en réglementant un désordre. Le pouvoir « impose aux désirs une limite qui supplée à l'incapacité des hommes à limiter par eux-mêmes leurs désirs »³¹. La division peuple et grands s'opère à l'intérieur d'une structure qui entraîne l'interaction des éléments constitués ici par les deux classes aux humeurs opposées. Il y a une sorte d'interdépendance qui fait que le peuple existe par rapport aux grands et réciproquement ceux-ci par rapport à celui-là. Avec le pouvoir en place « la désunion est convertie en union en étant instituée, et cette institution est seule à même d'éviter les effets destructeurs de la désunion »³².

Il convient de noter que la complexité de la pensée de Machiavel ne permet pas de limiter l'interprétation des notions de peuple et de grands à l'opposition des désirs. Dans certaines parties de ses œuvres, des déterminations plus concrètes constituent les signes distinctifs de ces deux classes aux humeurs opposées. Dans ce sens, on constate une différence de statut social, de niveau de vie qui donne de nouveaux sens aux notions de peuple et de grands. Par rapport à cette orientation, Machiavel désigne par peuple la basse classe, celle qui est constituée de pauvres, et parle de grands en se référant aux nobles, aux riches. Dans les *Histoires florentines*, un homme qui incite ses compatriotes à tenir ferme devant les adversaires éclaire mieux ce point lorsqu'il tient ce discours : « et n'allez pas vous laisser frapper parce qu'ils vous jettent au visage « l'antique noblesse de leur sang », puisque tous les hommes sont sortis du même lieu, sont pareillement antiques, ont été bâtis de façon pareille. Mettez-nous tous nus : vous nous verrez tous pareils. Mettez-nous leurs hardes, et à eux les

³⁰ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. III, chap. I, p. 1066.

³¹ G. Faraklas, *op. cit.*, p. 57.

³² *Ibid.*, p. 15.

nôtres : pas de doute, c'est nous qui auront l'air d'être des nobles, et eux des misérables. Seules pauvreté et richesse nous distinguent »³³.

Ces déterminations respectives s'expliquent d'une manière qui n'est pas totalement indépendante de la problématique des désirs. Seulement, ici, ces derniers prennent d'autres orientations ; celles qui mènent aux richesses et aux honneurs. Au moment où les grands s'évertuent à accumuler des richesses, le peuple lui, bien qu'ayant un certain amour de ces dernières, cherche à acquérir et à conserver des honneurs. Ainsi, ces deux classes s'inscrivent dans des postures différentes qui justifient les qualificatifs énoncés à leur propos dans la citation suivante : « tous ceux qui arrivent à la richesse, à la puissance, vous les verrez y arriver par la fourbe et par la force ; puis une fois qu'ils les ont usurpées ainsi par dol et par violence, ils les décorent du nom de juste gain. Les autres, ceux qui par leur ineptie ou leur sottise extrême, n'agissent pas comme eux, ils croupissent à jamais dans la servitude et la misère : car les serviteurs loyaux restent à jamais des serviteurs, et les honnêtes gens des misérables ; et seuls échappent à la misère les rapaces et les fraudeurs »³⁴

Ainsi, l'amour extrême des richesses propre aux grands doit trouver un frein pour ne pas conduire à une extrême inégalité sociale qui peut être source de révolte du côté des laissés pour compte. Machiavel dit à ce propos que : « les hommes font bien plus cas des richesses que des honneurs. La noblesse romaine ne fit que des efforts modérés pour retenir ceux-ci, mais dès que ses richesses furent attaquées, elle mit tant d'opiniâtreté à les défendre, que le peuple, pour assouvir la soif qu'il en avait à son tour, fut obligé de recourir aux moyens violents »³⁵.

La problématique de la richesse et de la misère, autre trait distinctif du peuple et des grands, donne une approche de l'opposition de ces deux forces sociales. Approche basée sur la dichotomie du particulier et de l'universel. Pour être précis, disons que chez Machiavel, le peuple désigne l'universel et les grands le particulier.

Les tentatives de définition élaborées dans ce chapitre, et qui vont de la question du peuple et des grands, en passant par celle de l'Etat, se poursuivent dans le second chapitre de cette partie intitulé les principes des alliances.

³³ Machiavel, *op. cité.*, p. 1089.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Machiavel, *Discours*, liv. III, chap. XXXVII, p. 464.

Chapitre II : Les principes des alliances

Les alliances vont avec un certain nombre de suppositions. En dehors de la nécessité d'une multiplicité d'éléments, il faudrait en outre que des dispositions de ces derniers favorisent des accords et des désaccords. Il est impératif donc qu'il y ait des identités et des oppositions d'intérêts. Cette condition semble être le socle sur lequel se construit toute relation d'amitié ou d'inimitié. La question de l'ami et de l'ennemi concerne aussi bien l'intérieur que l'extérieur de l'Etat. Du point de vue interne, elle met en rapport le prince et ses sujets et du point de vue externe, cette question concerne les relations qui s'établissent entre princes.

1- La problématique de l'amitié et de l'inimitié

L'amitié et l'inimitié sont deux termes dont l'un ne peut exister sans l'autre. Là où il n'y a pas d'amitié on ne peut pas parler d'inimitié. Il s'agit en fait d'un couple d'oppositions qui définit les orientations de toute politique. Julien Freund soutient qu'« il n'y a de politique que là où il y a un ennemi »³⁶. Il n'y a pas de politique sans collectivités qui se reconnaissent à travers des identités différentes. Tout groupe social vit en se conformant à des critères préalablement définis. Il défend un certain mode de vie au détriment d'autres. Ce qui, au prime abord constitue un principe de scission. L'ennemi est un obstacle qui s'oppose à la réalisation de nos projets, à l'affirmation de notre identité.

Quand l'ennemi se dresse comme obstacle, l'ami se présente lui comme un appui qui participe au renforcement d'une puissance et à la défense d'une idéologie.

Julien Freund note à propos de l'ami et de l'ennemi que, « de même que le bien et le mal sont des critères de la morale et de l'esthétique, le couple ami-ennemi est celui de la politique »³⁷. En politique l'amitié et l'inimitié sont commandées par le gain et la perte, l'utilité et l'intérêt.

Machiavel ne s'intéresse à la question de l'amitié et de l'inimitié qu'en rapport avec l'Etat. L'auteur du Prince procède à une analyse succincte des bienfaits de l'amitié à l'intérieur de l'Etat et des conséquences heureuses qu'elle entraîne à l'extérieur. Ce qu'on

³⁶ Julien Freund, *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 1965, chap. VII, p. 444.

³⁷ *Ibid.*, p. 445.

peut appeler l'amitié interne chez ce penseur, concerne d'une part l'entente de la majorité des sujets et d'autres part l'entente qui s'établit entre ceux-ci et le prince. Notant l'importance de l'amitié du peuple, Machiavel dit : « la meilleure forteresse au monde est l'affection du peuple. Si tu as les pierres sans avoir les cœurs, elles ne suffiront point à te protéger ; car s'il prend les armes contre toi, le peuple ne manquera jamais de secours extérieurs »³⁸. Parmi les signes majeurs qui caractérisent la solidité d'un pouvoir, il y a la disposition des sujets à obéir au prince et à œuvrer pour le bien commun c'est-à-dire la puissance de l'Etat.

Quant à l'amitié externe, elle part de celle qui règne au sein de l'Etat et dépend d'elle. Elle se passe entre des unités politiques indépendantes et peut être soit bilatérale soit multilatérale. Elle défend des intérêts qui dépassent le cadre individuel pour s'attacher à ceux de tout un peuple. Machiavel soutient à propos de l'amitié et de l'inimitié qu' « un prince gagne [...] de l'estime quand son amitié et son inimitié sont sans équivoque ; c'est-à-dire lorsqu'il se déclare franchement pour ou contre quelqu'un »³⁹. Ce principe semble valable aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat.

L'amitié en politique cherche la domination, répugne à l'équité ; elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'une neutralisation réciproque, dans celui d'une égalité d'autorité. Et lorsque Julien Freund observe que « là où il y a maître il n'y a plus d'amitié »⁴⁰, il fait allusion à l'amitié qui s'établit entre particuliers et qui se différencie de celle qui unit des collectivités politiques.

La question de Machiavel qui cherche à savoir « s'il vaut mieux inspirer l'amour ou la crainte »⁴¹ est sous-tendue par la problématique de l'amitié et de l'inimitié. Il s'agit pour Machiavel de définir les comportements que le prince doit adopter pour s'attirer l'amour du peuple et s'épargner sa haine.

Le problème de l'amour et de la crainte devrait se résoudre en une seule solution lorsque Machiavel affirmait que les « deux seraient nécessaires »⁴² pour un prince, c'est-à-dire être aimé et craint à la fois. Mais se rendant compte de la difficulté de « marier » l'amour et la crainte, Machiavel estime qu' « il est beaucoup plus sûr de se faire craindre qu'aimer, quand on doit renoncer à l'un des deux »⁴³.

Machiavel n'exclut pas la possibilité d'être aimé et craint à la fois, il ne fait que rendre compte de la difficulté. Et les princes qui sont en mesure d'allier l'amour et la crainte,

³⁸ Machiavel, *Prince*, chap. XX, p. 115.

³⁹ *Ibid.*, chap. XXI, p.117.

⁴⁰ Julien Freund, *op. cité.*, p. 453.

⁴¹ Machiavel, *op. cité.*, p. 86.

⁴² *Ibid.*, p. 87.

⁴³ *Ibid.*

prospèrent plus que les autres. La solution qui privilégie la crainte s'adresse à ceux qui sont dans l'impossibilité d'appliquer la meilleure. Il faut dire que cette hiérarchisation n'est pas souhaitable, mais elle s'impose compte tenu des circonstances. Mais quels que soient les cas de figures, la nécessité de la crainte s'impose.

A cet égard, un certain rapprochement peut être fait entre le problème de l'amour et de la crainte et celui de l'hybridité du prince énoncé au chapitre XVIII du Prince où l'auteur dit : « il importe qu'un prince sache user adroitement de l'homme et de la bête »⁴⁴. Seulement, ici, la règle est commandée par un principe d'incomplétude. L'insuffisance de la manière humaine de combattre amène le prince à recourir à la manière bestiale de combattre. De même, l'incapacité de l'amour à régir le rapport gouvernant/gouvernés met le prince dans la nécessité de se faire craindre.

Dans ce passage qui traite de l'hybridité du prince on part d'une adéquation pour aboutir à une inadéquation en comblant le déficit par le recours à la manière bestiale de combattre. Au niveau de la partie qui traite de l'amour et de la crainte, le souhaitable c'est l'alliance de ces deux derniers, le nécessaire c'est maintenir la crainte et éviter la haine. Ici, on part de la plus adéquate attitude qui par contrainte des circonstances s'applique difficilement, pour aboutir à celle qui est immédiatement plus appropriée.

Concernant le problème de l'amour et de la crainte, Machiavel part du complexe (amour et crainte) et aboutit au simple (crainte). Précisons à ce niveau que la crainte n'est pas l'opposé de l'amour, encore moins le synonyme de la haine.

Dans le passage qui traite de l'hybridité du prince, Machiavel part du simple (manière humaine de combattre) au complexe (combattre humainement et bestialement).

Les deux démarches aboutissent à deux impératifs catégoriques : il est nécessaire au prince de se faire craindre, il lui est aussi nécessaire d'être à la fois homme et bête.

Concernant le « dilemme de la crainte et de l'amour », Machiavel soutient « qu'un prince prudent, puisque les hommes donnent leur amitié selon leur caprice et tremblent selon sa volonté, doit s'appuyer sur ce qui lui appartient totalement, non sur ce qui dépend des autres »⁴⁵. Le choix qui porte sur la crainte obéit au principe de l'autonomie et de l'autocentrisme. Le prince doit rester toujours le maître du jeu et ramener tous les pouvoirs autour de lui. Il doit donner à sa force un fondement qui ne dépend pas d'autrui. Or, nous dit Machiavel, l'amour dont le prince peut être objet, ne dépend pas de lui mais des autres. Par conséquent, il ne peut pas en être le maître absolu. Et s'il fonde là-dessus son pouvoir, celui-ci

⁴⁴ *Ibid.*, chap. XVIII, p. 90.

⁴⁵ *Ibid.*, chap. XVII, p.90.

restera toujours chancelant, mais s'il le bâtit sur la crainte il lui donne des bases solides. Car, selon Machiavel, « les hommes hésitent moins à offenser quelqu'un qui veut se faire aimer qu'un autre qui se fait craindre ; car le lien de l'amour est filé de reconnaissance : une fibre que les hommes n'hésitent pas à rompre, parce qu'ils sont méchants, dès que leur intérêt est en jeu ; mais le lien de la crainte est filé par la peur du châtiment, qui ne les quitte jamais »⁴⁶.

Ce qu'il faudrait peut être conseiller au prince, c'est d'établir entre ses sujets et entre ceux-ci et lui-même une amitié qui est basée sur la crainte. Celle-ci étouffe les inimitiés au sein du peuple en canalisant les désirs. La crainte qu'un prince inspire est importante du point de vue interne comme du point de vue externe à l'Etat. Julien Freund soutient qu'« une collectivité politique qui ne parvient pas à dominer l'inimitié intérieure n'est pas seulement incapable de devenir une véritable unité politique, mais elle s'installe dans le désordre et l'anarchie (...) et par conséquent elle n'est plus en mesure de remplir une des fonctions capitales de tout Etat, à savoir la protection et la sécurité de ses membres »⁴⁷. L'amitié et l'inimitié s'inscrivent dans une perspective dialectique. L'une existe toujours à côté de l'autre et chacune d'elle trace à l'autre ses limites.

Lorsque Machiavel note qu'« un Etat devenu libre se fait beaucoup d'ennemis et points d'amis »⁴⁸, il semble vouloir mettre en exergue le fait que l'amitié en politique se met dans une posture de domination alors que l'inimitié s'inscrit dans le cadre d'autonomie et d'affirmation de soi. Pas d'Etat sans liberté et aucune liberté ne dure sans une force capable de la défendre. Cette dernière, dès l'instant qu'elle commence à se faire remarquer, donne à l'Etat qui la possède un statut de concurrent et change la majorité des amis en ennemis. Précisons qu'à travers ce propos, Machiavel ne veut pas dire qu'un Etat devenu libre et puissant perd tous ses amis et ne gagne pas d'autres. L'auteur du *Discours* affirme que « parmi les signes les plus certains de la puissance d'un Etat, on doit compter la manière dont il vit avec ses voisins : si ceux-ci payent tribut pour l'avoir comme ami, c'est signe qu'il est puissant, en reçoivent-ils au contraire un tribut, quoique inférieur à lui, c'est signe certain de la faiblesse »⁴⁹.

L'Etat et la force sont deux aspects inséparables. Tout Etat a besoin de gérer ses inimitiés internes et externes. Cette nécessité ne peut se réaliser sans la mise sur pied d'une armée solide capable de mener à bien une guerre. C'est dans ce sens que nous analysons au deuxième point de ce chapitre la question de l'armée et de la guerre.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 88.

⁴⁷ Julien Freund, *op. cité.*, p. 448.

⁴⁸ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. XVI, p. 424.

⁴⁹ *Ibid.*, chap. XXX, p. 598.

2- L'armée et la guerre

Disons avant tout que l'intention de cette partie n'est pas d'étudier ces deux notions séparément. L'armée et la guerre entretiennent des rapports étroits. La guerre est tributaire de l'armée et celle-ci est en vue de celle-là. L'armée assure la sécurité interne et externe de l'Etat, elle garantit le respect des lois. Reprenons, pour rendre compte de la primauté de l'armée dans tout Etat, cette affirmation de Machiavel contenue dans le Prince : « les fondements principaux des Etats, aujourd'hui comme hier, sont de deux sortes : les bonnes lois et les bonnes armes. Comme il ne peut y avoir de bonnes lois si les armes ne valent rien, je laisserai de côté la première exigence pour ne parler que de la seconde »⁵⁰.

Si L'Etat fonctionne sur des lois, celles-ci à leur tour se maintiennent par la force des armes. Une telle dépendance montre le caractère fondamental de l'armée. Précisons dans ce sens que les armes ne sont efficaces que par rapport à une armée valeureuse. Cette dernière définit la puissance d'un Etat et lui confère son rang vis-à-vis des autres Etats. Les réussites et les échecs des entreprises d'un Etat dépendent largement de son armée. Machiavel dit clairement, « j'appelle princes faibles ceux qui sont incapables de faire la guerre »⁵¹. Ainsi, « un prince ne doit donc avoir d'autre objet, d'autre pensée, d'autre art que celui de la guerre et des préparatifs la concernant. Car c'est le seul art convenant à qui commande »⁵².

Pendant, on ne saurait parler de l'armée avec pertinence en passant sous silence la typologie d'armes établie par Machiavel. Car au chapitre XII du Prince et au chapitre XX du livre VI des Histoires florentines, l'auteur semble établir une synonymie entre « armes » et « armée ». Cette typologie est discriminatoire et pose une différence nette entre les quatre sortes d'armes que l'auteur cite de cette manière : « les armes par lesquelles un prince est en mesure de défendre son pays sont de quatre espèces : les siennes propres, les mercenaires, les auxiliaires, les forces mixtes »⁵³. Ce que toutes ces armes ont de commun, c'est le fait qu'elles soient destinées à combattre. Mais du point de vue de leurs éléments et de leur structuration, elles n'ont pas la même identité. Sous certains angles les objectifs suivis sont plus ou moins différents.

Commençons pour être cohérent par donner les acceptations que Machiavel a de ces différentes armes. Il note que « les mercenaires et les auxiliaires sont inutiles et dangereuses,

⁵⁰ Machiavel, *Prince*, chap. XII, p. 61.

⁵¹ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. XIX, p. 433.

⁵² Machiavel, *Prince*, chap. XIV, p. 75.

⁵³ *Ibid.*, chap. XII, p.p. 61-62.

car si tu fondes un Etat sur l'appui de troupes mercenaires, ton trône restera toujours branlant. C'est qu'elles sont désunies, ambitieuses, indisciplinées, infidèles ; braves devant les amis, couardes devant l'ennemi ; sans crainte de Dieu ni respect de leur parole ; avec elles, tu ne recules ta ruine qu'autant que tu recules l'assaut ; tu seras pillé par elle en temps de paix, par l'ennemi en temps de guerre »⁵⁴. Les mercenaires et les auxiliaires ont la propriété commune de ne pas appartenir à l'Etat pour laquelle elles combattent. Elles sont des armées étrangères auxquelles un prince fait appel soit pour se défendre contre un ennemi, soit pour aller à l'assaut d'un autre Etat.

Il nous semble important de rappeler que l'émergence des armées mercenaires en Italie est inséparable de la division des grandes familles rivales. Celles-ci, ne pouvant lever une armée nationale à cause de leurs divergences liées à une opposition d'intérêts particuliers, étaient obligées de faire appel à des hommes qui ont fait de la guerre leur métier. Nous voyons par là que la naissance du mercenariat en Italie est liée à la désunion de son peuple. Les armées mercenaires appelées par une faction ou par un Etat sont toujours nuisibles. « Dans ces armées, sans affection pour celui qui les fait combattre et qui les attache à lui, il ne peut pas y avoir assez de courage pour résister à un ennemi tant soit peu courageux : cet attachement-là, cette émulation-là ne peuvent animer que des sujets et quiconque veut conserver un Etat, une république, un royaume, ne peut attendre son salut que d'eux seuls »⁵⁵.

La lâcheté, l'infidélité, le manque d'harmonie, sont les critères fondamentaux qui définissent les armées mercenaires. Chaque soldat combat pour lui-même en faisant semblant de combattre pour son utilisateur. Car ce n'est pas l'honneur de celui-ci, mais seulement le gain qu'ils reçoivent qui détermine les mercenaires. Avec de telles armées, on note la coïncidence de deux objectifs incompatibles.

D'une part les mercenaires vont à la guerre, se battent contre l'ennemi avec tout le souci de préserver leur vie pour pouvoir bénéficier de leur salaire. D'autre part, le prince qui fait appel à des mercenaires veut que ceux-ci engagent leur vie, combattent ferme contre l'ennemi pour assurer le salut de son Etat. Les mercenaires cherchent à assurer leur bien être, le prince s'évertue à conserver par ces soldats l'autonomie de son Etat.

Ce n'est ni l'amour de la patrie, ni le désir de la gloire qui animent les troupes mercenaires ; « un attachement seul les retient au camp : le peu de gages que tu leur verses ; et cet argent ne suffit point pour faire qu'ils veuillent mourir pour toi. Ils acceptent de

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. XLIII, p.p. 475-476.

t'appartenir tant que dure la paix ; mais sitôt que vient la guerre, ils ne songent qu'à jouer des jambes »⁵⁶.

Les princes qui utilisent ces genres d'armée sont ceux qui aiment la gloire et qui haïssent la peine. Machiavel dit : « malheureuses les cités qui ont à défendre leur liberté contre l'ambition d'un oppresseur ! mais mille fois plus malheureuses encore celles qui, dans ce cas, sont forcées comme nous de recourir à des armées mercenaires et infidèles ! »⁵⁷.

Le recours aux armées mercenaires traduit l'incapacité, le manque de talent des princes qui les utilisent. Tout prince vertueux qui s'empare d'un Etat acquiert un large pouvoir qui lui permet de former une armée nationale et de se départir des mercenaires. Machiavel dit qu' « un prince qui a des hommes et qui manque de soldats doit accuser non leur lâcheté, mais sa veulerie et sa sottise »⁵⁸.

Dépendre des mercenaires, c'est dépendre de ce que Machiavel nomme la *fortune*, cet insaisissable qui change du jour au lendemain, qui échappe au contrôle du prince et qui peut trahir à tout moment pour faire « avorter les plans les plus sagement concertés »⁵⁹.

Les dangers des troupes mercenaires et des troupes auxiliaires sont plus ou moins identiques. Ces armées diminuent les prérogatives des princes et s'opposent au principe de l'autocentrisme qui veut que le prince reste l'acteur principal et le distributeur des rôles. Les mercenaires et les auxiliaires conservent une certaine autonomie qui met en cause le devoir de soumission totale des soldats.

Dès la première phrase du chapitre XIII du *Prince*, Machiavel parle des armées auxiliaires en ces termes : « autres armées inutiles : les auxiliaires, celles qu'on appelle quand on recourt à l'aide d'un puissant étranger »⁶⁰. L'usage des auxiliaires va avec l'aveu d'une impuissance qui donne à l'ami et à l'ennemi l'occasion de te sous estimer. Il faut dire que l'acharnement avec lequel les soldats d'un Etat combattent pour conserver leur souveraineté diminue, dès l'instant qu'il s'agit de combattre pour un autre Etat. Les ardeurs des combattants varient selon les enjeux des guerres ; une des raisons qui font dire à Machiavel, à propos des mercenaires, que « cette force peut être utile et bonne en elle-même ; cependant, elle est presque toujours dommageable à ceux qui y font appel : si elle perd, tu subis leur défaite ; si elle gagne, tu deviens son prisonnier »⁶¹.

⁵⁶ Machiavel, *Prince*, chap. XII, p. 62.

⁵⁷ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. VI, chap. XX, p.p. 1256-1257.

⁵⁸ Machiavel, *Discours*, liv. III, chap. XXXVIII, p. 704.

⁵⁹ Machiavel, *L'Art de la guerre*, Paris, Flammarion, 1991, liv. I, p. 75.

⁶⁰ Machiavel, *Prince*, chap. XIII, p. 69.

⁶¹ *Ibid.*

Une étude comparative entre les mercenaires et les auxiliaires révèle plus de ressemblances que de dissemblances. Seulement, les auxiliaires sont plus unis que les mercenaires, ce qui fait en même temps qu'ils sont les plus dangereux. Car, « les mercenaires, même en cas de victoire, ont besoin d'un plus grand délai, d'une occasion plus favorable, puisqu'ils ne forment pas un corps uni, puisqu'ils se trouvent appelés et payés par toi ; celui que tu auras choisi pour chef parmi eux ne pourra prendre à un instant une autorité suffisante pour te nuire »⁶². En s'appropriant le droit de nommer le chef des soldats mercenaires, le prince diminue l'autonomie de ces derniers et leur donne un certain caractère d'unité. Alors que les troupes auxiliaires que Machiavel définit comme étant « celles qui sont envoyées à votre secours par un voisin, mais dont le commandement reste à ses capitaines et à la solde de sa charge »⁶³, gardent une liberté totale. Les auxiliaires pensent plus à soumettre le prince qui a fait appel à eux qu'à se soumettre à lui. C'est comme si l'affirmation de Julien Freund selon laquelle l'amitié en politique cherche la domination se confirmait à ce niveau. Le conseil que Machiavel donne au dirigeant à propos des armées auxiliaires s'énonce comme suit : « qu'un prince et une république se déterminent donc à tout plutôt que d'appeler des armées auxiliaires à leur secours, et surtout de se mettre à leur discrétion. Tout traité avec l'ennemi, toute convention, quelque dure qu'elle soit, sera moins funeste que ce dangereux parti »⁶⁴. Donc, pas d'équivoque à ce propos ; « ou les armes d'autrui te tombent du dos, ou elles te pèsent, ou elles t'étouffent »⁶⁵.

Cependant, à l'instar des mercenaires et des auxiliaires, Machiavel récuse une autre espèce d'armée, à savoir les troupes mixtes. Comme leur nom l'indique, elles sont composites. Elles sont « formées partie de mercenaires, partie de gens du pays »⁶⁶. Leur danger principal c'est de contribuer à habituer les troupes propres à la dépendance. L'exemple que Machiavel donne est celui du roi Louis XI qui, ayant laissé le chemin suivi jusqu'ici par Charles VII qui usait de troupes propres, commençait à prendre des mercenaires Suisses. La conséquence est qu'« ayant établi la réputation des suisses, Louis XI a discrédité ses propres troupes ; supprimant toute son infanterie, il a lié ses hommes au destin de troupes étrangères : habitués à combattre en compagnie des Suisses, ils ne croient pas pouvoir gagner sans eux »⁶⁷. La raison d'un tel état de fait, c'est qu'à l'absence des mercenaires, les troupes qui appartiennent à l'Etat sentent une diminution de leur puissance qui entraîne forcément un

⁶² *Ibid.*, p. 70.

⁶³ Machiavel, *Discours*, liv. II, chap. XX, p. 570.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 571.

⁶⁵ Machiavel, *Prince*, chap. XIII, p. 72.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 73.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 72.

manque de confiance. Et comme le note Machiavel, « on n'est jamais plus sûrement vaincu que lorsqu'on craint de ne pas vaincre »⁶⁸. Tout compte fait, Machiavel conclut que les armées mixtes sont meilleures que « les simples auxiliaires ou les simples mercenaires » mais inférieures « aux troupes recrutées dans la population »⁶⁹.

Les armées nationales constituent le modèle de toute bonne armée. Elles constituent le socle sur lequel se fonde tout Etat libre et symbolisent sa puissance. Etant formées de citoyens vivant dans la même contrée et ayant des intérêts communs à défendre, les troupes propres, contrairement aux mercenaires et aux auxiliaires, ont des objectifs identiques à ceux du prince. Il s'agit de conserver l'autonomie de l'Etat en le protégeant contre les menaces internes et externes. Machiavel soutient « que les armées bien composées sont l'appui le plus solide de tous les Etats, et qu'il ne peut y avoir sans elles ni lois sages, ni aucun établissement utile ; on constate leur nécessité à chaque page de l'histoire romaine. On y voit aussi qu'un Etat ne peut avoir de bonnes troupes si elles ne sont exercées, et qu'elles ne peuvent l'être si elles ne sont pas composées de ses propres sujets. Comme il est impossible que l'on soit toujours en guerre ; les exercices doivent donc avoir lieu aussi en temps de paix ; or si l'armée est faite d'autre chose que de ses sujets, elle devient dès lors très onéreuse »⁷⁰.

L'avantage des armées propres c'est d'avoir toujours en possession de soldats disposés à parer à toute attaque. Avoir des troupes propres c'est s'inscrire dans une logique préventive. Car, en dehors de la nécessité de se battre en temps de guerre, en temps de paix l'Etat a besoin de prévoir des offensives qui peuvent résulter d'une explosion d'inimitié masquée ou manifeste. La politique de l'anticipation est l'un des arts majeurs que tout prince doit cultiver. Or, là où il n'y a pas d'autonomie et de liberté de manœuvre, il ne peut pas y avoir d'anticipation.

A cet égard, il nous semble important de faire le rapprochement de ce que Machiavel appelle la *virtù* (sagesse propre à l'homme) et les troupes propres et d'opposer ces deux aspects à ce qu'il nomme la *fortuna* (le hasard) et les armées étrangères. L'auteur note que « rien n'est plus vrai que ceci : si on ne trouve pas des soldats partout où l'on trouve des hommes, ce n'est ni la faute de la nature ni celle de la position, mais bien celle du prince »⁷¹.

Nous notons dans les passages que Machiavel consacre à l'armée une évaluation qui débouche sur une hiérarchisation. Il y a en bas les armées étrangères et au sommet les troupes propres, formées de citoyens.

⁶⁸ Machiavel, *Art de la guerre*, liv. IV, p. 176.

⁶⁹ Machiavel, *Prince*, chap. XIII, p. 73.

⁷⁰ Machiavel, *Discours*, liv. III, chap. XXXI, p.p. 688-689.

⁷¹ *Ibid.*, liv. I, chap. XXI, p. 435.

Précisons toutefois que chez Machiavel, une armée ne se résume pas à l'effectif de ses soldats. « Pour un Prince, « être armé » ne signifie pas porter une arme ou posséder une armée, mais connaître l'art de la guerre »⁷².

Ce qui veut dire que la possession d'une armée propre, est une condition nécessaire mais pas suffisante pour mener à bien une campagne ; il faut y joindre une maîtrise de l'art de la guerre. Machiavel note qu'un prince « ne doit jamais détourner sa pensée des exercices guerriers, et les pratiquera en temps de paix plus qu'en temps de guerre. Ce qu'il peut faire de deux façons : l'une par les œuvres, l'autre par l'esprit »⁷³. Il s'agit là d'une éducation qui prend en charge la totalité de l'homme qui, en tant que tel, est constitué de corps et d'esprit. Ce qui explique ce choix, c'est le fait que l'art militaire est différent des autres arts ; pour qu'il se réalise pleinement il faut allier la théorie et la pratique, l'exercice de l'esprit et celui du corps. L'auteur du Prince affirme que le prince « veillera à la discipline et à l'entraînement de ses hommes [...] afin d'aguerrir son corps aux peines et aux privations, afin d'apprendre la nature des terrains »⁷⁴. « Quant à l'exercice de l'esprit, le prince doit lire l'histoire, s'intéresser principalement aux actions des plus grands modèles ; voir comment ils se sont comportés au cours des guerres ; examiner les causes de leurs succès et de leurs échecs, afin de pouvoir imiter les premières en évitant les secondes »⁷⁵.

Les fondements des Etats sont les bonnes armes, le seul art qui appartient au prince est celui de la guerre ; de tels propos montrent largement la centralité de tout ce qui touche à l'armée et à la guerre dans l'analyse de la politique. Si la guerre occupe une telle place, c'est conformément à l'existence de l'ennemi qui, en fait, conditionne toute politique. En peu de mots on peut dire avec Vattel, cité par Marcel Merle, que « la guerre est cet état dans lequel on poursuit son droit par la force »⁷⁶.

La guerre est inhérente à la politique. Elle est le moyen spécifique de résolution des conflits interétatiques. Ignorer la nécessité de la guerre, c'est ignorer le fait que toute collectivité politique se fonde sur des intérêts convoités par d'autres unités politiques, et il s'appuie sur une idéologie qui s'oppose à celle des autres et les met en cause. De l'avis de Julien Freund « aucune collectivité ne saurait vivre dans l'isolement absolu et farouche du nationalisme pur, car à la limite il signifierait la négation du politique »⁷⁷.

⁷² *Art de la guerre*, Introduction, p. 10.

⁷³ Machiavel, *Prince*, chap. XIV, p. 76.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Marcel Merle, *Pacifisme et internationalisme*. XVII^e-XX^e siècle, Paris V^e, Armand Colin, 1966, chap. I, p. 58.

⁷⁷ Julien Freund, *Qu'est-ce que la politique*, Sirey, 1965, chap. I, p. 45.

La guerre désigne un règlement de compte des Etats par la force. C'est une poursuite des négociations par d'autres moyens. Ce qui veut dire que dans la perspective de la guerre, chaque parti combat au nom d'une idéologie, d'une politique bien définie. Raison pour laquelle on peut dire qu'il n'y a pas de rupture entre politique et guerre. Cependant, faire la guerre ne signifie pas toujours opter pour elle, car « un capitaine ne peut éviter une bataille, lorsque l'ennemi veut la livrer à quelque prix que ce soit »⁷⁸. Il y a donc des guerres qui résultent d'un choix et d'autres qui découlent d'une obligation. Dès qu'un Etat décide de faire la guerre contre un autre Etat, cette décision met celui-ci dans la nécessité de combattre s'il se soucie de sa conservation. La guerre est relationnelle. Elle suppose toujours l'existence de deux belligérants qui expriment ouvertement leurs hostilités dans l'affrontement de forces pour trancher un litige. Machiavel soutient que « les guerres sont justes quand elles sont nécessaires ; les armes sont saintes quand elles sont notre dernier espoir »⁷⁹.

Ce qui est au principe de cette déclaration, c'est que le maintien de l'Etat ne récuse aucun recours dans les cas extrêmes. Seulement, tout prince doit s'efforcer de conserver son Etat avec le minimum de dépenses, le minimum de pertes. Etant donné que toute guerre nuit aussi bien au vaincu qu'au vainqueur, Machiavel recommande à tout prince de n'entrer en guerre que par nécessité ou bien s'il est sûr que les profits dépasseront les pertes. C'est pourquoi, pour se faire une bonne idée de la nécessité de la guerre il faut l'appréhender en rapport avec le principe d'économie.

Il faut dire que le prince qui se décide à la guerre après analyse des circonstances a plus d'avantage que l'autre qui se met dans une posture défensive. Il y a plus de vertu dans l'offensive que dans la défensive. C'est dans ce sens que Harvey C. Mansfield affirme dans l'introduction à l'Art de la guerre que « les nations, qui ne savent pas qu'elles-mêmes peuvent être tentées par l'agression, seront toujours surprises par l'agression venant des autres ; elles éprouveront des difficultés à l'identifier et à lui résister »⁸⁰.

Ce que Machiavel recommande au prince c'est d'avoir ce qui constitue le nerf de la guerre et de maîtriser l'art de la guerre. Autrement dit le prince doit posséder de bonnes troupes et être un bon stratège. La conjugaison de telles exigences permet au prince de pouvoir conduire une guerre avec succès, d'avoir une bonne réputation et d'être craint des ennemis.

⁷⁸ Machiavel, *Discours*, liv. III, chap. IX, p. 642.

⁷⁹ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. V, chap. VIII, p. 1181.

⁸⁰ Machiavel, *Art de la guerre*, introduction, p. 26.

Machiavel dit : « des soldats, du fer, de l'argent et du pain ; voilà le nerf de la guerre : de ces quatre objets, les deux premiers sont les plus nécessaires, puisque avec des soldats et du fer on trouve du pain et de l'argent, tandis qu'avec de l'argent et du pain on ne trouve ni fer ni soldats »⁸¹. Si la guerre se gagne en temps de paix, on voit dans ce sens toute la valeur du principe de l'invariance qui donne sens à la politique de la prévision. Toute science se fonde sur quelque chose de constant. Ce qui varie constamment ne se prête pas à une étude scientifique. Or, en s'intéressant à la politique et à tout ce qu'elle recouvre, Machiavel cherche à donner au prince des règles efficaces et durables. L'espoir d'atteindre un tel objectif se fonde sur l'idée selon laquelle « quiconque compare le présent et le passé, voit que toutes les cités, tous les peuples ont toujours été et sont encore animés des mêmes désirs, des mêmes passions »⁸².

Dans un autre passage du Prince, Machiavel observe que « les collines, les vallées, les plaines, les rivières, les marécages de Toscane, par exemple, ne sont pas très différents de ceux des autres régions »⁸³.

A partir de ces affirmations on constate une identité au niveau des hommes et une identité au niveau géographique qui rendent possible l'imitation avec d'une part la possibilité d'une utilisation des ressources de l'histoire et d'autre part la possibilité d'une transposition d'une stratégie d'une contrée à une autre. Les ressources de l'histoire utilisées avec *virtù* permettent au prince de faire un calcul de probabilité qui a pour objet de réduire le pouvoir de la fortune afin d'agir efficacement. Il faut dire que le pouvoir de la fortune commence là où s'arrête notre propre pouvoir. C'est ce qui échappe à notre contrôle et à notre compréhension que nous disons être commandé par une puissance externe.

La force de l'armée d'un Etat détermine les rapports que le prince entretient avec ses sujets et les relations qu'il a avec les autres princes. C'est dans ce sens que l'analyse précédemment menée garde un lien étroit avec la deuxième partie du développement intitulée alliances intraétatiques et alliances interétatiques.

⁸¹ *Ibid.*, liv. VII, p. 251.

⁸² Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. XXXIX, p. 467.

⁸³ Machiavel, *Prince*, chap. XIV, p. 77.

II^{ème} Partie : alliances intraétatiques et alliances interétatiques

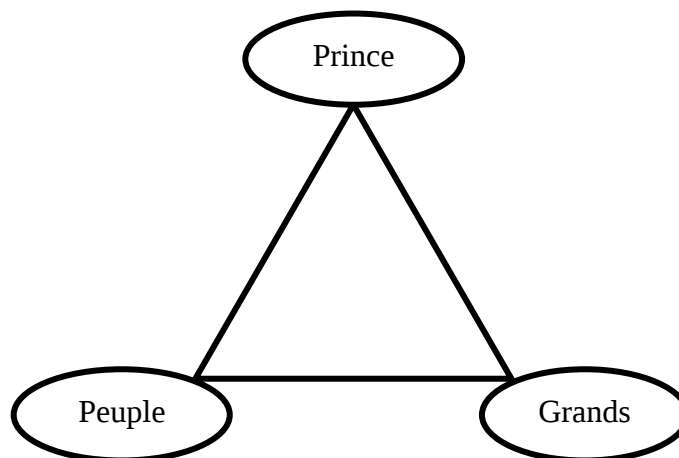
Les alliances intraétatiques et les alliances interétatiques s'inscrivent dans le même cadre en tant qu'elles mettent en rapport au moins deux éléments en partant des principes de l'amitié et de l'inimitié. Seulement, les alliances intraétatiques unissent des partis qui vivent sous l'autorité d'un Etat alors que les alliances interétatiques concernent des entités autonomes.

Chapitre I : Les alliances intraétatiques

Les alliances intraétatiques s'effectuent dans les limites d'un Etat. Ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas s'établir sur des normes opposées à celles qui maintiennent ce dernier et assurent sa stabilité. Lorsqu'un Etat est bien constitué, il définit les modalités de formation de ces alliances et décide de leur validité. Chez Machiavel, ces types d'alliance concernent trois acteurs de statuts différents : le prince, le peuple et les grands.

1-Le prince et ses sujets

Dans chaque Etat il y a deux groupes. Celui du dirigeant, entouré de gens qui l'épaulent dans ses fonctions et celui des dirigés qui se subdivisent en deux partis que sont le peuple et les grands. Chez Machiavel, les alliances intraétatiques s'appréhendent mieux lorsqu'on représente les acteurs principaux dans une figure géométrique en forme triangulaire. Car comme le soutient Caplow, « toute interaction sociale est par essence triangulaire et non linéaire »⁸⁴.



⁸⁴ Théodore Caplow, *Deux contre un*, Paris V^e, 1971, Armand Colin, préface, p. 5.

Il faut dire que cette figure laisse apparaître tout d'abord la structuration de tout Etat. Nous avons en fait une sorte d'échelle dont la base est occupée par le peuple et les grands et le sommet par le prince. La différence de statuts et l'inégalité des pouvoirs se précisent à ce niveau. Les alliances supposent une disproportion dans la répartition des forces. A ce propos, le prince, en tant que symbole de l'Etat, dispose d'une force supérieure aux forces respectives des différents éléments qui constituent la société. C'est conformément à cette répartition que les alliances se nouent à l'intérieur de l'Etat. Elles ont pour base et pour sommet la force. C'est compte tenu de la force dont on dispose que l'on choisit son allié dans l'intention d'augmenter sa puissance. Les alliances intraétatiques se passent dans les limites de ce triangle formé par le prince-le peuple-les grands. Dans cette sphère bien définie, la question qui se pose est celle de savoir, qui doit être allié du prince entre le peuple et les grands ?

La réponse de Machiavel à cette question est sans équivoque ; sa préférence est du côté du peuple, car, dit-il, « on ne peut honnêtement et sans faire tort à autrui contenter les grands, ce qui n'est point le cas pour le peuple : son désir ne heurte personne ; lui refuse l'oppression, eux cherchent à l'opprimer. Ajoutons qu'un prince ne peut jamais se protéger entièrement d'un peuple hostile, vu la multitude de ses têtes ; ce n'est pas vrai des nobles, toujours en petit nombre »⁸⁵.

Dans ce passage, deux raisons justifient le choix porté sur le peuple. Premièrement, il y a le caractère inoffensif du peuple et son attachement à la liberté ; deuxièmement, il y a la supériorité numérique du peuple qui lui confère une certaine puissance qui pousse le prince à le choisir comme allié et à éviter de soulever sa haine. Quant aux grands leur désir d'opprimer attire immédiatement la haine. C'est comme si leur bonheur dépendait du malheur du peuple. Le désir d'opprimer des grands inspire la méfiance du prince et justifie cette affirmation de Machiavel : « le pis que puisse attendre un prince d'un peuple ennemi, c'est l'abandon ; mais si les grands lui sont contraires, il doit craindre non seulement qu'ils l'abandonnent, mais qu'ils s'arment contre lui ; car ayant plus de clairvoyance et de ruse que les petits »⁸⁶.

Les grands sont ceux qui lorgnent le fauteuil du prince. Ils sont ceux que Machiavel appelle les ambitieux qui cherchent à convoiter le pouvoir. C'est dire que les grands représentent une menace aussi bien pour le peuple que pour le prince.

Les grands savent que leur désir d'opprimer ne peut se réaliser pleinement que par l'accaparement du pouvoir politique.

⁸⁵ Machiavel, *Prince*, chap. IX, p. 50.

⁸⁶ *Ibid.*

La crainte de l'oppression et celle de la perte du pouvoir, justifient dans une large mesure l'alliance du prince avec le peuple. Georges Faraklas soutient que « le rapport du prince aux grands est celui de la force qui abat leur ambition, de la crainte qui freine leur désir. Cette force qu'il interpose entre soi et les grands est fournie par le peuple, qui est la puissance, et dont il doit faire son appui »⁸⁷. Le prince se sert du peuple tout en lui faisant croire qu'il n'est en train que de le servir. Le peuple, satisfait d'avoir à ses côtés les prérogatives de l'Etat se rassure contre le désir d'opprimer des grands. Ce besoin mutuel entre prince et peuple assure la conservation de leur alliance. L'attachement manifeste que le peuple a pour la liberté amène Machiavel à tenir ces propos à l'endroit des grands et du peuple : « sans doute, à ne considérer que le caractère de ces deux ordres de citoyens, on est obligé de convenir qu'il y a, dans le premier, un grand désir de dominer ; et dans le second le désir seulement de n'être pas dominé, par conséquent plus de volonté de vivre libre. Le peuple proposé à la garde de la liberté, moins en état de l'usurper que les grands, doit en avoir nécessairement plus de soin, et, ne pouvant s'en emparer, doit se borner à empêcher que d'autres ne s'en emparent »⁸⁸.

Chez le peuple il y a le patriotisme et le principe de la sociabilité. Deux facteurs indispensables à la fondation et au maintien de tout Etat. Chez les grands il y a un principe de discorde à savoir le désir d'opprimer qui entraîne tout Etat à la dislocation. Ce qui est manifeste, c'est le fait que le parti des grands considère celui du peuple comme un ennemi et regarde le prince comme un rival. Cependant, cette attitude des grands ne doit pas amener le prince à exhiber une haine totale contre les puissants. La raison en est qu'« un pouvoir est durable s'il se pose comme arbitre »⁸⁹.

Le lien que le prince entretient avec les grands est complexe. En tant qu'arbitre, le prince doit être animé par le souci de l'objectivité. S'il est obligé de passer pour le protecteur des faibles, il doit aussi, si c'est possible, faire en sorte que ses actions n'aient aucun caractère de parti pris. Qu'il soit élevé à son rang par le peuple ou par les grands, le prince reste le dirigeant de tous les sujets et incarne l'autorité suprême de l'Etat. Il a pour tâche, parmi d'autres, de respecter et de faire respecter les institutions. « Par la loi, le Prince assure sa relative différence par rapport aux groupes, tout son art consistant justement à ne pas dépendre trop d'un groupe ou d'un autre et à s'identifier au règne de la loi, c'est-à-dire à la

⁸⁷ Georges Faraklas, *op. cité.*, p. 79.

⁸⁸ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. V, p. 392.

⁸⁹ Georges Faraklas, *op. cité.*, p. 24.

justice »⁹⁰. Quand certaines circonstances obligent le prince à privilégier un parti au détriment d'un autre, il doit le faire avec beaucoup de subtilité en dissimulant sa partialité. La simulation et la dissimulation sont deux procédures nécessaires à tout prince qui se soucie de vivre heureux avec ces deux couches sociales aux humeurs opposées. Simuler et dissimuler signifie faire semblant. La simulation et la dissimulation suppose un écart entre l'être et le paraître qui permet au prince de donner une autre image de ce qu'il est. La simulation et la dissimulation permettent au prince de s'adapter aux circonstances. Et comme le note Machiavel, « celui qui sait adapter sa conduite aux circonstances sera plus sûrement heureux que son collègue qui n'a pas appris cet art »⁹¹. Compte tenu du fait que le peuple et les grands cohabitent en permanence au sein de l'Etat, le prince doit s'inscrire dans le sens d'une perpétuelle adaptation. Il ne doit être ni totalement dépendant du peuple, ni absolument contre les grands ; il ne doit pas être prisonnier d'un certain mode d'être. C'est pourquoi le prince doit s'identifier plus au paraître qu'à l'être. La plasticité de celui-là permet au prince de changer d'attitude d'un moment à l'autre, alors que la rigidité de celui-ci le maintient dans une identité de conduite.

La question des alliances intraétatiques ouvre un large champ d'interprétation chez Machiavel. La clarté éblouissante des propos de ce penseur, sa prédilection sans équivoque pour le peuple peuvent entraîner à tirer la fausse conclusion selon laquelle l'auteur du *Prince* ne se soucie pas de l'existence des grands. Et cette affirmation de Machiavel qui dit que « le prince est contraint de vivre toujours avec son même peuple ; mais rien ne l'oblige à garder les mêmes nobles, puisqu'il peut en faire et en défaire chaque jour, donner et enlever les titres selon son bon plaisir »⁹², pourrait consolider cette fausse interprétation.

Il convient de noter à ce niveau que le problème ne porte pas sur l'existence ou sur l'inexistence des grands, mais seulement sur les sujets que l'on doit revêtir de l'habit de grand. Car, même si le prince ne s'allie pas aux grands, il doit travailler à leur maintien à côté du peuple.

L'opposition peuple/grands est l'un des facteurs majeurs de stabilisation de la société. Cependant, le prince doit veiller à ce que les luttes des humeurs n'excèdent pas les limites au-delà desquelles elles deviendraient pernicieuses. Machiavel écrit : « je soutiens à ceux qui condamnent les querelles du Sénat et du peuple qu'ils condamnent ce qui fut le principe de la

⁹⁰ Paul Valadier, *Machiavel et la fragilité du politique*, Seuil, 1996, p. 96.

⁹¹ Machiavel, *Prince*, chap. XXV, p. 131.

⁹² *Ibid.*, chap. IX, p. 51.

liberté, et qu'ils sont beaucoup plus frappés des cris et du bruit qu'elles occasionnaient sur la place publique que des bons effets qu'elles produisaient »⁹³.

Ayant compris les bienfaits qu'engendre l'opposition des humeurs, les Romains ont eu la sagesse de lui accorder un caractère institutionnel. C'est ce qui explique chez ces italiens la création des tribuns chargés de mettre un frein à l'ambition des grands qui usent du pouvoir du Sénat pour exercer une pression contre le peuple. Par cette mesure on investit chaque parti d'un pouvoir qui lui permet de neutraliser l'autre. Ce procédé contribue à apaiser les ardeurs en conférant à chaque classe une part de ce qu'il s'efforce de s'approprier illégalement. Car « les citoyens en effet se disputent entre eux le gouvernement, non par des voies légales, mais le plus souvent les armes à la main, il en résulte qu'il y a toujours un parti opprimé, tandis que l'autre gouverne ; et il arrive ordinairement que celui qui se voit dépouillé de tous les emplois a recours aux armes du dehors, et ne pouvant lui-même gouverner sa patrie, préfère l'asservir à un étranger »⁹⁴. Ce qu'un prince doit éviter comme le pire des dangers c'est l'ingérence d'un étranger dans les affaires intérieures d'un Etat. Raison pour laquelle, il lui est nécessaire d'éviter la haine du peuple à tout prix. Le meilleur rempart qu'un prince puisse avoir c'est l'amitié du peuple. Dans tout Etat bien constitué, le peuple compose l'armée et se charge de défendre l'autonomie de la nation. La nécessité d'avoir des soldats propres entre en compte dans les facteurs premiers qui justifient l'alliance du prince avec le peuple. Machiavel soutient qu'« un des plus puissants remèdes contre les conjurations consiste à ne pas être détesté du populaire ; car les conjurateurs pensent toujours satisfaire le peuple en mettant à mort le seigneur ; mais s'ils pensaient le heurter, ils n'auraient pas l'audace de se lancer dans une telle entreprise, à cause des difficultés innombrables qu'ils devaient affronter »⁹⁵.

L'attachement que le peuple a pour la liberté, en tant qu'il désire n'être pas opprimé, explique la confiance qu'il mérite de la part du prince. Celui-ci ne peut pas attendre sa défense du petit nombre que constituent les grands et qui en plus se mettent dans la posture de concurrents. Un gouvernement se consolide s'il parvient à gagner l'avis de la majorité. La pénétration d'esprit et la clairvoyance des grands ne peuvent pas constituer un obstacle majeur à l'action du prince. Car, Machiavel soutient qu'« en ce monde tout n'est que vulgaire : la minorité ne compte point quand la majorité s'appuie sur des arguments qu'elle croit solides »⁹⁶.

⁹³ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. IV, p. 390.

⁹⁴ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. V, chap. VI, p. 1178.

⁹⁵ Machiavel, *Prince*, chap. XIX, p. 98.

⁹⁶ *Ibid.*, chap. XVIII, p. 94.

Tout devient vulgaire lorsque l'opinion du grand nombre qui se caractérise par un manque de subtilité, parvient à avoir le dessus sur la pénétration d'esprit du petit nombre. Partant de ce fait, il nous semble légitime de soutenir l'idée selon laquelle, le prince s'allie avec le peuple parce que c'est sa voix qui se fait entendre. Et celle-ci est généralement une voix qui s'élève au nom de la liberté. Machiavel dit que « les soulèvements d'un peuple libre sont rarement pernicioeux à sa liberté. Ils lui sont inspirés communément par l'oppression qu'il subit ou par celle qu'il redoute »⁹⁷. Ce qu'un prince doit éviter, c'est de faire la sourde oreille aux revendications de son peuple. Car si le souverain ne tâche pas de résoudre les désordres sociaux par des voies légales, chaque parti va s'armer contre son ennemi et défendre ses intérêts par tous les moyens qui seront à sa disposition. Et le danger d'une telle résolution des crises entre citoyens c'est de faire régner dans l'Etat le droit de la force. Il est impossible d'avoir un Etat dans lequel sont absentes les haines entre individus, les jalousies, les luttes d'intérêts. D'ailleurs, Machiavel dira que ce sont les concurrences qui se déroulent au sein de l'Etat qui rendent les sujets ingénieux. Seulement, ces rivalités doivent être bien gérées pour ne jamais permettre à leurs agents de recourir à une force étrangère. L'appel d'une puissance étrangère dans un Etat doit être rapporté à une défaillance institutionnelle. Machiavel dit : « toutes les fois qu'on voit des forces étrangères appelées dans un Etat par un parti, on peut attribuer à ce désordre au vice de sa constitution ; on peut assurer qu'il lui manque, dans le cercle de ses lois, l'échappatoire qui donnerait libre cours aux accès de méchanceté si naturels aux hommes. On remédie à ce défaut en ouvrant aux accusations un tribunal assez nombreux, et en lui donnant des formes assez solennelles pour la faire respecter »⁹⁸.

Machiavel procède ici, à une analyse psychosociologique de l'individu et de la société. Toute société est contraignante, par ses institutions, par son éthique et par la complexité de ceux qui la composent, à savoir des individus aux humeurs opposées. On peut dire donc que les « barrières sociales » sont nombreuses de telles sorte que le sujet trouve un espace étroit pour l'expression de ses désirs. Par conséquent, si l'Etat ne lui trouve pas une « échappatoire », en un certain moment les refoulements constants finiront par exploser et entraîner des conséquences déplorables. C'est en tenant compte d'une telle réalité que Machiavel insiste sur l'importance des accusations dans tout Etat. Tout citoyen qui se sentira offensé par un autre pourra recourir aux forces des tribunaux pour que le litige soit tranché. Cependant, il nous semble intéressant de souligner la différence entre l'accusation et la calomnie. La première fait appel à un procès qui la sanctionne pour la reconnaître vraie ou

⁹⁷ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. IV, p. 391.

⁹⁸ *Ibid.*, chap. VII, p. 401.

fausse alors que la seconde ne fait recours à aucune instance de validation. Disons avec Machiavel que « l'accusation et la calomnie diffèrent en ce que cette dernière n'a besoin ni de témoins, ni de confrontations, ni de circonstances exactes pour réussir à persuader. Tout individu peut être calomnié par un autre, mais tous ne peuvent être accusés, les accusations pour être recueillies ayant besoin d'être appuyées des preuves les plus manifestes et de circonstances qui en démontrent la vérité »⁹⁹.

Notons cependant qu'il ne convient pas de résumer, à tous les égards, le rapport peuple/grands dans celui d'une opposition et d'exclure toute possibilité d'une alliance entre ces deux partis. Tous les citoyens qui vivent dans un Etat reconnaissent qu'ils ont un destin commun à se partager. Ainsi, des cas se présentent où les individus sentent la nécessité de taire les querelles de partis pour faire face à l'ennemi commun. Machiavel raconte dans ce sens, que lorsque les Veiens et les Etrusques attaquèrent les Romains en espérant profiter de la « désunion (...) entre la noblesse et le peuple », ces deux derniers « passèrent soudain de la discorde à la concorde, leur livrèrent bataille et les taillèrent en pièces »¹⁰⁰.

Les alliances intraétatiques ne concernent pas seulement la relation entre prince et sujets mais elles intéressent aussi les rapports entre sujets. Ainsi, le prince averti doit veiller à ce que les partis de la société se déterminent, à chaque fois que le besoin se fera sentir, à s'allier contre l'ennemi du dehors et non contre le pouvoir suprême de l'Etat. Pour mieux éclairer ce dernier point, on peut le comparer à cette idée de Caplow qui dit que les organisations bien structurées empêchent certains membres d'une hiérarchie donnée de former ce que l'on appelle une alliance révolutionnaire. Caplow donne l'exemple suivant : « dans une compagnie d'infanterie, avec à sa tête un officier commandant, un officier subalterne et un sergent-chef, le schisme hiérarchique entre officiers et hommes de troupe empêchera, normalement, la formation d'une coalition révolutionnaire réunissant l'officier subalterne et sergent-chef »¹⁰¹.

Le « schisme hiérarchique » désigne en fait l'interdiction, au sein de la même hiérarchie, d'une alliance entre deux membres de statut inférieur qui cherchent à renverser un autre membre de statut supérieur et auquel ils doivent obéissance.

Le prince doit travailler à maintenir l'opposition des humeurs des partis pour ôter à ceux-ci la possibilité de s'allier contre lui, pour les affaiblir afin de les commander efficacement.

⁹⁹ *Ibid.*, chap. VIII, p. 403.

¹⁰⁰ *Ibid.*, liv. II, chap. XXV, p. 587.

¹⁰¹ Caplow, *op. cit.*, p. 97.

Notons cependant, bien que le prince soit l'acteur principal du jeu, il doit respecter ou faire semblant de respecter certaines valeurs auxquelles le peuple s'est attaché fortement pour éviter sa haine. Machiavel dit : « il suscite la haine dès qu'il porte la main sur les biens ou sur les femmes de ses sujets. Il doit donc s'en abstenir : si l'on n'enlève aux hommes ni leurs avoirs ni leur honneur, ils vivent contents »¹⁰².

On peut dire donc que le peuple reste loyal si le prince le protège contre l'oppression et contre le déshonneur. Quant aux grands, ne pouvant satisfaire leur ambition, le prince doit œuvrer à ce que leur désir reste toujours désir.

En résumé il faut dire que l'alliance du prince avec le peuple est indispensable. Par conséquent, même un souverain qui accède à son rang par l'appui des grands doit tâcher de gagner l'amitié du peuple au détriment de celle des grands : « le prince créature des grands contre le peuple, doit avant toute chose chercher à le gagner »¹⁰³ et à le protéger contre l'oppression. Car, comme le note Saint-Just cité par Julien Freund, « il s'agit moins de rendre un peuple heureux que l'empêcher d'être malheureux. N'opprimer pas, voilà tout »¹⁰⁴. En fait, ce mot d'ordre s'inscrit contre l'injustice et non contre la punition. Car en toute société, il existe un sorte de coercition légitime qui s'applique au nom du bien commun. C'est une répression qui se justifie par ce que l'on nomme communément raison d'Etat et qui est l'objet du deuxième point de ce chapitre.

2 – La raison d'Etat

D'emblée, précisons que Machiavel n'a pas employé l'expression dans ses œuvres. Cependant, la quintessence de ce que l'on désigne par raison d'Etat se trouve d'une manière éparse dans l'ensemble de ses ouvrages qui traitent de politique. Parlant de la raison d'Etat Louis Gautier Vignal note que l'expression date du XVI^e siècle et désigne « la nécessité pour les hommes de gouvernement de prendre les mesures propres à assurer la continuité du pouvoir et, dans les périodes de crise, le salut de l'Etat »¹⁰⁵.

L'expression prise littéralement pourrait induire en erreur. Car il ne s'agit pas d'attribuer à l'Etat une raison à l'instar des hommes. Partant, il ne convient pas de dire que l'Etat raisonne ; mais plutôt, il obéit à des raisons, à une finalité.

L'expression est justificative en tant qu'elle porte à juger une action du point de vue du résultat et non du point de vue de l'acte. En parlant de raison d'Etat on fait souvent référence

¹⁰² Machiavel, *Prince*, chap. XIX, p. 96.

¹⁰³ *Ibid.*, chap. IX, p. 51.

¹⁰⁴ Julien Freund, *Qu'est-ce que la politique*, chap. I, p. 108.

¹⁰⁵ Louis Gautier-Vignal, *Machiavel*, Paris, éd. Universitaires, 1969, chap. VI, p. 116.

à l'emploi de moyens exceptionnels dans des circonstances exceptionnelles pour assurer le maintien de l'Etat. La raison d'Etat renvoie à la nécessité de conserver l'Etat à tout prix. Elle permet aussi de comprendre l'autonomie de cette structure qui obéit à des principes qui lui sont propres. Elle exclut toute contrainte qui pourrait être liée à une référence juridique ou morale lorsque la survie de l'Etat est en jeu. « La raison d'Etat est ainsi devenue l'argument par lequel les gouvernants prétendent sous prétexte d'intérêt général, se disculper des actions contraires au droit et à la morale »¹⁰⁶.

La raison d'Etat est libératrice, elle élargit le champ d'action du prince et augmente l'arsenal des moyens mis à sa disposition. Précisons cependant, que cette libération reste liée à une nécessité qui oblige le prince de se servir de certains moyens qui échappent ou du moins qui ne se soucient pas des jugements qui ont pour référence le domaine axiologique. Il nous semble impossible d'étudier la raison d'Etat chez Machiavel sans la mettre en rapport avec le concept de nécessité. Bien que l'on qualifie très souvent ce penseur de cynique, il conseille à tout prince qui se soucie de la conservation de son trône et du maintien de l'Etat de n'agir contre la morale que par nécessité. Machiavel dit : « si donc un prince veut conserver son trône, il doit apprendre à savoir être méchant, et de recourir à cet art ou non, selon les nécessités »¹⁰⁷.

Ce que Machiavel recommande au prince c'est d'être toujours disposé à agir par méchanceté et non pas à agir constamment en méchant. Toutefois, la décision et l'action du prince doivent se placer au-delà de toute subjectivité. Le prince doit procéder à une étude minutieuse des circonstances, passer en revue tous les moyens dont il dispose pour voir s'il n'est pas possible d'atteindre au but visé sans causer de dommages. On peut dire donc que c'est la défaillance des moyens qui réussissaient dans d'autres circonstances sans causer de mal qui détermine la véritable nécessité dans la perspective où l'on se situe. C'est l'analyse rationnelle des circonstances, qui d'une part trouve l'obligation d'agir d'une façon plutôt que d'une autre, et qui d'une autre part évalue les avantages et les inconvénients de l'action, qui permet de préciser la nécessité. « L'impossibilité d'échapper au renom de cruauté » ne doit pas amener le prince à faire de la brutalité un recours permanent, il « doit être lent à se laisser persuader de cette nécessité »¹⁰⁸. Le fait même que Machiavel considère « savoir être méchant » comme un « art »¹⁰⁹, mérite une attention particulière. En parlant d'art on fait référence à une certaine manière d'agir qui se différencie d'une autre. Mais toutes les actions

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 117.

¹⁰⁷ Machiavel, *Prince*, chap. XV, p. 80.

¹⁰⁸ *Ibid.*, chap. XVII, p. 87.

¹⁰⁹ *Ibid.*, chap. XV, p. 80.

qui méritent le nom d'art sont inséparables d'une certaine habileté. L'art désigne « la mise en ordre des procédés les plus appropriés pour atteindre la fin souhaitable »¹¹⁰.

Chez Machiavel l'étude de la raison d'Etat reste liée à la question de la relation entre fin et moyens. L'interprétation simpliste selon laquelle, chez ce penseur la fin justifie les moyens, mérite d'être nuancée. Evidemment, la réalisation de tout objectif nécessite la mise en œuvre de moyens adaptés. Cependant, tout prince doit, avant d'agir peser les moyens qu'il compte mettre en œuvre et les comparer avec la fin visée. Si la recherche des moyens et leur déploiement nécessitent plus qu'ils ne rapporteront, le prince doit en conclure que les pertes dépassent les profits ; et soit renoncer à cette entreprise soit chercher d'autres moyens plus appropriés. La fin justifie les moyens dans la mesure où les moyens sont cherchés en fonction de la fin. Mais comme le note Hélène Védrine, « si tous les coups sont permis, il reste à déterminer leurs effets en fonction des facteurs en présence et des incertitudes de la situation totale. Il serait naïf, dans ces conditions, d'affirmer que la fin justifie les moyens, sans nuancer l'analyse, sans tenir compte d'effets secondaires complexes »¹¹¹.

La raison d'Etat indique l'autonomie de l'Etat et le droit qu'il a sur tout ce qui peut participer à son maintien. Elle exprime la subordination de l'intérêt privé à l'intérêt général. C'est pourquoi ce sont les grands, attachés aux biens particuliers, qui sont le plus souvent victimes des cruautés qui se justifient par la raison d'Etat. Celle-ci est un moyen qui sert au prince à réprimer les grands pour que leur désir d'opprimer et leur envie de commander ne soient pas un ferment de sédition dans l'Etat.

Si l'expression de raison d'Etat fait penser à la violence, il convient de s'entendre sur le sens et les modalités d'application de cette dernière. Il y a chez ce penseur une typologie des violences qui permet de recommander certaines cruautés et de déconseiller d'autres. Nous avons d'une part les cruautés aveugles, mal utilisées que Machiavel récuse et d'autre part les cruautés sensées et intelligemment employées que l'auteur estime bonnes. Parlant des cruautés, Machiavel dit : « je les appelle bien employées (si du mal il est permis de dire du bien) quand tu les fais soudainement, pour garantir ta sûreté, mais sans les prolonger inutilement, quand tu les changes en bienfaits dès que possible. Mal employées sont au contraire celles qui, peu nombreuses au commencement, se multiplient avec le temps au lieu de s'éteindre »¹¹².

¹¹⁰ Julien Freund, *Qu'est-ce que la politique*, Préface, p. 8.

¹¹¹ Hélène Védrine, *Machiavel ou la science du pouvoir*, chap. IV, p. 69.

¹¹² Machiavel, *Prince*, chap. VIII, P. 48.

Notons qu'il n'y a pas de bonne cruauté en soi et de mauvaise cruauté en soi. C'est le prince lui-même qui, compte tenu de l'usage qu'il en fait et des objectifs atteints, donne à la cruauté un sens. Ainsi l'évaluation de la cruauté s'effectue *a posteriori* et non *a priori*. Dans cette perspective, la question du temps joue un rôle important : « le mal doit se faire tout d'une fois : comme on a moins de temps pour y goûter, il offensera moins ; le bien doit se faire petit à petit, afin qu'on le savoure mieux »¹¹³. Il y a dans ce passage du Prince qui vient d'être analysé l'effort d'éviter le mal et de s'attacher au bien.

Si le prince exerce le mal malgré lui, on peut dire que la responsabilité de la cruauté n'incombe pas à un individu particulier mais à l'Etat. La violence infligée à quelques sujets s'inscrit dans une logique préventive et obéit à un principe d'économie. Le souverain ne doit pas laisser les désordres s'enraciner et s'agrandir dans l'Etat, pour nécessiter, dans le futur, des moyens plus atroces pour leur éradication.

Parlant de la pensée de Machiavel, Jean-Jacques Chevalier affirme que c'est celle d'un homme « qui sait d'ailleurs parfaitement distinguer le bien et le mal, et qui même préférerait le bien, mais qui refuse de fermer les yeux devant ce qu'il croit la nécessité d'Etat, devant ce qu'il croit les servitudes de la condition humaine »¹¹⁴.

La raison d'Etat comme justification d'une contrainte qui s'exerce contre les sujets et pour les sujets, exige du prince qu'il ait des prérogatives. L'effectivité d'une raison d'Etat suppose l'existence d'un pouvoir d'Etat. Les deux sont indissociables. Le prince doit être dans la disposition de respecter les lois, mais aussi de les violer en cas de nécessité. Toutefois, il doit avoir certaines qualités personnelles qui lui permettent d'atteindre son but sans porter atteinte à son alliance avec le peuple. Le prince qui recourt à la force au nom de la raison d'Etat se sert de la ruse pour atteindre son objectif sans se discréditer. Car le souverain ne doit pas être un exemple de violateur de lois ou bien un promoteur de l'érection de l'usage de la force en règle : « il est de mauvais exemples de ne pas observer une loi, surtout de la part de ceux qui l'on faite, et rien de plus dangereux pour ceux qui gouvernent une ville que de rafraîchir chaque jours les blessures faites au peuple »¹¹⁵.

La ruse est un moyen qui tend vers l'objectif mais en suivant des voies détournées. Elle est synonyme de manœuvre, de subterfuge. Sa spécificité c'est, contrairement aux autres moyens comme la force, de pouvoir réaliser son but en mobilisant le minimum d'énergie. C'est dans ce sens que l'on assimile très souvent la ruse à l'intelligence et de voir dans son

¹¹³ *Ibid.*, p. 48.

¹¹⁴ Jean-Jacques Chevalier, *Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, Armand Colin, chap.I, p.26.

¹¹⁵ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. XLV, p. 477.

rapport à la force une complémentarité. La force sans intelligence agit aveuglement et l'intelligence sans force devient impuissante. Cependant, dans certains passages, Machiavel semble privilégier tour à tour l'un des moyens. Il dit à propos de la ruse : « je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'homme qui, d'une condition obscure soit parvenu à une grande puissance en employant franchement que la force ouverte ; mais j'en ai vu réussir par la ruse seule »¹¹⁶.

Concernant la force, Machiavel dit ceci : « quoique les cités soient des corps composés, elles ont cependant de grands rapports avec le corps humain. Celui-ci est souvent atteint de maladie que le fer ou le feu seuls peuvent guérir. C'est ainsi dans le corps politique, il survient des maux funestes qu'un sage et bon citoyen doit chercher à guérir, fût-ce même par le fer, plutôt que de les laisser étendre leurs ravages »¹¹⁷

Ce que révèle l'étude comparative de ces deux citations, c'est une disparition de l'interdépendance de ces deux moyens que sont la force et la ruse. Ce qui le vérifie c'est l'emploi de l'adverbe « seul » au niveau des deux extraits.

Par rapport aux actes cruels, Jean Giono note qu'« il a toujours été nécessaire d'assassiner. Le cas échéant, toutefois, il fallait absolument draper l'assassinat d'une fiction poétique »¹¹⁸.

C'est la raison pour laquelle nous pouvons dire, bien que la raison d'Etat soit liée à la nécessité de recourir à de tels moyens à cause de la nécessité de conserver l'Etat, le prince est obligé de passer par des voies détournées pour ne pas s'attirer la haine du peuple. Une des stratégies qui permettent d'échapper aux conséquences d'un acte cruel est celle qui consiste à agir par intermédiaire en déléguant le côté répressif propre à l'exercice du pouvoir à un autre individu. C'est ce qu'on appelle la technique du bouc émissaire dont Raymond Aron dit qu'elle « remonte à l'aube des sociétés humaines »¹¹⁹. Cette technique a permis à César Borgia de mettre un terme aux troubles qui régnaient en Romagne tout en s'épargnant la haine du peuple. L'ensemble du procédé du duc peut être résumé de cette manière. Premièrement, César Borgia choisit un lieutenant, du nom de Remy d'Ogre, le charge d'établir l'ordre en réprimant les auteurs de troubles ; deuxièmement, il établit un tribunal, en signe de respect de la justice, qui condamne Remy d'Ogre et décide de son exécution.

Ce qui doit retenir l'attention à ce niveau, c'est le fait que le peuple ignore que Remy d'Ogre a agi sous les ordres de César Borgia mais sait que celui-ci a exécuté celui-là en

¹¹⁶ *Ibid.*, liv. II, chap. XIII, p. 546.

¹¹⁷ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. V, chap. VIII, p. 1181.

¹¹⁸ Machiavel, *Œuvres complètes*, Introduction, p. X.

¹¹⁹ Raymond Aron, *Prince*, préface, p. VI.

obéissant aux lois et à la volonté populaire. Il faut dire que cet « écart »¹²⁰, pour se servir de la terminologie de Mamoussé Diagne, qui est d'ordre épistémologique (savoir/ignorer) s'explique par l'« écart » qui s'instaure entre le lieu où se joue le pouvoir et celui où se trouve le peuple. Et c'est à cause de cette différence de posture que le prince parvient à commander efficacement ses sujets et à maintenir son alliance avec son peuple.

Au terme de son procédé, lorsque le peuple a été rempli « en même temps de stupeur et de satisfaction »¹²¹, César Borgia avait réalisé une possibilité que Machiavel a suggérée au chapitre XVII du *Prince* celle consistant à conjuguer l'amour et la crainte. Et si le duc est parvenu à un tel résultat c'est à cause des prérogatives de l'Etat et de sa propre maîtrise de l'art de gouverner. Car, comme le dit Faraklas, « la justice offre au pouvoir la possibilité de concilier crainte et amour du peuple. Cependant, elle ne suffit pas, et il faudra donc aussi la ruse, apparence opposée à l'être, car les hommes font le mal mais ne veulent pas le voir, aussi faut-il dissimuler au peuple le mal nécessaire à l'exercice du pouvoir »¹²².

En dehors des avantages que procure la raison d'Etat, nous devons parler d'un risque lié à celle-ci et qui peut être préjudiciable à tout prince. Il s'agit de la récupération qui peut amener le peuple à se soulever au nom de la raison d'Etat et à tramer une conspiration pour se défaire d'un prince. Louis Gautier-Vignal note que, « si les hommes au pouvoir prétendent justifier, par la raison d'Etat, certains de leurs actes, et notamment la condamnation de ceux qui veulent les renverser, le principe se retourne contre eux. Ceux qui veulent renverser les hommes au pouvoir, parce qu'ils estiment leur présence contraire à l'intérêt de l'Etat, peuvent également évoquer la raison d'Etat pour les battre »¹²³.

Dès lors que le souverain et le peuple, chacun de son côté, justifient ses actions en se référant à l'intérêt de l'Etat, la question de l'identification des actes qui obéissent à la raison d'Etat pose un problème de casuistique, d'examen de conscience. Mais la solution pourrait être d'ordre juridique et non psychologique. Car l'Etat fonctionne sur des lois et c'est au prince et au prince seul qu'est réservé le droit de recourir à certains moyens pour assurer la survie de la nation. De ce fait, toute autre cruauté venant d'un individu particulier ou d'un groupe d'individus pourrait être illégitime. Mais comme certains font fi de la loi, les princes doivent apprendre « à se garder des conspirations »¹²⁴. De celles-ci, Machiavel dit « qu'elles ont toutes pour auteurs les grands de l'Etat, ou des familles du prince. Tous les autres à moins

¹²⁰ Mamoussé Diagne, *op. cité.*, p. 35.

¹²¹ Machiavel, *Prince*, chap. VII, p. 37.

¹²² Georges Faraklas, *op. cité.*, p. 53.

¹²³ Louis Gautier-Vignal, *op. cité*, chap. VI, p. 119.

¹²⁴ Machiavel, *Discours*, liv. III, chap. VI, p. 617.

qu'ils ne soient fous, ne peuvent chercher à conspirer. Il leur manque tout ce qui est nécessaire pour espérer monter une conjuration »¹²⁵.

Voilà une autre raison qui explique l'alliance du prince avec le peuple au détriment des grands. Tout prince qui se soucie d'avoir des alliances solides avec d'autres princes doit en premier lieu se faire aimer de son peuple et assurer la paix intérieure de son Etat. Les alliances intraétatiques déterminent la nature des alliances interétatiques. Le second chapitre de cette partie est consacré à l'analyse de celles-ci.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 620.

Chapitre II : Les alliances interétatiques

Commençons par dire que les alliances interétatiques concernent des Etats autonomes, des relations entre entités indépendantes. Elles diffèrent dans ce sens des alliances intraétatiques. La nature des alliances entre des « Etats dont la rivalité implique qu'ils ont même identité et mêmes buts »¹²⁶, pose particulièrement un problème de rapport de force.

1 - La logique des alliances interétatiques

Disons à titre d'information que Machiavel lui-même a eu à se confronter à la question complexe des alliances. En tant que membre des Dix (magistrats chargés de la correspondance de Florence à l'étranger) il a voyagé hors de Florence à plusieurs reprises pour représenter celle-ci et défendre ses intérêts auprès des voisins.

Les négociations que Machiavel a menées auprès du héros du Prince à savoir César de Borgia, méritent d'être notées. Louis Gautier Vignal soutient que, lorsque Louis XII s'était rendu en Italie, plusieurs seigneurs étaient partis dénoncer la conquête injuste que le Valentinois était en train de mener. Le roi s'étant rangé du côté de Borgia, « les seigneurs dépossédés par le Valentinois et ceux qui étaient menacés de l'être tinrent alors une diète au château de Magione, près de Pérouse et conclurent une alliance. [...] Florence, invitée à la Magione, ne s'y fit pas représenter. Elle redoutait les agissements du Valentinois, mais alliée de la France, elle ne voulait pas prendre parti ouvertement contre le duc qui était également son allié »¹²⁷.

Dans une situation aussi complexe, Machiavel était chargé de faire la diplomatie auprès du duc pour faire connaître la position de Florence et sonder les intentions de César Borgia. Et malgré les ruses de ce dernier, « Machiavel ne fut jamais dupe des propos du duc, et qu'il ne cessa de mettre le gouvernement florentin en garde contre lui »¹²⁸. C'est dire que chez Machiavel, la question des alliances se rencontre dans ses écrits et dans sa vie pratique.

La logique des alliances renvoie ici à une logique qui s'ajuste aux circonstances et non à une logique assimilable à un ensemble de principes statiques auxquels les Etats doivent se soumettre.

Juridiquement parlant, l'autorité de chaque Etat se limite là où s'arrêtent les limites de son territoire. Mais de la vie en côte à côte des Etats résultent deux effets majeurs : l'entente

¹²⁶ Claude Lefort, *Le travail de l'œuvre, Machiavel*, Gallimard, 1972, p. 385.

¹²⁷ Louis Gautier-Vignal, *op. cité.*, p.p. 33-34.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 34.

ou l'hostilité, l'amitié ou l'inimitié. Etre autonome ne signifie pas vivre dans l'isolement ou bien ignorer autrui. Les Etats comparent leur puissance et se surveillent mutuellement. Ils déterminent leurs rapports en fonction de leur force respective et en fonction de leurs objectifs. A cet effet, ils choisissent certains pour alliés aux dépens d'autres.

Chez Machiavel, l'analyse d'un thème qui porte sur les alliances interétatiques ne peut être pertinente sans la prise en compte de la question de la guerre qui, à notre avis, doit constituer la toile de fond de ce chapitre. Dans la perspective de la guerre, les alliances ont pour objet de modifier le rapport de forces des belligérants. Elles équilibrent ou déséquilibrent un combat en fonction de l'alignement des amis et des ennemis des Etats en conflit. Dans ce sens, soit les alliances accélèrent l'issue du combat soit elles la retardent. Sous cet angle, on voit que le résultat d'une guerre n'est pas seulement dépendant des forces respectives des deux Etats en conflit. Nous insistons sur le nombre deux, car si les alliances supposent l'existence de trois partis au minimum, la guerre elle, se passe uniquement entre deux camps opposés. Ce qui signifie que l'Etat qui n'est pas directement concerné par la guerre se trouve en face de deux possibilités. Il peut se déclarer allié ou ennemi de chacun des deux Etats antagonistes. Quant à ces derniers, ils ont chacun la possibilité de choisir plus d'un allié parmi une multitude d'Etats. Et ce que Machiavel recommande à tout prince c'est de ne jamais choisir pour allié, en dehors de toute nécessité, un plus « puissant que soi » : « il faut noter qu'un prince doit bien se garder de faire jamais compagnie, en temps de guerre, avec plus puissant que soi, si ce n'est par la nécessité [...]. S'il gagne, tu resterais son prisonnier, et les princes doivent éviter autant qu'ils le peuvent de tomber à la discrétion d'autrui »¹²⁹.

Ce conseil exige d'un prince qu'il ait en possession certains secrets liés à la force des autres Etats. Ce qui explique cette affirmation de Machiavel, c'est la nécessité pour tout Etat de garder son autonomie. Et si un prince est obligé de combattre à côté d'un plus puissant que soi, il doit profiter des atouts de la ruse et faire de la nécessité volonté : « les hommes sages savent se faire toujours un mérite de ce que la nécessité les contraint de faire »¹³⁰. Il doit donner l'apparence d'obéir à sa volonté et non à celle d'autrui.

Une autre raison qui justifie l'interdiction de s'allier avec un plus grand que soit, c'est que « celui qui cause l'ascension d'un autre se ruine lui-même »¹³¹. Dès lors qu'un prince s'associe à un autre qui lui est supérieur en force, il devient son sujet et agit sous ses ordres. Et rien ne justifie mieux la puissance d'un Etat que le fait d'avoir un autre Etat à sa

¹²⁹ Machiavel, *Prince*, chap. XXI, p.p. 119-120.

¹³⁰ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. LI, p. 488.

¹³¹ Machiavel, *Prince*, chap. III, p. 18.

commande. Alors que si on s'allie à un plus petit que soi on s'augmente en autorité en le soumettant. Dans cette perspective, on peut dire que chaque prince refuse ce qu'il s'efforce de faire faire à son prochain.

Ce que tout prince doit éviter, c'est favoriser l'extrême déséquilibre des forces entre les Etats. Comme l'a si bien dit Fénelon, repris ici par Marcel Merle, « chaque nation est donc obligée à veiller sans cesse, pour prévenir l'excessif agrandissement de chaque voisin, pour sa sûreté propre. Empêcher le voisin d'être trop puissant, ce n'est point faire un mal ; c'est se garantir de la servitude et en garantir ses autres voisins, en un mot, c'est travailler à la liberté, à la tranquillité, au salut public : car l'agrandissement d'une nation au-delà d'une certaine borne change le système général de toutes les nations qui ont rapport à celle-là »¹³².

Il convient de préciser que la nécessité qui amène un prince à s'allier avec un plus puissant que soi ne renvoie pas seulement à l'obligation qu'impose le puissant. Cette nécessité peut résulter d'une libre analyse des circonstances qui trouve l'intérêt de l'Etat dans une telle alliance.

La politique est une question d'intérêt ; tout ce qui peut contribuer au maintien de l'Etat et du trône, le prince doit l'accepter. Machiavel dit : « quand au prince, il peut se faire qu'il soit allié d'un prince puissant qui, s'il ne peut le soutenir pour le moment, pourra au moins avec le temps le rétablir dans ses Etats »¹³³.

Il faut dire que les règles que Machiavel énonce s'appliquent en fonction des contextes, des postures et des objectifs visés. En proposant des règles différentes sur un même problème, Machiavel met devant le prince un ensemble de comportements et donne à tout dirigeant, compte tenu de sa vertu, la possibilité de faire un choix fécond.

Les alliances varient de nature en fonction de la variation de leurs objectifs. Mais quelles que soient leurs formes, elles sont toujours orientées vers un ennemi actuel ou virtuel. Dans ce sens, on peut dire que ce qui unit les alliés, c'est l'ennemi commun et non l'amour mutuel. Et tant que celui-là continuera d'exister, la fougue de la domination propre à chaque Etat pourrait être orientée contre lui. Théodore Caplow soutient une idée semblable lorsqu'il dit qu' « une stratégie irrésistible pousse instinctivement chacun à s'allier avec ceux qui combattent le même ennemi »¹³⁴.

¹³² Marcel Merle, *op. cité.*, chap. VI, p.p. 130-131.

¹³³ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. LIX, p. 507.

¹³⁴ Théodore Caplow, *op. cité.*, p. 21.

C'est la peur de l'ennemi et l'intérêt propre à chaque Etat qui se trouve à la base des coalitions. De ce point de vue, on peut dire que les alliances ont un déterminant externe. On les noue en se soumettant au comportement d'un élément extérieur.

Mais en dehors de ces alliances commandées par les menaces d'un ennemi commun bien localisé, les Etats ont tendance, en temps de paix, à nouer des alliances bilatérales ou multilatérales à l'absence même d'un ennemi manifeste. En établissant de tels rapports, les Etats s'inscrivent dans une logique préventive. Ces genres de coalitions qui se forment sans être tournées vers un ennemi précis se fondent sur les réputations propres à chaque Etat. Chaque prince choisit son allié en se fondant sur l'appréciation qu'il porte sur l'Etat concerné. C'est en fait le respect mutuel ou unilatéral qui garantit la survie de telles alliances. Pour qu'un Etat puisse bénéficier de celles-ci, il faut qu'il soit fort et convoité par les autres : « les républiques et les princes vraiment puissants n'achètent pas des alliés à prix d'argent ; c'est par leur courage et la réputation de leurs forces qu'ils s'en attirent »¹³⁵.

Ce qui apparaît à travers cette citation c'est la mise en exergue de la *virtù* de certains Etats ; *virtù* liée au courage et à la force et qui est opposée à la fortune comme richesse qui ne saurait être le fondement de la puissance d'un Etat.

La récusation des armées mercenaires liées au prince par le salaire, l'interdiction d'acheter un allié à prix d'argent, nous amène à dire que chez Machiavel, il y a une condamnation de la ploutocratie, c'est-à-dire de l'influence basée sur le pouvoir d'argent. Soutenant une idée semblable, Julien Freund note qu'« un pays qui vend son amitié au lieu de la faire acheter ne peut compter sur ses alliés »¹³⁶. Vendre son amitié c'est perdre son pouvoir de contrôle pour être à la disposition d'autrui. C'est en fait accepter d'être manipulé par celui qui t'a acheté. La différence entre vendre son amitié et la faire acheter se trouve dans le fait que celui qui vend va vers l'autre pour vanter ses qualités ; un comportement qui montre avant tout, la pression d'un besoin. Alors que faire acheter son amitié, montre le contraire ; la pression se trouve chez l'autre qui vient solliciter un appui.

En donnant de l'argent pour acquérir soit des soldats soit des alliés, le prince montre par là la nécessité d'en avoir et l'incapacité de s'en procurer par d'autres moyens. Partant, il cherche avec acharnement à accomplir ses vœux. Or, nous dit Machiavel, « on obtient bien souvent plus vite, à moins de frais et de péril, les choses que l'on désire en paraissant s'en désintéresser ». C'est pourquoi un prince doit convaincre son allié de son intention de l'aider et non de se servir de lui. Car il n'y a pas de signe de faiblesse plus probant que la nécessité

¹³⁵ Machiavel, *Discours*, liv. II, chap. XXX, p. 598.

¹³⁶ Julien Freund, *L'essence du politique*, chap. XXX, p. 468.

de recourir à autrui. Cependant, la nécessité de l'aide d'un allié, se rencontre très souvent dans les guerres défensives. Car un Etat ne saurait commencer une guerre offensive en se fondant sur l'appui qu'il espère recevoir de ses alliés.

Tout choix d'un allié entraîne un certain nombre de conséquences. C'est ainsi que pour deux Etats ennemis, lorsqu'un troisième est allié de l'un d'eux, il doit être en principe l'ennemi de l'autre. Ce qui semble être impossible c'est d'être allié des deux à la fois ; car chacun des deux ennemis croira être trompé. Et comme le soutient Machiavel, il est « dangereux de se déclarer ennemi de l'un et de l'autre »¹³⁷. Ainsi, lorsque deux Etats sont alliés, un tiers ne peut pas être à la fois l'ami de l'un et l'ennemi de l'autre.

C'est en raison de cette complexité des alliances que les guerres se propagent d'un Etat à un autre. Les alliances peuvent permettre à un Etat de déclarer indirectement la guerre à un Etat en attaquant un de ses amis. En venant secourir son allié attaqué, l'Etat ciblé donne à l'assaillant l'occasion de détourner la guerre contre lui.

Ajoutons qu'au cours d'une guerre, d'un statut de simple allié, un Etat peut passer à celui de premier ennemi. Machiavel soutient que durant la guerre des Gaulois contre les Etrusques, lorsque les Romains s'étaient rangés du côté de ces derniers, « dès que les gaulois les virent, toute leur fureur contre les Etrusques se retourna contre les Romains »¹³⁸.

Le choix des alliés est déterminant dans la politique extérieure de tout Etat. Si choisir c'est écarter, la préférence qui porte sur un Etat épargne plusieurs autres Etats. De telle sorte qu'une alliance avec un Etat rend impossible plusieurs autres alliances. C'est pourquoi avant de nouer des alliances, le prince doit réfléchir sur toutes les éventualités pour voir là où se trouvent les chances d'augmenter sa puissance et de préserver son autonomie. Machiavel dit dans ce sens, « il faut donc, avant de prendre un parti, considérer ses inconvénients et ses dangers ; et si le désavantage l'emporte sur l'utilité, savoir y renoncer »¹³⁹. Cette réflexion doit porter sur tous les Etats auxquels il est possible de s'allier. Un prince qui se soucie d'avoir de bonnes alliances doit tâcher de se faire une idée des états de tous les Etats qui l'intéressent : la position géographique, le niveau économique et l'aspect le plus important à savoir la qualité de l'armée.

Avec les aides mutuelles, les alliances jouent un rôle considérable en période de guerre. Un Etat qui dispose de plusieurs amis n'a pas de peine à entrer dans le territoire d'un ennemi en cas de conflit. Plusieurs portes d'entrées lui sont ouvertes et il profite de cette opportunité

¹³⁷ Machiavel, *Prince*, chap. XIX, p. 104.

¹³⁸ Machiavel, *Discours*, liv. II, chap. XXVIII, p. 593.

¹³⁹ *Ibid.*, liv. I, chap. LII, p. 490.

pour déployer toute sa stratégie. Quant à l'Etat qui a beaucoup d'ennemis, lorsque ceux-ci lui refusent d'ouvrir leur territoire, il aura toujours des difficultés pour accéder à l'ennemi ciblé. C'est une des raisons pour lesquelles, s'il est impossible de se priver d'ennemi, Machiavel recommande aux princes de n'être ennemi de leurs voisins que par nécessité. A titre d'exemple il dit : « sans aucun doute, Florence serait aujourd'hui maîtresse de toute la Toscane si, au lieu de faire des bêtes féroces de ses voisins, elle les avait apprivoisés en leur offrant une alliance ou ses secours »¹⁴⁰. Ce qu'un prince ne doit pas faire, c'est attendre le moment d'adversité pour chercher à gagner l'amitié de ses voisins ; une guerre se prépare en période de paix. Un Etat entouré d'amis possède une sorte de paravent qui constitue le premier obstacle contre l'ennemi. C'est dans ce sens que la proximité des alliés est d'une grande importance. Et Machiavel soutient qu'« une alliance avec un prince que son éloignement, son incapacité ou toute autre raison empêchent de vous porter secours, vous rapporte plus de bruit que d'effet »¹⁴¹. L'Etat allié, même s'il n'intervient pas directement dans les batailles, peut servir de pont ou de base. Au cas où il décide de s'engager dans le combat, Machiavel donne au prince quelques règles de conduite. Au prince qui choisit de dissimuler l'alliance de ses troupes avec celles d'un ami, l'auteur des Discours conseille deux stratégies selon que l'on envoie ou que l'on reçoit des soldats : « si vous voulez (...) diminuer votre armée pour envoyer du secours à quelque allié sans que l'ennemi s'en aperçoive, vous aurez soin de ne pas resserrer votre camp, de maintenir les mêmes rangs et les mêmes drapeaux, enfin de ne changer en rien le nombre des gardes et des feux. Si vous voulez au contraire cacher à l'ennemi que vous venez de recevoir des nouvelles troupes, vous vous garderez d'augmenter l'étendue de votre camp »¹⁴².

La discrétion est ici d'une grande importance, son apport majeur consiste à maintenir l'ennemi dans l'adoption de la même stratégie alors que les circonstances de combat ne sont plus les mêmes. L'adversaire ignore la supériorité ou l'infériorité numérique du camp adverse, une variation d'effectif qui entraîne nécessairement un changement de stratégie. Des cas peuvent se présenter aussi où le capitaine, au lieu de garder en secret l'arrivée de troupes alliées, exhibe ses renforts pour jeter la panique dans le camp adverse et donner plus de confiance à ses soldats.

¹⁴⁰ *Ibid.*, liv. II, chap. XXI, p. 574.

¹⁴¹ *Ibid.*, chap. XI, p. 541.

¹⁴² Machiavel, *Art de la guerre*, liv. VI, p. 218.

Si Machiavel considère le « pain » comme constituant du « nerf de la guerre »¹⁴³, c'est parce que « jamais un ennemi qui peut vous vaincre par la faim ne cherchera à vous vaincre par le fer »¹⁴⁴. Cette affirmation mise en rapport avec celle qui dit à propos de la nourriture « que vos alliés soient obligés de vous en apporter tous les jours »¹⁴⁵, montre toute l'importance des alliances.

Toutefois, un prince ne doit pas commettre l'erreur qui consiste à négliger la défense de son propre Etat pour porter secours à un allié ; le maintien de son Etat et sa stabilité restent prioritaires. C'est pourquoi « dans la position difficile où se trouvèrent les Romains après la bataille de Cannes, ils refusèrent des secours à plusieurs de leurs alliés et de leurs sujets, en les exhortant à pourvoir eux-mêmes à leur sûreté le mieux qu'ils le pourraient »¹⁴⁶.

Un Etat ne doit pas s'obstiner à secourir un allié si les conditions d'une telle aide ne sont pas réunies ; tant du côté du sollicité que de celui du sollicitant. Aussi, une coalition d'Etats ne doit pas inquiéter pour autant un prince qui a de la *virtù*. Les difficultés internes propres aux coalitions et qui s'expliquent par les rivalités et les querelles d'intérêts, montrent que ces ensembles ne sont pas homogènes mais hétérogènes. L'autorité suprême que revendique chaque grand de la coalition est très souvent le motif de la discorde : « entre rivaux d'égale autorité, il n'est pas trop ordinaire de voir la mésintelligence s'établir et procurer la victoire à l'ennemi commun »¹⁴⁷. Celui-ci doit, de ce fait, accélérer cette mésentente ; et s'il le faut, accorder à l'un des partis de la coalition quelques privilèges pour le détacher des autres afin de les affaiblir.

Malgré cette fragilité des alliances, un prince ne doit jamais, si ce n'est que par obligation, préférer la neutralité à l'alignement. C'est ce que nous tenterons de montrer au niveau du point suivant.

2-La critique de la neutralité

A l'instar de l'amitié et de l'inimitié, la neutralité est elle aussi un concept relatif. Elle désigne l'abstention, l'absence de positionnement vis-à-vis de quelques partis qui offrent une opportunité de choix. En politique, ce concept s'emploie très souvent dans un contexte de guerre. Dans ce sens la neutralité a pour synonyme le non alignement.

¹⁴³ *Ibid.*, liv. VII, p. 251.

¹⁴⁴ *Ibid.*, liv. VI, p. 218.

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ Machiavel, *Discours*, liv. III, chap. XXXVII, p. 702.

¹⁴⁷ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. III, chap. XXVI, p. 1379.

Mais l'idée selon laquelle aucun Etat ne peut vivre dans l'isolement, et que tous les Etats forment une structure dont les liens sont constitués d'amitié et d'inimitié selon les intérêts et les ambitions des princes, pousse Machiavel à récuser le caractère de neutralité qu'adoptent certains Etats au cours des conflits.

Les raisons qui sous-tendent la neutralité sont multiples. L'observation de Machiavel selon laquelle « les hommes ne savent être ni honorablement mauvais, ni parfaitement bon »¹⁴⁸, semble être l'un des principes explicatifs de la neutralité. La médiocrité met l'homme dans une position intermédiaire qui explique ses hésitations et son indécision.

On peut penser que chez les princes, ce sont la peur de se déclarer ennemi et le souhait irréalisable de n'avoir que des amis, qui amènent certains à vouloir rester neutres. L'amour et la crainte font partie donc de ce qui est à la base de la neutralité. Or, nous dit Machiavel, « on n'a que ce choix : caresser les hommes, ou bien les occire »¹⁴⁹. Le prince ne peut pas gagner l'amitié de tous les voisins, il faut qu'il ait des ennemis, car l'inimitié est consubstantielle à la politique. Ce qu'il peut faire c'est s'allier aux uns aux dépens des autres. En d'autres termes, reconnaître les uns comme partenaires et les autres comme adversaires. C'est conformément à cette nécessité que Machiavel récuse la neutralité. Celle-ci ne peut être qu'une dissimulation de position. Mais comme les hommes jugent d'après ce qu'ils voient, on assimile la neutralité à une absence de position lorsqu'un prince choisit de ne soutenir aucun des belligérants.

Précisons cependant qu'il existe ce que l'on pourrait appeler une neutralité obligée et une alliance obligée. Machiavel nous en donne un exemple. Il dit : « Jules voulais chasser les Bentivoglio de Bologne, et dans ce dessein, il croyait avoir besoin de secours des Français et de la neutralité des Vénitiens. Après avoir sollicité longtemps ces deux puissances sans rien obtenir d'elles que des faux-fuyants, il se décida à brusquer les événements, de manière à les amener forcément à sa volonté »¹⁵⁰. Nous voyons ici, à l'aide de conjoncture favorable, que Jules II a obligé les Français et les Vénitiens à décider contre leur volonté. Les premiers l'ont secouru, les seconds sont restés neutres. Mais on peut soutenir que celui qui est forcé à être neutre, n'a pas opté pour le non alignement. C'est pourquoi, la critique menée à ce niveau est dirigée contre la neutralité que l'on adopte volontiers. La neutralité se rencontre très souvent chez les Etats faibles qui croient par cette attitude fuir les inconvénients d'une guerre. Alors qu'en réalité, une guerre ne s'évite pas, elle se diffère simplement « au bénéfice de

¹⁴⁸ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. XXVII, p. 443.

¹⁴⁹ Machiavel, *Prince*, chap. III, p. 11.

¹⁵⁰ Machiavel, *Discours*, liv. III, chap. XLIV, p.p. 711-712.

l'adversaire »¹⁵¹. Le prince qui choisit la neutralité aura à combattre seul, tôt ou tard, un adversaire qu'il aurait du combattre à l'aide d'un allié. Car, dans tous les cas, lorsqu'une guerre éclate entre deux Etats, le tiers Etat doit pouvoir prendre parti, se déclarer ami de l'un et ennemi de l'autre, soit en vertu d'une signature d'assistance mutuelle soit par discernement du parti profitable après une étude munitieuse de la situation.

Rien de plus néfaste que l'irrésolution. Elle dérive d'une certaine appréciation que le tiers se fait des forces des belligérants. Machiavel analyse la position de neutralité en procédant à une comparaison de la force du tiers à celle du vainqueur potentiel. Il dit « si deux voisins puissants en viennent aux mains, deux cas se présentent : tu auras quelque chose ou tu n'auras rien à craindre du vainqueur. Dans ces deux situations, il te sera plus utile de te découvrir et de jouer franc jeu »¹⁵². Si à l'issue de la guerre il y a un vainqueur et un vaincu, le prince neutre doit avoir beaucoup à craindre. Il ne gagne autre chose que l'inimitié des deux belligérants. De l'avis de Machiavel « un neutre est certain d'être haï par ceux qui sont battus et méprisé par ceux qui sont vainqueurs »¹⁵³. Il est probable aussi que le vainqueur se retourne contre le neutre après avoir augmenté sa puissance ; et ce sera à la grande satisfaction du vaincu. Si les deux adversaires se neutralisent, le tiers Etat neutre doit craindre une éventuelle alliance contre lui. De ce fait, qu'un prince soit faible ou fort vis-à-vis des belligérants, la neutralité ne peut jamais lui être avantageuse.

Et si une telle conduite est plus fréquente chez les Etats faibles, Machiavel s'adresse à eux en ces termes : « je ne crois pas que la politique de la neutralité ait jamais été avantageuse, lorsque celui qui l'applique, est moins puissant que les belligérants ou l'un d'eux et a des territoires entremêlés avec les leurs »¹⁵⁴. Car, comme le soutient le Florentin, le neutre ne pourra pas empêcher ces puissants de déployer leurs armées sur son territoire. Celui-ci servira soit de base, soit de pont. Ce qui ne manquera pas de faire subir à cet Etat les dommages de la guerre sans recevoir ni réparation ni remerciement de la part des belligérants : « ils affirmeront tous qu'ils ont été dupés »¹⁵⁵.

Par le recours aux alliances, les guerres s'étendent et tendent à se généraliser. Ainsi, aucun Etat ne doit s'estimer épargné d'un conflit. Par conséquent, choisir la neutralité en espérant mettre ses intérêts à l'abri, est une option funeste. Dans les *Discours*, Machiavel soutient que les inconvénients d'une telle attitude arriveraient à plusieurs Etats qui étaient

¹⁵¹ Machiavel, *Prince*, chap. III, p. 13.

¹⁵² *Ibid.*, chap. XXI, p. 118.

¹⁵³ Le Comte Sforza, *Les pages immortelles de Machiavel*, Paris, éd. Corrèa, correspondance IX, 22 décembre 1514, p. 188.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*, 189.

restés spectateurs des défaites successives que Rome infligeait à ses voisins si celle-ci décidait de poursuivre ses conquêtes. Il dit : « les autres puissances plus éloignées qui n'ont aucune relation avec eux (les voisins de Rome), regarderont les soumissions ou les défaites des voisins de Rome comme chose lointaine, hors d'intérêt pour eux. Elles resteront dans cette erreur tant que l'incendie ne se propagera pas jusqu'à elles. La flamme venant à les gagner, elles n'ont d'autre moyen pour l'éteindre que leurs propres forces, et elles leur suffisent d'autant moins, que la puissance qui attaque a accru les siennes par ses succès »¹⁵⁶.

Choisir la neutralité là où les autres choisissent de s'allier, c'est contribuer à son propre déclin. Car comme l'a si bien dit Fichte, « qui ne s'accroît décroît quand les autres s'accroissent »¹⁵⁷. Choisir la neutralité, c'est aussi vouloir être ni l'oppresseur ni l'opprimé d'un conflit. Or, dans la sphère de rapport de forces où se trouvent les Etats, on ne peut échapper à l'oppression qu'en acceptant de rétorquer par l'oppression et même de prévenir une oppression que l'on devrait subir en la faisant subir à l'ennemi. Mais la crainte du neutre liée à l'impossibilité de connaître à l'avance le parti de la victoire et celui de la défaite ne permet pas de prendre de telles dispositions. Le prince qui opte pour la neutralité ignore que « l'ordre des choses est ainsi fait que chaque fois qu'on veut échapper à un inconvénient on tombe dans un autre ; la prudence consiste à savoir mesurer les inconvénients, et à prendre pour bon le moins mauvais »¹⁵⁸.

Un prince en difficulté doit faire de la politique du moindre mal son principe pour ne pas rester dans l'inaction, pour ne pas être irrésolu. Il doit tenter la fortune au lieu de se laisser dominer totalement par elle. Car « l'action découvre des opportunités que l'inaction aurait laissées cachées »¹⁵⁹. La passivité et l'indécision mènent directement à la ruine, alors que la décision et l'action s'ouvrent sur un ensemble de possibilités. Le prince qui se détermine à agir a devant lui une probabilité de réussite d'échec. Et dès l'instant qu'il commence à réunir des moyens et à adopter des stratégies pour le succès de son entreprise, il diminue le pouvoir de la fortune, augmente sa liberté d'action et réduit les chances de l'échec. Le simple fait de décider crée une nécessité qui oblige l'acteur d'être ferme et de se débarrasser des hésitations. Comme le dit Georges Faraklas, « la voie moyenne revient donc à ne pas décider, chose nocive en tout cas. Il vaut mieux prendre un parti, même si tous sont incertains. La décision fonde sa propre nécessité en assumant la nécessité inhérente à l'une des options »¹⁶⁰.

¹⁵⁶ Machiavel, *Discours*, liv. II, chap. I, p. 515.

¹⁵⁷ Fichte, *Machiavel et autres écrits philosophiques et politiques de 1806-1807*, Paris, Payot, 1981, p. 59.

¹⁵⁸ Machiavel, *Prince*, chap. XXI, p. 120.

¹⁵⁹ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. VI, chap. XIII, p. 1245.

¹⁶⁰ Georges Faraklas, *op. cité.*, p. 34.

S'allier et ne jamais demeurer neutre ; tel est le conseil que Machiavel donne au prince. Les Etats ne reconnaissent que l'ami ou l'ennemi. Pour montrer l'actualité de Machiavel dans ce sens, donnons un exemple récent. Lors de la recherche d'une majorité au Conseil de Sécurité de l'O.N.U. qui autoriserait la guerre contre l'Irak, l'ambassadeur des U.S.A. au Mexique s'adressait au Président mexicain Vicente Fox en ces termes : « vous êtes avec nous ou contre nous » ; avant d'ajouter que « c'est dans les moments difficiles que nous comptons nos vrais amis »¹⁶¹. Cette affirmation vient, après des siècles, confirmer cette idée de Machiavel qui s'adresse au prince : « tu constateras toujours que celui qui n'est point ton ami te priera de rester neutre, alors que ton ami voudra que tu engages tes armes à ses côtés »¹⁶².

L'autre aspect qui nous semble digne d'être noté dans la problématique de la guerre et des alliances, c'est la notion de temps. La lenteur dans la prise de décision n'est jamais profitable à un prince. En dehors des avantages qu'elle procure à l'ennemi, elle affaiblit la détermination des alliés et les place dans l'embarras. Mais ceux-ci aussi doivent être prompts dans les secours qu'ils apportent à leurs amis lorsqu'ils se décident à combattre. Machiavel dit dans ce sens que « la lenteur et le retard à se décider ne sont pas moins nuisibles que l'incertitude, surtout quand il s'agit de se décider en faveur d'un allié ; cette lenteur, non seulement le prive du secours attendu mais elle vous nuit à vous-même »¹⁶³. L'exemple que Machiavel donne dans les Discours confirme ce dernier point. Il note que lorsque les Latins faisaient la guerre contre les Romains, ils avaient sollicité l'appui des Lavinienis qui « mirent tant de lenteur à se décider, qu'à peine sortis de leurs murs pour aller leur porter secours on leur annonça la défaite des Latins. Ce qui fit dire à Milonius, leur prêteur : « que les Romains leur feraient payer cher le peu de chemin qu'ils avaient fait » »¹⁶⁴.

La politique de la neutralité est désastreuse. Elle est, entre autres, signe d'un manque de sagesse, signe de lâcheté et de déloyauté.

Les alliances intraétatiques et les alliances interétatiques se ressemblent sous certains aspects et diffèrent en d'autres. Leur trait commun le plus significatif, c'est d'avoir toutes les deux pour maître de jeu des princes autonomes. Cette liberté des gouvernants liée à l'autonomie de la politique nous amène à nous interroger, dans la troisième partie, sur le statut de l'éthique et du droit dans les alliances.

¹⁶¹ Vincent Jauvert, « **Ce que Bush veut faire** », Nouvel observateur, N° 1999, 2003, p. 32.

¹⁶² Machiavel, *Prince*, chap. XXI, p. 119.

¹⁶³ Machiavel, *Discours*, liv. II, chap. XV, p. 550.

¹⁶⁴ *Ibid.*, liv. I, chap. XV, p. 551.

III^{ème} Partie : La question de l'éthique et du droit

dans les alliances

Précisons que l'analyse de l'éthique est accidentelle dans la théorie de Machiavel. Les considérations morales ne sont pas fondamentales chez ce penseur. Mais dès l'instant que les normes éthiques se dressent, soit comme atout soit comme obstacle devant l'activité politique, elles sont intégrées dans l'ordre du fait qui constitue l'angle d'attaque de l'auteur du Prince. La question du droit elle, occupe une faible place dans l'œuvre de Machiavel. La raison majeure en est que celui-ci considère la force comme le fondement des Etats et des relations interétatiques.

Chapitre I : La place de l'éthique dans les alliances

Il s'agit dans ce chapitre de s'interroger sur les attitudes des alliés vis-à-vis des promesses données. Tout traité se sanctionne en termes de respect ou de non-respect. La loyauté et la déloyauté sont, parmi d'autres, des critères qui permettent de caractériser les conduites des partis contractant.

1-De la loyauté

La loyauté désigne généralement la bonne foi, la fidélité, le respect des promesses données. La question de la loyauté concerne la relation du prince avec ses sujets qui est celle du commandement et de l'obéissance et la relation du prince avec ses homologues qui met en œuvre des unités autonomes.

S'agissant du rapport entre prince et sujets nous pouvons dire qu'il consiste en une sorte de contrat, d'engagement mutuel qui fait que chaque parti est plus ou moins dépendant de l'autre. Ce qui permet aux uns et aux autres d'exiger le respect de certaines règles substantielles au maintien du tissu social. Ce qui ne signifie nullement une égalité d'autorité entre gouvernant et gouvernés.

Si nous devons juger de la loyauté d'un prince à l'égard de ses sujets, nous devons le faire en rapport avec son engagement de protéger les bons citoyens et de réprimer les fauteurs de troubles.

Machiavel, adepte de la morale de son époque et acteur politique, a su faire le départ entre ce qui appartient au privé et ce qui est du domaine du public. Il a su, conformément à son attachement au réalisme politique, donner au prince des principes d'action qui obéissent aux exigences des contextes. La fin ultime de toutes les actions du prince, c'est se maintenir au pouvoir et conserver l'Etat.

La réflexion sur la loyauté doit être conjuguée à celle d'une analyse contextuelle. C'est compte tenu de celle-ci que Machiavel conseille ou déconseille la loyauté.

Mais à se référer aux premières lignes du chapitre XVIII du *Prince*, et vu toute l'importance que Machiavel accorde aux preuves de l'histoire, on serait tenté de dire que ce penseur accorde plus de crédit à la déloyauté qu'à la loyauté. Machiavel dit : « combien il est louable de respecter ses promesses et de vivre avec intégrité, non dans les fourberies, chacun le conçoit clairement. Cependant, l'histoire de notre temps enseigne que seuls ont accompli de grandes choses les princes qui ont fait peu de cas de leur parole et su adroitement endormir la cervelle des gens ; en fin de compte ils ont triomphé des honnêtes et des loyaux »¹⁶⁵.

Ce qui apparaît dans cette citation, c'est l'écart introduit par la conjonction « cependant », entre le souhait de vivre en loyauté, intensément exprimé à l'aide de l'adverbe « combien », et un certain mode de vie qui, s'il se soucie des normes éthiques ne restent pas prisonniers d'elles.

La loyauté ne se trouve pas aux antipodes de la gestion du pouvoir. Celle-ci se rapproche et s'éloigne de celle-là selon les circonstances. Tout prince doit faire signe de probité si c'est possible. Machiavel dit à propos du souverain qu' « il doit être assez prudent pour savoir éviter les vices ignominieux qui lui feraient perdre son Etat »¹⁶⁶.

Le prince doit éviter comme le pire des dangers, d'être traité de perfide. Pour satisfaire le peuple par rapport à ses considérations éthiques tout en maintenant l'Etat, le prince doit profiter des avantages du paraître au cas où il lui serait impossible d'être réellement intègre. Le prince « peut sembler – et être réellement – pitoyable, fidèle, humain, intègre, religieux »¹⁶⁷. L'expression de cette citation, « être réellement », montre que la loyauté n'appartient pas seulement au domaine de l'imagination mais elle est une des qualités réelles du gouvernant. La loyauté existe en fait chez Machiavel.

Si le peuple insiste sur la bonne foi du prince, c'est parce que son investiture est allée de pair avec la charge de protéger les “petits” contre l'oppression des “grands”. Mais ce qui

¹⁶⁵ Machiavel, *Prince*, chap. XVIII, p. 90.

¹⁶⁶ *Ibid.*, chap. XV, p. 81.

¹⁶⁷ *Ibid.*, chap. XVIII, p. 93.

échappe très souvent au peuple, c'est le fait que le respect des engagements du prince exige de celui-ci qu'il soit, dans certaines circonstances, de mauvaise foi. C'est pourquoi la loyauté ou la déloyauté d'un prince s'appréhende mieux à la fin de son action, en considérant les résultats. Machiavel affirme : « quand il s'agit de juger les actions des hommes, et spécialement des princes, (...) on ne considère pas les moyens, mais la fin »¹⁶⁸. Mais comme la majorité des sujets est incapable de déporter son jugement des moyens vers la fin, et, par conséquent, fait des considérations prématurées sur les actions des princes, ceux-ci sont obligés de simuler la loyauté lorsqu'elle n'est pas réelle.

Il faut dire d'ailleurs, qu'à l'égard du vulgaire, la loyauté réelle et la loyauté simulée reviennent au même. L'écart entre l'apparent et le caché, n'est que pour le prince et un petit nombre d'hommes perspicaces. Quant au vulgaire, il est frappé et ébloui par la clarté qui accompagne l'ostentation de l'image que le souverain donne de lui-même. Pour la majorité des sujets, cette image coïncide et correspond à l'être du prince. C'est cette mise en scène qui semble justifier la réussite des « princes qui ont fait peu de cas de leur parole ».

Machiavel comprend « qu'une moralisation de l'image du pouvoir interdisant de dire la vérité sur lui est au service de son maintien »¹⁶⁹.

L'analyse de la loyauté du point de vue des alliances intraétatiques, doit mettre en exergue le besoin de fidélité réciproque dans lequel se trouve le prince et le peuple. Toutefois, vu l'inégalité des pouvoirs, conséquence d'une différence de posture, de statut dans la hiérarchie étatique, la loyauté du prince et celle du peuple ne sauraient être traitées sous le même angle. Le peuple peut, aussi bien que le prince, simuler la loyauté. Seulement, la monopolisation de la coercition légitime est une prérogative qui permet au prince de ne pas défendre absolument de la loyauté choisie volontiers par le peuple. Cette capacité de contraindre les sujets est une nécessité. Car, comme le note Claude Lefort, « à l'homme auquel manque l'autorité du gouvernement et de la force des armes, il (le peuple) offre un soutien trompeur (...). S'il y a une honnêteté et une fidélité populaires ce n'est que relativement à l'action d'un pouvoir qui assure ses sujets contre l'oppression des Grands »¹⁷⁰.

La loyauté s'explique d'une part par la protection qu'il reçoit de la part du prince et d'autre part par la capacité de celui-ci de tourner contre le peuple, en cas de désobéissance, la force qui sert à bloquer le désir d'opprimer des grands. « C'est la raison pour laquelle un prince sage doit se conduire de telle sorte que ses concitoyens, toujours et en toutes espèces de

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 94.

¹⁶⁹ Georges Faraklas, *op. cit.*, p. 63.

¹⁷⁰ Claude Lefort, *Le travail de l'œuvre, Machiavel*, p. 386.

fortune, aient besoin de l'Etat et de lui-même. Ensuite, ils lui resteront longtemps fidèles »¹⁷¹. Il faut que le peuple sente la nécessité de l'existence de l'Etat et admette sa symbolisation par le prince.

A l'instar de toutes les alliances, celle qui lie le peuple et le prince est sous-tendue par l'intérêt. C'est celui-ci et non le conformisme moral qui se trouve à la base de la fidélité. Les normes éthiques peuvent participer à consolider les alliances mais elles ne sauraient être leurs fondements. A cet effet, le prince doit se fonder sur sa force et travailler à rester toujours le plus fort. Car, comme le dit Machiavel à propos des sujets, « s'il est facile de les persuader d'une chose, il est difficile de les garder dans cette persuasion ; aussi faut-il prendre des dispositions telles que, quand ils ne croient plus, on puisse les faire croire par la force. Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus n'auraient pu imposer longtemps leurs décrets s'ils avaient été désarmés »¹⁷². Un prince ne doit jamais faire peu de cas de son armement. Celui-ci assure la fidélité du peuple par l'intermédiaire des lois qui, à leur tour veillent au respect des promesses qui se résument pour le peuple en l'obéissance au prince. C'est en considérant l'importance des lois dans le respect des promesses que Georges Faraklas a pu écrire que « la vraie question étant alors de savoir si l'on peut fonder moralement l'Etat, s'il existe une « loyauté » avant la loi »¹⁷³. La valeur de cette affirmation réside dans le fait que c'est la loi qui donne des directives et condamnent ceux qui les enfreignent. Les lois constituent les repères dans le champ du politique et jugent de la loyauté ou de la déloyauté d'un comportement. Georges Faraklas dit dans ce sens que « le bien reste ineffectif là où les hommes ne sont pas mis dans la nécessité d'être loyaux par la force du juge »¹⁷⁴. Ajoutons, dans l'ordre de cette affirmation, qu'il existe à côté de la force juridique la force religieuse ; et celle-ci peut venir à la rescousse de celle-là dans certaines circonstances.

Bien que Machiavel soit l'un des premiers penseurs qui ont prôné l'autonomie du politique vis-à-vis du religieux, il ne reste pas sans savoir le rôle considérable que les normes religieuses jouent dans la stabilité des Etats. Machiavel note dans ce sens la capacité de la religion à maintenir la fidélité des soldats. Il dit : « comme la crainte des lois ou des hommes n'est pas un frein assez puissant pour les soldats, les Anciens y joignent l'autorité de Dieu. Ils faisaient donc jurer à leur soldats, au milieu de tout l'appareil des cérémonies religieuses, de rester fidèles à la discipline militaire »¹⁷⁵. La référence à l'autorité transcendante de la religion

¹⁷¹ Machiavel, *Prince*, chap. IX, p. 53.

¹⁷² *Ibid.*, chap. VI, p. 30.

¹⁷³ Georges Faraklas, *op. cité.*, p. 40.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 67.

¹⁷⁵ Machiavel, *Art de la guerre*, liv. VI, p. 216.

permet l'unification des hommes qui ne se sentent plus liés simplement par un pacte inter humain mais par un contrat avec une puissance extérieure. Et partant, violer le pacte signifie être de mauvaise foi vis-à-vis de cette force transcendante et non vis-à-vis des hommes. Paul Valadier écrit dans ce sens que la religion « relie les hommes entre eux en invoquant la source de leur fidélité mutuelle, les dieux au nom desquels ils prêtent serment. Elle fonde donc leurs alliances, puisque à travers la foi jurée, les hommes « estiment bien plus la puissance des dieux que celle des mortels »¹⁷⁶. Si le lien juridique est défaillant, s'il ne parvient pas à assurer la loyauté des hommes, le prince doit se servir de la religion qui, en fait, fait partie des forces qui sont à sa disposition. Précisons à ce niveau que Machiavel a pris le soin de distinguer la religion saine, utile à la politique, de la religion corrompue qui accélère la dégénérescence des Etats.

La loyauté entre prince et sujets influe sur celle entre prince et prince. Si un souverain parvient à stabiliser l'alliance avec son peuple en s'assurant de sa soumission, il garantit dans une large mesure la loyauté de ses homologues alliés. Le but d'une alliance interétatique ne peut être atteint sans la fidélité, à l'égard de leur prince, des peuples des Etats concernés. On peut dire dans cette perspective, que la loyauté dans les alliances interétatiques dépend de l'obéissance des sujets et de la permanence du but en vue duquel elles ont été nouées. Nous pouvons soutenir que, tant que les menaces de l'ennemi commun continueront à exister, les alliés resteront fidèles à la promesse réciproque qui consiste à s'assister mutuellement en cas d'agression, à se défendre par l'union de leur force. Machiavel note à cet égard que « les promesses que la nécessité arrache, la nécessité seule les fait observer »¹⁷⁷. Ici, c'est ce qui est au fondement de l'alliance, à savoir la crainte nourrie contre l'ennemi, qui garantit la loyauté. C'est ce que Julien Freund soutient en reprenant cette affirmation de Thucydide : « la crainte réciproque est la seule garantie d'une alliance fidèle. Car celui qui est tenté de se soustraire aux conditions d'une alliance ne résiste à cette tentation que par la crainte de n'être pas le plus fort, s'il attaque »¹⁷⁸. Précisons cependant qu'il existe une loyauté qui ne dépend pas de la crainte de l'ennemi commun. C'est lorsque la décision d'un allié de secourir un ami n'est pas commandée par une nécessité externe mais résulte d'un libre choix. C'est cette forme de loyauté qui attire plus d'estime, augmente le nombre des alliés et diminue celui des ennemis en changeant certains de ces derniers en amis. Si une telle loyauté a autant de valeur, c'est parce que, ce que les hommes font volontiers a plus de mérite que ce qu'ils font par

¹⁷⁶ Paul Valadier, *op. cité.*, p. 30.

¹⁷⁷ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. V, chap. XIX, p. 1199.

¹⁷⁸ Julien Freund, *L'essence du politique*, chap. VII, p. 465.

obligation. A ce titre, nous pouvons donner l'exemple des Florentins qui, au cours de la guerre du Saint-Siège contre Naples, avaient la possibilité de secourir ou de ne pas secourir ce dernier qui était son allié. Mais la preuve de loyauté dont ils ont faite, a permis à Machiavel de dire que « la promptitude et le zèle avec lesquels les Florentins s'étaient montrés alliés fidèles dans le cours de cette guerre firent impression sur l'esprit du souverain pontife. Il commença à changer en affection le ressentiment que lui avaient inspiré contre eux son attachement pour les Génois et les secours que Florence avait donnés au roi de Naples »¹⁷⁹.

La question de la loyauté est fondamentale à la politique interne et externe d'un Etat. D'ailleurs, l'existence de celui-ci dépend de la volonté des individus de vivre en communauté dans le respect des institutions qui les unissent. Mais si nous savons que ce respect ne peut durer sans la coercition légitime propre à tout Etat, nous voyons, d'après l'affirmation de Machiavel selon laquelle « la force et la nécessité rendent les princes plus fidèles à leurs promesses que les engagements et autres écritures »¹⁸⁰, que les alliances intraétatiques et interétatiques présentent quelques points de ressemblance sur la question de la loyauté. On ne saurait terminer ce passage sans noter une technique donnée par Machiavel et qui permet au prince de découvrir la fidélité ou l'infidélité de ses alliés. Machiavel dit que « Marius, dans la guerre contre les Cimbres, voulant s'assurer de la fidélité des Gaulois cisalpins, alliés du peuple romain, leur envoya des lettres cachetées et d'autres ouvertes ; dans celles-ci, il leur recommandait de n'ouvrir les autres qu'à une époque déterminée, mais, les leur ayant redemandées avant cette époque, il vit qu'elles avaient été décachetées et qu'il ne pouvait compter sur eux »¹⁸¹. Cette citation qui prouve combien il est périlleux de dépendre ou de compter trop sur les autres, nous introduit dans la problématique de la déloyauté.

2-De la déloyauté

La déloyauté désigne la mauvaise foi, le manquement à la promesse donnée. Pour mieux appréhender la déloyauté, il faut la mettre en rapport avec cette déclaration de Machiavel destinée aux fondateurs d'Etats. L'auteur du Discours affirme que « tous les écrivains qui se sont occupés de politique (et l'histoire est remplie d'exemples qui les appuient) s'accordent à dire que quiconque veut fonder un Etat et lui donner des lois doit supposer d'avance les

¹⁷⁹ Machiavel, *Histoires florentines*, liv. VIII, chap. XXXIII, p. 1389

¹⁸⁰ *Ibid.*, liv. VIII, chap. XXII, p. 1373.

¹⁸¹ Machiavel, *Art de la guerre*, liv. VI, p.p. 221-222.

hommes méchants, et toujours prêts à montrer leur méchanceté toutes les fois qu'ils en trouveront l'occasion »¹⁸².

La méchanceté de l'homme n'est pas une simple supposition, elle se manifeste à travers son comportement. Elle est donc effective. Ce qu'il faut ajouter, c'est que les hommes ont l'aptitude d'être bons et d'être méchants. Cette capacité des hommes de passer d'un versant à un autre, justifie ce principe donné au prince fondateur. Celui-ci doit s'inscrire dans une logique de prévention et établir l'Etat en négligeant l'aptitude des hommes à faire du bien pour ne se fonder que sur leur capacité de faire du mal.

Le simple fait que l'Etat naît simultanément avec la mise sur pied d'une armée et l'élaboration de lois prouve que les sujets ne sont pas dignes de confiance. Dans ce sens, Machiavel dit que « les hommes ne font le bien que forcément ; mais dès qu'ils ont le choix et la liberté de commettre le mal avec impunité, ils ne manquent de porter partout la turbulence et le désordre »¹⁸³.

Notons que la méchanceté, la déloyauté sont étrangères à la nature ; ce sont des critères inventés par l'homme pour le bien commun. Mais les sujets, tout en vivant dans une société et tout en profitant des bienfaits de celle-ci, continuent de vouloir agir en suivant leurs passions et leurs intérêts particuliers. C'est ce qui semble expliquer les trahisons et les désobéissances dont les princes sont parfois victimes. La déloyauté mise en veilleuse se manifeste dès que l'intérêt de l'Etat se heurte au bien particulier. C'est pour cette raison que Georges Faraklas dit que « les hommes sont déloyaux quand la loi n'est pas imposée par la force d'un Etat »¹⁸⁴. Si l'individualisme, la méchanceté sont le plus souvent les sources de la déloyauté, on voit combien il est avantageux de s'allier au peuple qui désire ni opprimer ni être opprimé par les grands au détriment de ces derniers qui désirent opprimer le peuple. Car comme le note Georges Faraklas le peuple symbolise le « public » alors que les grands désignent le « privé »¹⁸⁵. Par conséquent, le prince diminue les risques d'être victime d'une déloyauté en s'alliant au peuple.

Pour éviter la déloyauté de ses sujets, le prince doit s'efforcer de leur donner ce qu'ils ne parviennent pas à se procurer par eux-mêmes. La punition ne doit pas être le seul moyen de se garantir contre la déloyauté on doit joindre à celle-là la ruse et les bienfaits de l'Etat.

La déloyauté peut résulter d'une disproportionnalité entre le service rendu et le service reçu ou bien d'une ingratitude de l'un ou de l'autre des partis concernés. « Aussi arrive-t-il

¹⁸² Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. III, p.p. 388-389.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 389.

¹⁸⁴ Georges Faraklas, *op. cité.*, p. 80.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 17.

souvent après s'être usé à servir loyalement, on ne retire de ses loyaux services qu'une vie misérable et une mort violente »¹⁸⁶. Lorsqu'un Etat asservit plus qu'il ne sert, lorsqu'un peuple donne plus qu'il ne reçoit, la déloyauté et le dysfonctionnement ne manqueront pas d'être les conséquences néfastes qui entraîneront cette structure qu'est l'Etat à la dégénérescence. Et la coercition sera incapable d'empêcher cette chute de poursuivre son cours ; car de l'avis de Machiavel, la punition peut être efficace lorsqu'elle s'exerce contre le petit nombre, mais dès l'instant qu'elle s'applique contre la majorité des sujets, elle s'inscrit contre sa finalité qui consiste à assurer l'intérêt général des individus.

Cependant, il ne s'agit pas d'appréhender la déloyauté du côté du peuple uniquement. L'infidélité, qu'elle soit dissimulée ou pas, est fréquente chez les princes. Seulement, ceux-ci et les sujets se meuvent dans des champs de valeur différents et n'obéissent pas aux mêmes principes. Machiavel dit dans ce sens qu'un prince «ne peut pratiquer toutes ces vertus qui rendent les hommes dignes de louanges, puisqu'il lui faut souvent, s'il veut garder son pouvoir, agir contre la foi, contre la charité, contre l'humanité, contre la religion. Il doit donc disposer d'un esprit en mesure de tourner selon les vents de la fortune, selon les changements des situations »¹⁸⁷.

Tout prince doit distinguer la vie privée de la vie publique. Le prince agit au nom d'une collectivité qui détermine pour une large part le sens de son action. Celle-ci varie en fonction de la variation du comportement du peuple. C'est seule l'adaptation qui peut permettre au prince de ne pas subir les effets néfastes des caprices de la fortune. Cette dernière est conçue comme une puissance qui agit dans l'obscurité, sans plan. Son orientation peut, soit coïncider avec celle du prince soit opposée à elle. Machiavel caractérise la force de la fortune de la manière suivante : « je la vois pareille à une rivière torrentueuse qui dans sa fureur inonde les plaines, emporte les arbres et les maisons, arrache la terre d'un côté, la dispose de l'autre ; chacun fuit devant elle, chacun cède à son assaut, sans pouvoir dresser aucun obstacle »¹⁸⁸. Face à une telle force, le prince ne peut assurer la tenue de ses promesses. Ce qui ne signifie nullement qu'il devient la marionnette de la fortune. Car quelle que soit la puissance de cette dernière, le prince garde toujours la liberté de s'abstenir. Mais ici, la passivité est plus néfaste que la soumission intelligente. L'inaction n'est jamais payante. Parlant de la fortune, Olivier Remaud dit : « pour diminuer l'emprise de cette « maîtresse » et se rendre le plus libre possible, le prince est contraint de marcher du même pas que le temps. Il lui faut souvent

¹⁸⁶ Machiavel, *Capitolo de l'ingratitude* (à Giovanni Folchi), p.90.

¹⁸⁷ Machiavel, *Prince*, chap. XVIII, p.p. 93-94.

¹⁸⁸ *Ibid.*, chap. XXV, p.p. 130-131.

ralentir ou bien accélérer brusquement son allure et définir aussitôt les quelques règles de décision qui s'adaptent aux nouveaux attributs de l'époque »¹⁸⁹.

Le stable et l'instable ne s'accordent pas. L'inconstance des hommes place le prince dans une situation qui ne lui permet pas d'éviter la déloyauté. L'obstination à la loyauté est plus néfaste qu'une déloyauté appropriée. L'activité politique répugne aux jugements moraux qui constituent une entrave à l'exécution des projets fiables. D'ailleurs, les sujets qui insistent sur la loyauté des princes ne sont pas moins déloyaux que ces derniers. Nous pouvons même dire, dans une certaine mesure, que l'infidélité des sujets justifie celle des princes. C'est ce que semble soutenir Machiavel lorsqu'il affirme qu'« un seigneur avisé ne peut, ne doit respecter sa parole si ce respect se retourne contre lui et que les motifs de sa promesse soient éteints. Si les hommes étaient tous gens de bien, mon précepte serait condamnable ; mais comme se sont tous de tristes sires et qu'ils n'observeraient pas leurs promesses, tu n'as pas non plus à observer les tiennes »¹⁹⁰.

La réciprocité de la déloyauté entre prince et sujets ne doit pas pour autant permettre à celui-ci de mettre à grand jour sa mauvaise foi. Le prince, en tant qu'autorité et l'instance envers laquelle tous les regards convergent, doit maîtriser l'art du paraître. Lorsque la déloyauté s'avère nécessaire, le souverain doit simuler la loyauté et dissimuler cette simulation. Il pourra, soit déporter le regard du peuple de son acte et le porter ailleurs, soit charger l'exécution de la tâche déloyale à un ministre et apparaître innocent devant les sujets. La déloyauté fait partie de l'ensemble des conduites que justifie la raison d'Etat. Et c'est pourquoi Machiavel dit que « jamais un prince n'a manqué de raisons légitimes pour colorer son manque de foi »¹⁹¹.

L'éthique est en vue de la stabilité sociale, donc le prince ne doit pas laisser un désordre régner pour alléguer le respect des valeurs morales. Car, comme le note Jean Giono, « dans le social, le contrat n'a jamais cessé d'être tourné malgré toutes les protestations de bonne foi. Il y a même certitude de mauvaise foi dès qu'il y a affirmation répétée de bonne foi. Chez nous, un démenti confirme »¹⁹².

La légitimité de la déloyauté nécessaire notée dans les rapports entre prince et sujets, se trouve au niveau des alliances interétatiques. Il faut dire d'ailleurs que la déloyauté peut être plus récurrente au niveau de celles-ci dès l'instant qu'il est dit que la force constitue la règle des rapports entre les Etats.

¹⁸⁹ Olivier Remaud, « La décision de l'avenir », *L'énigme Machiavel*, 2001, p. 54.

¹⁹⁰ Machiavel, *Prince*, chap. XVIII, p. 92.

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² Machiavel, *Oeuvres complètes*, Introduction, p. XII

Le Comte Sforza rapporte que Louis XIV disait que « dans chaque traité, insérer une clause qui puisse être violée facilement, de telle façon que l'accord puisse être rompu au cas où les intérêts de l'Etat le rendraient nécessaire »¹⁹³.

Les alliances sont en vue de la puissance. Tout prince doit savoir en faire, mais aussi savoir les rompre lorsqu'elles deviennent insensées et risquent de porter préjudice à l'Etat.

Au chapitre LIX des *Discours*, Machiavel étudie la loyauté et la déloyauté dans les alliances interétatiques en procédant à une typologie de l'Etat. Il distingue la république et la monarchie et se pose la question de savoir auquel de ces deux régimes peut-on accorder plus de crédit ? Et sans hésitation l'auteur des *Discours* dit que c'est la république. Toutefois, il note des cas où république et monarchie doivent adopter des comportements analogues. Parlant de ces deux types de gouvernement, il dit : « je crois d'abord que ni l'un ni l'autre n'observeront fidèlement des traités dictés par la force ; je crois que si l'un et l'autre voient leur Etat en danger, ils ne manqueront pas, pour le sauver d'user d'une mauvaise foi et d'ingratitude »¹⁹⁴. Ce genre de rupture obéit à des causes ordinaires qui se distinguent de ce que Machiavel appelle « causes extraordinaires »¹⁹⁵. Outre ce cas précédent, on parlera de rupture ordinaire chez ce penseur lorsque les partis contractants se disloquent par manque de respect des principes de leur traité. Si par contre, un allié devient déloyal par fourberie et non par nécessité ; c'est-à-dire lorsqu'il tente de s'agrandir, de s'enrichir aux dépens d'un ami fidèle, Machiavel soutient qu'il s'agit là de « causes extraordinaires ». C'est en partant de cette différenciation que l'auteur des *Discours* accorde plus de crédit à la république. Il affirme que celle-ci a « plus d'humanité » et « moins d'ingratitude »¹⁹⁶. Machiavel écrit : « c'est par intérêt qu'on rompt les alliances ; et c'est en ceci que les républiques surpassent infiniment les princes en fidélité. On pourrait cité des exemples comme preuve que le plus petit intérêt détermine souvent un prince à manquer de foi, et d'autres qui prouveraient que les plus grands avantages n'ont pu déterminer les républiques à en manquer »¹⁹⁷.

L'intérêt fait et défait les alliances. La loyauté se maintient par le succès d'une coalition et la déloyauté résulte de son échec. Loyauté et déloyauté restent liées à des techniques politiques. Lorsque les raisons d'une alliance ne se justifient plus, lorsqu'une rupture avec un allié au profit d'un ennemi du passé est avantageuse à l'Etat, le prince ne doit pas se soucier des exigences de la morale. Il doit agir dans le sens de l'intérêt de l'Etat. Car comme le note

¹⁹³ Le Comte Sforza, *op. cité.*, p. 26.

¹⁹⁴ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. LIX, p. 506.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 508.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 506.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 507.

Maurice Merleau-Ponty, « la politique pure exige quelque chose comme une morale »¹⁹⁸. La déloyauté s'appréhende mieux avec ce que l'on appelle l'opportunisme politique qui désigne le fait pour un prince de saisir toute occasion profitable à l'Etat.

Dans la concurrence perpétuelle où se trouvent les Etats chaque prince œuvre pour son propre compte. Et comme les alliés actuels sont les ennemis potentiels, aucun prince n'a le droit de sacrifier l'intérêt de l'Etat pour la bonne marche d'une alliance. Le prince doit se soucier plus d'être fidèle à son Etat que de l'être vis-à-vis des alliés. Claude Lefort dit à cet effet que « le prince s'avère plus fidèle à sa mission en trahissant un engagement qu'il ne peut remplir sans dommage pour l'Etat »¹⁹⁹. Les prérogatives jointes au statut de prince et qui débarrassent celui de toute exigence opposée à celle de l'Etat n'autorisent pas au souverain de justifier son échec par des considérations étrangères à la politique. Il ne s'agit pas de faire l'éloge de la déloyauté, mais de montrer tout simplement qu'il est, entre autres, un recours qui permet d'éviter un mal et d'atteindre un bien.

Il faut dire d'ailleurs, que c'est grâce à la déloyauté et à d'autres modes de rupture qu'une régulation constante des rapports de forces entre les Etats est possible. S'il est impossible, comme le soutient Machiavel, qu'un Etat ait une force statique au cours des années, et que chaque Etat parcourt un trajet qui va de la faiblesse à la puissance et de celle-ci à celle-là, il devient nécessaire que les Etats changent d'alliés pour s'adapter à cette variation de force. Lorsqu'un Etat fort, contre lequel une alliance a été nouée par des Etats faibles, perd sa puissance et cesse d'être une menace contre ces derniers, ce changement entraîne soit une nouvelle orientation de la coalition, soit sa dislocation. Les variations des forces des Etats entraînent des restructurations constantes des alliances et restent inséparables de la déloyauté. Cependant, pour ne pas porter atteinte à leur réputation, les princes usent de ruse au moment des violations des pactes. Se mettant à la place du prince, Machiavel écrit : « si j'ai dessein de faire la guerre à un prince, malgré les traités fidèlement observés entre nous depuis longtemps, je trouverai prétexte et couleur à attaquer son ami, plutôt que lui. Je sais que son ami étant attaqué, ou il prendra sa défense, et alors il me fournit l'occasion de lui faire la guerre comme j'en ai l'intention ; ou il l'abandonnera, et alors il découvre sa faiblesse, et sa déloyauté, puisqu'il néglige de secourir un allié »²⁰⁰. On voit par là que les contraintes de la morale ne se limitent pas seulement à l'intérieur de l'Etat mais elles touchent aussi les relations interétatiques. Et aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat, le prince doit se

¹⁹⁸ Maurice Merleau-Ponty, *Signes*, chap. X, p. 267.

¹⁹⁹ Claude Lefort, *op. cité.*, p. 412.

²⁰⁰ Machiavel, *Discours*, liv. II, chap. IX, p. 537.

servir de la ruse lorsqu'il doit agir contre les considérations éthiques. Et le prince qui parviendra à couronner ses actions de succès tout en respectant les directives de la morale se fera une bonne réputation vis-à-vis de son peuple et vis-à-vis des princes voisins. C'est dans ce sens que le chapitre XVIII du Prince intitulé « Comment les princes doivent tenir leurs promesses »²⁰¹ occupe une place sans commune mesure en indiquant les circonstances et les modalités d'application de la loyauté et de la déloyauté. Cette dernière est fréquente dans les alliances malgré un droit qui incite à la loyauté et condamne la mauvaise foi. Ainsi au chapitre suivant, notre réflexion sera axée sur la portée du droit dans les alliances.

²⁰¹ Machiavel, *Prince*, chap. XVIII, p. 91.

Chapitre II : De la portée du droit dans les alliances

Introduisons ce chapitre par une citation de Jean-Jacques Chevalier qui dit que « le lecteur qui s'attendrait à un débat préalable sur la question du droit, la question de la légitimité de l'acquisition, connaîtrait mal Machiavel ; c'est là un domaine radicalement étranger à l'auteur du Prince. Celui-ci ne se meut que dans le domaine du fait, c'est-à-dire de la force. Car le triomphe du plus fort est le fait essentiel de l'histoire humaine, Machiavel le sait, et le dit implacablement »²⁰².

C'est en rapport avec les alliances que nous tenterons d'élucider la position de Machiavel vis-à-vis du droit.

1 - Le déficit juridique dans les alliances

La fracture entre « la vérité effective de la chose » et « l'imagination », « entre la façon dont on vit et celle dont on devrait vivre » énoncée au chapitre XV du Prince correspond à celle qui s'établit entre le fait et la norme. Si Machiavel est considéré comme le pionnier du réalisme politique, c'est parce qu'à la base et au sommet de sa théorie on trouve le fait. L'interrogation qui gouverne toute son œuvre, c'est quelles sont les règles pratiques et efficaces en politique ? Machiavel part du réel, c'est-à-dire la manière dont les hommes vivent (confirmé par les preuves de l'histoire), et aboutit au pragmatisme qui se caractérise ici par l'élaboration d'un ensemble de principes adaptés à l'action.

Le fondement de l'œuvre de Machiavel c'est le fait et non le droit. Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat, le droit n'est respecté que lorsqu'il est garanti par une force contraignante. C'est dans ce sens qu'on a pu parler de faiblesse du droit. Faiblesse liée en fait à sa dépendance et à son caractère lacunaire. En parlant de déficit juridique dans la perspective de notre thème nous faisons surtout allusion aux alliances interétatiques. Car si le droit interne est précis et obéit à une politique étatique, le droit international quant à lui reste à déterminer vu les différences des options politiques des Etats. La définition que Julien Freund donne du droit permet de mieux situer le niveau où se situent les handicaps du droit international. Ce penseur dit que « le droit est l'ensemble des règles que la politique se donne pour utiliser avec plus d'efficacité la force au service du but du politique »²⁰³.

Cette définition, rapportée aux alliances interétatiques, nous permet de voir les limites du droit. Car des Etats alliés ne peuvent avoir une politique commune que momentanément et

²⁰² Jean-Jacques Chevalier, *op. cit.*, p. 18.

²⁰³ Julien Freund, *Qu'est-ce que la politique*, chap. II, p. 146.

sur des aspects précis. Et dès l'instant qu'une opposition entre les intérêts des alliés se fait sentir, on voit la force prendre ses distances vis-à-vis du droit. Si le droit interne a besoin d'une force capable de contraindre les individus d'un Etat donné, le droit international quant à lui requiert une force en mesure de contraindre les Etats. Or, nous dit Machiavel, les princes « n'autorisent aucun tribunal d'appel »²⁰⁴. Cette affirmation nous semble valable aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat.

L'idée de droit international est apparue au XVII^e siècle dans l'intention de réglementer les conflits entre les Etats mais aussi de protéger les Etats faibles contre les Etats puissants. Mais loin de combler le déficit de force des Etats faibles, ce droit paraît l'aggraver en augmentant la puissance du fort. Montrons à nouveau, par une citation qui nous semble donner une interprétation adéquate du rapport entre le fort et le faible dans le monde actuel, comment la théorie de Machiavel a défié la caducité et reste toujours attachée à l'essence du politique. Abuzeido Dourda écrit à propos des Etats-Unis « qu'ils se saisissent, pour les dévoyer, des instruments du droit afin de légitimer leur coercition envers les régimes peu actifs dans la mise en œuvre de leurs objectifs stratégiques, qu'ils pervertissent l'acceptation même de la justice rempart du faible contre le puissant »²⁰⁵. Dans les rapports entre les Etats, on peut considérer le droit comme une garantie illusoire que les puissants présentent aux faibles pour se protéger contre eux en les détournant de la nécessité de nouer des alliances révolutionnaires. Autre observation à faire, c'est que même si ce droit parvenait à s'inscrire effectivement dans le sens de la protection des faibles, on le verrait violer par ces derniers qui ne manqueraient pas de s'affronter entre eux.

Il n'est pas permis de penser chez Machiavel l'avènement d'un moment où les Etats puissants s'abstiendraient d'agir avec force pour préserver leurs intérêts. S'adressant au prince, l'auteur des *Discours* dit que « s'il s'agit de délibérer sur son salut, il ne doit être arrêté par aucune considération de justice et d'injustice, d'humanité ou de cruauté, d'ignominie ou de gloire. Le point essentiel qui doit l'emporter sur tous les autres, c'est d'assurer son salut et sa liberté »²⁰⁶. Le droit est incapable de mettre un terme aux rapports de forces qui existent entre les Etats. Il peut retarder une guerre, pour la faire perdre à celui qui aurait confiance en lui, et non l'empêcher de s'écarter. Un Etat ne doit jamais attendre sa défense d'autrui. Croire à un droit efficace c'est croire en la bonté humaine et raisonner là-dessus. C'est supposer que les hommes sont loyaux et que les pactes seront observés. Alors

²⁰⁴ Machiavel, *Prince*, chap. XVIII, p. 94.

²⁰⁵ Abuzeido Dourda, « L'hégémonie des Etats-Unis à l'épreuve », *Le Monde diplomatique*, 1998, p. 15.

²⁰⁶ *Ibid.*, liv. III, chap. XLI, p. 708.

que Machiavel recommande à tout prince par mesure de prudence de calculer à partir du principe de base selon lequel les hommes « sont méchants »²⁰⁷, « simulateurs et dissimulateurs »²⁰⁸.

Machiavel n'ignore pas le manque de confiance mutuel entre les Etats. Lui qui a eu à jouer le rôle de diplomate pour le compte de Florence, n'est pas sans savoir les ruses des alliés. Ruses que le droit est incapable de mettre un terme. Le déficit juridique se sent au niveau de la diplomatie qui est en fait la meilleure manière de matérialiser les amitiés entre les Etats.

Qu'en est-il des relations diplomatiques ?

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une lecture des œuvres de Machiavel, pionnier de la science politique nous enseigne leur caractère louche et opportuniste. La multiplicité des alliances, des accords bilatéraux et multilatéraux, tend à donner à un monde épars et fragmenté un visage d'homogénéité qui peut perdre tout prince qui traiterait son homologue comme une fin et non comme un moyen. Les amitiés entre les Etats se matérialisent par l'envoi réciproque de diplomates qui ont pour tâche, entre autres, d'informer leur prince de l'état des lieux. Michel Lascombe note dans ce sens que chaque ambassade possède un « courrier diplomatique » et une « valise diplomatique »²⁰⁹ portant des marques extérieures attestant de son caractère. Et Lascombe de préciser que « le courrier jouit de l'inviolabilité de sa personne et ne peut être soumis à aucune forme d'arrestation ou de détention »²¹⁰. Chaque Etat tente de percer les secrets de son allié tout en s'efforçant de garder les siens pour soi. Ce qui signifie que les Etats restent méfiants malgré les traités signés.

Voilà après des siècles, la reprise d'un principe cher à Machiavel, celui du secret d'Etat. Sa capacité de résister à l'adversité du temps montre son inviolabilité.

Ce qui est remarquable dans les alliances interétatiques c'est la nécessité de s'ouvrir à l'allié tout en lui traçant des limites. C'est le fait que les alliances n'admettent aucune force extérieure chargée de veiller au respect des accords. Partant, chaque Etat devient juge de ses propres actions. Un comportement qui mène inévitablement à l'érection de la force en droit. Et lorsque Lascombe note qu'« on pourrait croire encore que la force, la mauvaise foi, voire la barbarie, sont le lot commun des rapports entre Etats »²¹¹, il rejoint sur ce point Machiavel qui fait de la force le socle sur lequel s'établissent les relations interétatiques.

²⁰⁷ Machiavel, *Prince*, chap. XVII, p. 88.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 87.

²⁰⁹ Michel Lascombe, *Le droit international public*, chap. IV, p. 107.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*, p. 127.

La coercition légale qu'exerce un Etat sur ses sujets est incomparable à celle qu'exercerait un Etat sur un autre Etat en avançant comme prétexte l'application d'un soi-disant droit international. Seul le prince a le droit de punir ses sujets, lui qui a reçu d'eux le pouvoir de commander et la promesse d'être obéi. La contrainte juridique légitime doit avoir son principe à l'intérieur de l'Etat et non à l'extérieur de celui-ci.

Aucun droit ne peut défendre un Etat contre l'agression d'un Etat. Ainsi, Machiavel recommande au prince, selon la nécessité, de « laisser la justice de côté pour n'envisager que le profit »²¹². L'idée de Machiavel selon laquelle il n'existe pas de tribunal chargé de juger les princes, signifie en même temps qu'aucun prince ne peut ni accuser ni condamner un autre prince comme cela arrive entre simples citoyens et entre citoyens et prince. En s'inscrivant dans cette perspective, Johann Gottlieb Fichte dit à propos du prince que « dans ses relations à son peuple (en état de paix) il est tenu à la loi et au droit, et il ne peut traiter personne autrement qu'en se conformant à la loi existante, bien que le droit lui demeure d'instituer la loi, c'est-à-dire d'assurer le perfectionnement continu du corpus juridique ; mais dans sa relation aux autres peuples, il n'y a ni loi, ni droit, excepté le droit du plus fort »²¹³.

Un droit international capable de normaliser les alliances interétatiques aurait une suprématie sur le droit interne pour être efficace. Ce qui constituerait sans nul doute une violation du principe de l'autonomie des Etats. Principe que Machiavel estime consubstantiel à la survie de tout Etat. Ce qu'un prince doit éviter comme le pire des dangers c'est la dépendance externe. Un Etat ne doit ni attendre sa défense d'un autre Etat ni rester prisonnier des alliances pour s'empêcher de les violer en cas de nécessité. Ces aspects s'éclaircissent mieux dans l'analyse du point suivant qui traite de l'indépendance du prince.

2 – Le principe de l'autonomie et de l'autocentrement

En ayant choisi de traiter de l'autonomie et de l'autocentrement à ce niveau nous avons voulu montrer par là que ces deux principes sont des fruits d'un long processus de recherche qui ne va pas sans difficultés. La caractéristique principale de tout Etat digne de ce nom c'est l'autonomie et la meilleure stratégie d'un prince, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son Etat, c'est l'autocentrement. Concernant l'autonomie, le prince doit consolider les rapports qui rendent le peuple et les autres princes dépendant de lui mais ne doit jamais, sans simulation et dissimulation, accepter de dépendre des autres. En simulant la nécessité de vivre

²¹² Machiavel, *Histoires florentines*, liv. IV, chap. XIX, p. 1144.

²¹³ Johann G. Fichte, *op. cité.*, p. 62.

à côté de son allié, par l'exhibition de quelques services reçus de lui, le prince fortifie la loyauté de son ami. Car, comme l'a si bien dit Machiavel, « la nature des gens est telle qu'ils s'attachent aussi fortement à quelqu'un pour les services qu'ils lui ont rendus que pour ceux qu'ils ont reçus de lui »²¹⁴. L'autonomie n'est pas synonyme de négation d'autrui, elle inclut la reconnaissance de celui-ci et sa prise en compte. Elle se conquiert aussi bien à l'égard des ennemis qu'à l'égard des amis, car en politique ceux-ci cherchent la domination.

C'est seulement quant un prince parvient à s'attribuer une force capable de diriger ses sujets, une force en mesure de triompher d'une jungle qu'est ce monde de rapport de forces dans lequel se trouvent les Etats, qu'il pourra se dire autonome. La souveraineté implique une perpétuelle conquête. La raison en est que les forces des Etats sont instables, ceux-ci passent de l'amitié à l'inimitié, nouent et dénouent les alliances. Toute montée en puissance d'un Etat, est une menace contre les autres Etats. Ainsi, un prince « doit donc disposer d'un esprit en mesure de tourner selon les vents de la fortune, selon les changements des situations »²¹⁵. Une telle recommandation nous permet de soutenir l'idée selon laquelle, chez Machiavel l'expression « prince de fraîche date » ou « prince nouveau »²¹⁶ ne désigne pas uniquement le prince qui vient de s'emparer d'un pouvoir. Elle renvoie à la capacité d'un prince d'adapter constamment son comportement aux variations des circonstances. Le « prince nouveau » est celui qui saisit la nouveauté de la chose, qui comprend que le pouvoir, la bonne réputation, l'amour, la crainte, le respect vis-à-vis du peuple, vis-à-vis des Etats alliés et des ennemis ne s'acquièrent pas une fois pour toutes. Ces qualités demandent une perpétuelle conquête ; soit par l'acte similaire à celui qui les avait données naissance soit par l'invention d'autres stratégies plus appropriées.

Par ailleurs, il nous semble judicieux de préciser que l'autonomie ne doit pas s'étudier seulement par rapport à autrui. Car il existe une sorte d'ennemi intérieure qui pousse l'individu à agir mécaniquement en référence aux actions précédentes. Le premier combat d'un prince doit se diriger contre soi même. Claude Lefort est allé jusqu'à dire que « l'homme n'a d'adversaire que lui-même, la Fortune n'est rien d'autre que la non *virtù*, la *virtù* que maîtrise du monde et de soi »²¹⁷.

Le prince doit s'inscrire contre l'obstination naturelle, s'efforcer de changer de conduite selon les changements des choses ; malgré cette affirmation de Machiavel qui dit que « très

²¹⁴ Machiavel, *Prince*, chap. X, p. 56.

²¹⁵ *Ibid.*, chap. XVIII, p. 94.

²¹⁶ *Ibid.*, chap. XVII, p. 87.

²¹⁷ Claude Lefort, *op. cité.*, p. 441.

peu d'hommes, quelque soit leur sagesse, savent s'adapter à ce jeu ; ou bien parce qu'ils ne peuvent s'écarter du chemin où les pousse leur nature ; ou bien parce que, ayant toujours prospéré par ce chemin, ils n'arrivent point à se persuader d'en prendre un autre »²¹⁸. Il nous semble possible de soutenir dans ce sens, que la fortune est un obstacle interne qui cohabite avec la *virtù*. Et c'est par les rapports que celle-ci entretient avec celle-là que se trouve la possibilité de vaincre cette figure obscure. Car si l'on conçoit la fortune comme une puissance transcendante la possibilité de la vaincre resterait problématique. Or, Machiavel est d'avis que l'on doit vaincre la fortune. Le combat de la *virtù* contre cette force aveugle équivaut à celui qui oppose la science au fatalisme. Et dès lors que nous savons que la politique est considérée par Machiavel comme une science, il devient illégitime de priver au prince la liberté d'action. La politique est une activité humaine, l'Etat est un fruit de la *virtù* « conçue comme le pouvoir d'arracher à la Fortune la disposition des entreprises humaines »²¹⁹.

A lire le chapitre XXV du *Prince* qui traite de la fortune on voit un décalage entre l'opinion répandue : « les affaires de ce monde sont gouvernées par la fortune et par Dieu »²²⁰ et la conclusion que Machiavel tire après l'analyse des événements : « la nature est femme ; il est indispensable, pour la dominer, de la battre, de la bousculer »²²¹. Entre ces deux affirmations, on constate une décadence constante de la force de la fortune qui va de l'opinion répandue : la fortune gouverne tout, passe par le partage du pouvoir entre fortune et *virtù* : « la fortune est maîtresse de la moitié de nos action »²²² et aboutit au triomphe de la *virtù* qui s'empare de tout le pouvoir : il faut « battre » la fortune, « elle cède (...) aux hommes »²²³ fougueux. Il faut dire que le prince se trouve entre deux adversaires. Il y a sa propre nature, c'est-à-dire la tendance à agir toujours de la même manière devant des circonstances différentes, et la nature des choses qui oppose une résistance contre certains modes d'action. C'est lorsque le prince parviendra à vaincre ces deux adversaires, qu'il pourra couronner ses actions de succès.

Cette analyse de l'autonomie nous conduit à la question de la responsabilité qui ne nous semble pas facultative dans la problématique des alliances. Dès lors qu'il est dit que ni l'éthique ni le droit ne peuvent constituer d'obstacle à l'exécution d'un projet nécessaire au maintien de l'Etat, il revient alors au prince, par sa propre *virtù*, de forger le destin de son peuple. Tout choix d'un allié, et toutes les conséquences qui en découlent, engagent l'entière

²¹⁸ Machiavel, *Prince*, chap. XXV, p. 132.

²¹⁹ Claude Lefort, *op. cité*, p. 209.

²²⁰ Machiavel, *Prince*, chap. XXV, p. 130.

²²¹ *Ibid.*, p. 134.

²²² *Ibid.*, p. 130.

²²³ *Ibid.*, p. 134.

responsabilité du prince. C'est la raison pour laquelle, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Etat, le prince doit s'approprier toutes les prérogatives nécessaires à l'accomplissement de sa mission qui est de maintenir l'Etat et de conserver son trône. Concernant la relation entre gouvernant et gouvernés, Machiavel dit qu'un prince doit « chercher tous les moyens d'accoutumer ses sujets à ne reconnaître que lui pour chef (...) à faire converger leurs regards et leurs égards vers un seul homme à le reconnaître pour leur prince »²²⁴.

Par rapport aux autres Etats, le prince doit travailler à établir entre lui et ses alliés le lien commandement/obéissance afin d'orienter l'alliance dans le sens de ses intérêts. C'est une des raisons pour lesquelles, Machiavel recommande au prince de ne jamais s'allier avec un plus fort que soi si ce n'est par nécessité. Un prince devient maître d'une alliance lorsqu'en plus de sa supériorité de force, il fait preuve de beaucoup d'intelligence et engendre « l'opinion que personne n'est en mesure de le tromper, par quelque moyen que se soit »²²⁵.

La recherche du pouvoir est un jeu collectif mais son exercice est une tâche individuelle. Le prince « doit employer toute son industrie pour attirer à soi tout le pouvoir »²²⁶. C'est ce que l'on désigne par autocentrement qui signifie, en d'autres termes, la concentration de toutes les prérogatives de l'Etat autour du prince. D'ailleurs, il faudrait dire en ce lieu précis que la division des sujets en deux partis, à savoir celui du peuple et celui des grands, et l'alliance du prince avec le peuple au détriment des grands, ont permis à Machiavel de penser un mode d'affaiblissement des sujets dont l'objectif principal est d'éviter un pouvoir parallèle et rival au sein de l'Etat et de permettre au prince d'être dépositaire du pouvoir suprême.

L'autocentrement n'est pas synonyme d'une mise en écart des autres. Pour mieux l'appréhender, il faut l'analyser dans son rapport avec la notion de convergence qui, précisons le, consacre la centralité du pouvoir. C'est au nom de cet autocentrement que Machiavel soutient que les ministres doivent être totalement au service de leur prince. Ils penseront plus à leur chef qu'à eux-mêmes. Car « celui qui a entre ses mains la responsabilité de l'Etat d'un autre ne doit jamais penser à lui-même, mais toujours à son maître, ne doit jamais l'entretenir d'autre sujet que de ceux du royaume »²²⁷.

En outre, par ses bonnes actions, le ministre ne doit pas chercher à se faire une bonne réputation, mais à la donner à son prince pour l'honorer et lui consolider son alliance avec le peuple. En fait, il convient de souligner que dans un Etat bien organisé, toutes les initiatives dérivent d'un seul lieu, celui que occupe le prince, mais passent, pour leur concrétisation, par

²²⁴ Machiavel, *Œuvres complètes*, Lettre à F. Vettori du 31 Janvier 1515, p. 1455.

²²⁵ Machiavel, *Prince*, chap. XIX, p. 97.

²²⁶ Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. IX, p. 405

²²⁷ Machiavel, *Prince*, chap. XXII, p 123.

des voies différentes. Le prince n'exécutera, sans intermédiaire, que des décisions louables par le peuple. Quant aux tâches que celui-ci juge ignobles, il les chargera de ses ministres. Ces derniers ne jouent pas le rôle d'écran entre le souverain et le peuple, mais celui de filtre et de paravent qui sont deux techniques qui permettent au prince de s'épargner la haine des citoyens.

Dans cette perspective, nous pouvons dire que ce qui est valable pour les alliances intraétatiques ne l'est pas moins pour les alliances interétatiques. Car, bien que la souveraineté soit une des conditions fondamentales pour l'existence d'alliance, à travers les coalitions, chaque prince cherche à soumettre ses alliés et à se poser comme maître d'autres Etats. Dans les rapports où se trouvent les Etats, tous les princes nourrissent le désir de l'autocentrement. Chaque souverain cherche à se faire le noyau autour duquel gravitent ses homologues. Mais partant du principe selon lequel la notion de prince est synonyme d'autonomie et de responsabilité, Machiavel recommande au souverain d'avoir « assez de sagesse et de vertu pour ne pas léguer à autrui l'autorité qu'il a prise en main »²²⁸.

Pas d'Etat sans souveraineté, pas de souverain sans responsabilisation d'un individu investi d'un pouvoir en mesure de s'approprier toutes les forces nécessaires au maintien du rapport commandement/obéissance fondamental à tout Etat. Précisons tout de même que ce rapport n'est pas uniquement celui qui lie le prince aux sujets. Il est aussi celui qui caractérise la vérité effective et l'imagination, le fait et le droit. Les alliances doivent constituer un appui à cette logique et ne jamais favoriser un renversement de tendances qui assujettirait l'Etat à des critères que Machiavel n'estime pas fondamentaux à la politique. A cet effet, nous pouvons dire que chez Machiavel, la question de l'éthique et du droit reste liée au champ du possible. Le prince possède une liberté inaliénable qui n'a pour bornes que les comportements qui mènent à la dégénérescence de l'Etat et la perte du pouvoir.

²²⁸Machiavel, *Discours*, liv. I, chap. IX, p. 406.

Conclusion générale

Le thème des alliances touche des aspects multiples de la théorie machiavélique. Il reste lié au réalisme politique qui constitue le socle sur lequel le Florentin a bâti son système. Les alliances intraétatiques et les alliances interétatiques obéissent à ce qui semble être la fin ultime de l'action de tout prince à savoir maintenir le pouvoir et conserver l'Etat. Les alliances sont des stratégies politiques qui s'inscrivent dans le sens de l'accroissement de la puissance du prince au sein et en dehors de l'Etat.

Les interactions qui se passent à l'intérieur de l'Etat et qui mettent en œuvre prince, peuple et grands ; et celles qui se passent en dehors de l'Etat et qui concernent les relations entre prince et prince s'influencent réciproquement. Toutefois, nous devons soutenir que chez Machiavel, la réussite de la politique externe dépend de celle de la politique interne. C'est pourquoi un prince qui se soucie de son succès doit, avant tout, gagner l'amitié du peuple.

Mais si le maintien de l'Etat et la conservation du pouvoir passent nécessairement par la soumission des sujets, Machiavel ne se fait pas d'illusion sur les moyens de maintenir les gouvernés au service de l'Etat. Par l'étude de l'histoire, il a pu découvrir que les lois seules n'assurent pas la fidélité des sujets et que les bienfaits jouent un moindre rôle dans l'acquisition de l'amitié des autres Etats. Machiavel a pu découvrir que la force et la ruse sont les moyens sans lesquels aucun prince ne peut conserver son pouvoir pour longtemps.

Partant du principe selon lequel « le monde demeure dans le même état où il a été de tout temps »²²⁹, l'auteur des *Discours* s'est servi du « réservoir » de l'histoire pour donner au prince des préceptes qui ont déjà prouvé leur efficacité. Une telle méthode a valu à Machiavel la mauvaise réputation de machiavélisme. Un renom qui semble se fonder sur l'erreur qui consiste à assimiler la réalité politique à son descripteur. Or, Machiavel n'est pas l'inventeur d'une politique amoralisée. En parlant d'alliances, il n'imagine pas des techniques cyniques. La mauvaise foi qu'il recommande n'est pas séparable d'une politique couronnée de succès. La nécessité qui la conduit prouve l'absence d'alternative appropriée. C'est dans ce sens qu'on peut dire que « Machiavel et le « machiavélisme » seraient à lire plutôt comme une mise en garde contre l'illusion de la « bonne » politique, ou contre la surestimation du politique. Pour Machiavel, bien et mal sont inextricablement mêlés, (...) violence et méchanceté sont des données non éliminables de l'histoire »²³⁰. Ce que l'on désigne par machiavélisme dans la

²²⁹ Machiavel, *Discours*, liv. II, avant propos, p. 510.

²³⁰ Paul Valadier, *op. cit.*, citation extraite du résumé figurant sur la couverture du livre.

théorie du Florentin, renvoie à un ensemble de procédés jugés infâmes mais qui restent néanmoins consubstantiels à une politique efficace. C'est ainsi que dans le système des alliances la déloyauté et l'opportunisme politique permettent au prince de s'adapter aux circonstances, de donner à une situation défavorable une nouvelle perspective et de devenir plus ou moins le maître de son propre destin. C'est pourquoi nous pouvons dire que certaines condamnations qui partent du champ axiologique et se dirigent contre certains actes médités et maîtrisés relèvent d'un malentendu qui s'origine d'une assimilation inadéquate de deux domaines distincts : celui de la politique et celui de l'éthique. Or, comme le note Raymond Aron, « les préceptes que suggère l'expérience du monde ne coïncident pas avec ceux que les moralistes enseignent »²³¹.

La vie privée et la vie de prince n'obéissent pas aux mêmes principes d'action. L'action du simple citoyen et du gouvernant ne peuvent pas être analysées sous le même angle. Notons à ce niveau que l'élargissement du champ d'action du prince et la mise à sa disposition de moyens adéquats diminuent la marge de tolérance que possède le gouvernant. Son échec ne saurait être justifié par des considérations d'ordre éthique ou juridique. Toutefois, le pouvoir que Machiavel attribue au prince n'a pas pour objet de faire du souverain un tyran. Seulement, comme l'a si bien remarqué Frédéric II, « il est impossible de faire un cercle sans un centre commun »²³². Si l'Etat peut être comparé à un cercle qui définit ses limites et impose sa souveraineté par rapport aux autres Etats, on peut dire que le prince occupe le centre, le lieu où se joue le pouvoir, et s'entoure de ses sujets. Cette dissymétrie est indispensable à tout Etat. Car les coulisses du pouvoir sont incompatibles avec l'indiscrétion de la multitude. Le secret d'Etat est indispensable au maintien de l'alliance du prince avec le peuple et incontournable pour la bonne marche d'une politique étrangère. La mise à grand jour de certaines procédures d'action priverait le prince de son pouvoir. Le peuple n'apprécie que ce qu'il voit et il est difficile de le convaincre de la noblesse et de la finalité de certaines actions qui, considérées sur le plan du simple fait restent condamnables.

Les préceptes avancés par Machiavel ne sont pas aux antipodes de toute morale. Le Florentin part de la méchanceté humaine, du droit du plus fort qui régit les rapports entre Etats et élabore les règles d'une morale pratique. Machiavel est « un penseur de l'exécutif »²³³, et c'est par rapport à ce pragmatisme qu'il faut tenter de saisir son humanisme. Toutes les recommandations que ce penseur donne au prince sont en vue du maintien du pouvoir, du

²³¹ Machiavel, *Prince*, Préface, p. VI.

²³² Frédéric II, *L'Anti-Machiavel*, chap. XV, p. 165.

²³³ H. Mansfield, « Machiavel aujourd'hui », *L'énigme Machiavel*, 2001, p. 49.

bien commun et obéissent au réalisme politique. C'est pourquoi les règles énoncées par ce penseur à propos des alliances et à propos d'autres aspects de la politique continuent, à travers les événements actuels, de faire preuve de leur validité.

BIBLIOGRAPHIE

A/ Ouvrages de MACHIAVEL

Discours sur la première décade de Tite-Live, Œuvres complètes (Introduction par Jean Giono, texte présenté et annoté par Edmond BARINCOU), Gallimard, Pléiade, 1952.

Histoires florentines, Œuvres complètes, Gallimard, Pléiade, 1952.

Capitoli, Œuvres complètes, Gallimard, Pléiade, 1952.

Le Prince, Livre de poche, Librairie Générale Française, 1983.

L'art de la guerre, Paris, Flammarion, 1991.

B/Ouvrages sur Machiavel

FARAKLAS, Georges : Machiavel. Le pouvoir du prince, Paris, P.U.F., 1997.

FREDERIC II: L'anti-Machiavel, Paris, éd. Garnier Frères, 1949.

LEFORT, Claude : Le travail de l'œuvre, Machiavel, Gallimard, 1972.

SFORZA, Le Comte : Les pages immortelles de Machiavel, Paris, éditions Corrèa, 1947.

VALADIER, Paul : Machiavel et la fragilité du politique, Seuil, Collection Points, 1996.

VEDRINE, Hélène, Machiavel ou la science du pouvoir, Paris, Seghers, 1972.

GAUTIER-VIGNAL, Louis : Machiavel, Paris, éd. Universitaires, 1969.

C/Ouvrages généraux

BRAUD, Philippe : Science politique 2. L'Etat, Seuil, 1997.

BURDEAU, Georges : L'Etat, Seuil, Collection Points, 1970.

CAPLOW, Théodore : Deux contre un : les coalitions dans les triades, Armand Colin, 1971.

CHEVALIER, Jean-Jacques : Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours, Paris, Armand Colin, 1970.

FICHTE, Johann Gottlieb : Machiavel et autres écrits philosophiques et politiques de 1806-1807, Paris, Payot, 1981.

FREUND, Julien : L'essence du politique, Paris, Sirey, 1971.

FREUND, Julien : Qu'est-ce que la politique, Sirey, 1965.

LASCOMBE, Michel : Le droit international public, Dalloz, 1996.

MERLEAU-PONTY, Maurice : Signes, Gallimard, 1960, « Note sur Machiavel », p.p. 267-283.

PRELOT, Marcel : Histoire des idées politiques, Dalloz, 1970.

Dictionnaire Le Robert.

D/ Articles

DIAGNE, Mamoussé : Nicolas Machiavel et la doctrine de la vérité effective, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar, n° 8, P.U.F., 1978.

DOURDA, Abuzeido : « L'hégémonie des Etats-Unis à l'épreuve », Le monde diplomatique, 1998.

JAUVERT, Vincent : « Ce que Bush veut faire », Le Nouvel observateur, n° 1999, 2003.

Magazine littéraire, n° 183, Avril, 1982, « Machiavel ou l'usage intelligent du vice ».

Magazine littéraire, n° 397, Avril, 2001, « L'énigme Machiavel ».